Programme Communal

de Développement Rural

de Vielsalm

PARTIE II :

Description des résultats de la consultation de la population

Réalisée par la
Fondation Rurale de Wallonie

1 TABLE DES MATIERES

1 TABLE DES MATIERES 3
2 PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT D'UTILITE PUBLIQUE CHARGE D'ASSISTER LA COMMUNE 7
3 DECISIONS COMMUNALES ET DEMARCHES ADMINISTRATIVES 9
4 INFORMATIONS PREALABLES 10
5 REALISATION DU PRE-DIAGNOSTIC 11
6 ORGANISATION DES PERMANENCES 11
7 LES REUNIONS DE COORDINATION COMMUNE-FRW 11
8 SCHEMA RECAPITULATIF DE LA PARTICIPATION CITOYENNE 12
9 INFORMATION ET CONSULTATION DES PERSONNES RESSOURCES 15
9.1 IDENTIFICATION 15
9.2 OBJECTIFS ET RESULTATS 16
10 INFORMATION ET CONSULTATION DE LA POPULATION 17
10.1 DOCUMENTS D'APPEL 17
10.2 CALENDRIER ET PARTICIPATION 17
10.3 OBJECTIFS POURSUIVIS 18
10.4 METHODE ET DEROULEMENT 18
10.5 RESULTATS 19
11 RETOUR A LA POPULATION 19
11.1 ORGANISATION DE REUNIONS DE RETOUR 19
11.1.1 Document d'appel 19
11.1.2 Calendrier et participation 20
11.1.3 Objectifs poursuivis 20
11.1.4 Méthode et déroulement 21
11.1.5 Résultats 21
11.2 RETOUR VIA LES VISITES DANS LES VILLAGES 24
11.2.1 Documents d'appel 24
11.2.2 Calendrier et participation 24
11.2.3 Objectifs poursuivis 24
11.2.4 Méthode et déroulement 25
11.2.5 Résultats 25
12 INFORMATION ET CONSULTATION DES PUBLICS CIBLES 25
12.1 LES HABITANTS DE LA CITE SOCIALE DE CAHAY 26
12.1.1 Contexte 26
12.1.2 Objectifs poursuivis 26
12.1.3 Méthode et déroulement 26
12.1.4 Résultats 27
12.2 LES JEUNES 27
12.2.1 Contexte 27
12.2.2 Objectifs poursuivis 27
12.2.3 Méthode et déroulement 27
12.2.4 Résultats 27
13 CONSTITUTION DE LA COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL 29
13.1 INTRODUCTION 29
13.2 COMPOSITION DE LA CLDR 29

14 PREMIERE SEANCE PLENIERE DE LA CLDR : LE 3 AVRIL 2007 32

14.1 ORDRE DU JOUR 32
14.2 METHODOLOGIE 32
14.3 RESULTATS 32

15 DEUXIEME SEANCE PLENIERE DE LA CLDR : LE 18 AVRIL 2007 33

15.1 ORDRE DU JOUR 33
15.2 METHODOLOGIE 33
15.3 RESULTATS 34

16 TROISIEME SEANCE PLENIERE DE LA CLDR : LE 23 MAI 2007 40

16.1 ORDRE DU JOUR 40
16.2 METHODOLOGIE 40
16.2.1 Phase 1 : Examen des questions 40
16.2.2 Phase 2 du travail : proposition d'objectifs de développement 40
16.2.3 Phase3 : Présentation des projets à venir/en cours sur la commune 41
16.3 RESULTATS 41

17 QUATRIEME SEANCE PLENIERE DE LA CLDR : LE 14 JUIN 2007 41

17.1 ORDRE DU JOUR 41
17.2 METHODOLOGIE 42
17.2.1 Première partie du travail sur les objectifs de développement : examen de la cohérence 42
17.2.2 Deuxième partie du travail sur les objectifs de développement : examen de la pertinence 42
17.3 RESULTATS 42

18 SUITE DE LA QUATRIEME SEANCE DE LA CLDR : LES GROUPES DE REFLEXION SUR LES OBJECTIFS : ETE 2007 43

18.1 ORDRE DU JOUR 43
18.2 CALENDRIER ET PARTICIPATION 43
18.3 METHODOLOGIE 43
18.4 RESULTATS 43

19 LES GROUPES DE TRAVAIL POUR DEFINIR LES PROJETS : OCTOBRE ET NOVEMBRE 2007 45

19.1 ORDRE DU JOUR 45
19.2 CALENDRIER ET PARTICIPATION 45
19.3 METHODOLOGIE 46
19.4 RESULTATS 46

20 LES RENCONTRES DU PATRIMOINE : AUTOMNE 2007 53

20.1 CONTEXTE 53
20.2 PREPARATION AVEC LA CLDR, LE 24 SEPTEMBRE 2007 53
20.3 DOCUMENTS D'APPEL 53
20.4 CALENDRIER ET PARTICIPATION 53
20.5 OBJECTIFS POURSUIVIS 54
20.6 METHODE ET DEROULEMENT 54
20.7 RESULTATS 54

21 CINQUIEME SEANCE PLENIERE DE LA CLDR : LE 18 DECEMBRE 2007 54

21.1 ORDRE DU JOUR 55
21.2 METHODOLOGIE 55
21.2.1 Evaluation de la participation aux groupes de travail 55
21.2.2 Synthèse des groupes de travail 55
21.2.3 Création d'une cellule communication 57
21.2.4 Création d'une cellule de réflexion spécifique à l'aménagement du site de la Baraque de Fraiture 57
21.3 RESULTATS 57

22 INFORMATION A LA CLDR : LE 15 JANVIER 2008 57

22.1 ORDRE DU JOUR 57
22.2 CONTEXTE ET METHODOLOGIE 57
22.3 RESULTATS 58

23 CELLULE DE COMMUNICATION DE LA CLDR : LE 29 JANVIER 2008 58

23.1 ORDRE DU JOUR 58
23.2 CONTEXTE ET METHODOLOGIE 58
23.3 RESULTATS 58

24 SIXIEME SEANCE PLENIERE DE LA CLDR : LE 31 JANVIER 2008 62

24.1 ORDRE DU JOUR 62
24.2 METHODOLOGIE 62
24.3 RESULTATS 62

25 SEPTIEME SEANCE PLENIERE DE LA CLDR : LE 11 FEVRIER 2008 63

25.1 ORDRE DU JOUR 63
25.2 METHODOLOGIE 63
25.2.1 Le classement des projets retenus comme priorités de travail 63
25.2.2 Débat sur les projets que certains membres ont jugé « à éliminer » 63
25.3 RESULTATS 63

26 CELLULE DE REFLEXION SUR L'AMENAGEMENT DU SITE DE LA BARAQUE DE FRAITURE : LE 20 FEVRIER 2008 64

26.1 ORDRE DU JOUR 64
26.2 CONTEXTE ET METHODOLOGIE 65
26.3 RESULTATS 65
26.3.1 Analyse de la situation existante 65
26.3.2 Les objectifs d'un aménagement 67
26.3.3 Les difficultés et craintes 68
26.3.4 En guise de conclusion 68

27 LES CELLULES DE SUIVI DES PROJETS CLASSES PRIORITAIRES PAR LA CLDR : PRINTEMPS 2008 69

27.1 CELLULE DE SUIVI « AMENAGEMENT D'ESPACES/PLACES PUBLICS DANS LES VILLAGES ET AMENAGEMENTS DE DISPOSITIFS DE RALENTISSEMENT DANS LES ZONES HABITEES » 69
27.1.1 Ordre du jour 69
27.1.2 Contexte et Méthodologie 69
27.1.3 Résultats 69
27.2 CELLULE DE SUIVI « DENSIFICATION ET OPTIMALISATION DU RESEAU DE PROMENADES, REMISE EN ETAT ET REOUVERTURE D'ANCIENS CHEMINS ET SENTIERS DE LIAISON ET CREATION DE PISTES CYCLABLES » 69
27.2.1 Ordre du jour 70
27.2.2 Contexte et Méthodologie 70
27.2.3 Résultats 70
27.3 CELLULE DE SUIVI « CREATION D'UN CENTRE DU SAVOIR DU BOIS AVEC EXPOSITION ET DEMONSTRATION DE PRODUITS ISSUS DE LA FILIERE BOIS » 70
27.3.1 Ordre du jour 70
27.3.2 Résultats 70

28 LA VISITE DE LA COMMUNE DE LONTZEN : LE 19 AVRIL 2008 71

28.1 ORDRE DU JOUR 71
28.2 CONTEXTE ET METHODOLOGIE 71
28.3 RESULTATS 72

29 HUITIEME SEANCE PLENIERE DE LA CLDR : LE 17 JUIN 2008 72

29.1 ORDRE DU JOUR 72
29.2 METHODOLOGIE 72
29.3 RESULTATS 73
29.3.1 Répartition des 14 projets classés prioritaires par les membres : 73
29.3.2 Les autres projets : les Lots 2, 3 et Actions 74

30 NEUVIEME SEANCE PLENIERE DE LA CLDR : LE 11 SEPTEMBRE 2008 74

30.1 ORDRE DU JOUR 74
30.2 METHODOLOGIE 74
30.3 RESULTATS 74
30.3.1 Projets du lot 0 74
30.3.2 Projets du lot 1 75
30.3.3 Projets du lot 2 75
30.3.4 Projets du lot 3 75
30.3.5 Lot « action » 76

31 GROUPE DE TRAVAIL POUR LE BUS COMMUNAL 1ER ET 20 OCTOBRE 2008 77

31.1 ORDRE DU JOUR 77
31.2 CONTEXTE ET METHODOLOGIE 77
31.3 RESULTATS 78
31.3.1 Pistes de solutions pour les besoins en mobilité non rencontrés : proposition de trajets et horaires du bus communal 78
31.3.2 Proposition de critère d'évaluation du projet 78

32 DIXIEME SEANCE PLENIERE DE LA CLDR : LE 3 NOVEMBRE 2008 79

32.1 ORDRE DU JOUR 79
32.2 CONTEXTE ET METHODOLOGIE 79
32.3 RESULTATS 80

33 LES REUNIONS PREPARATOIRES A LA REDACTION DES FICHES-PROJETS : AUTOMNE-HIVER 2008-2009 81

33.1 ORDRE DU JOUR 81
33.2 CONTEXTE ET METHODOLOGIE 81
33.3 CALENDRIER 81
33.4 RESULTATS 82

34 ONZIEME SEANCE PLENIERE DE LA CLDR : LE 7 JANVIER 2009 82

34.1 ORDRE DU JOUR 82
34.2 CONTEXTE ET METHODOLOGIE 82
34.3 RESULTATS 83

35 DOUZIEME SEANCE PLENIERE DE LA CLDR : LE 13 JANVIER 2009 84

35.1 ORDRE DU JOUR 84
35.2 CONTEXTE ET METHODOLOGIE 84
35.3 RESULTATS 84

36 TREIZIEME SEANCE PLENIERE DE LA CLDR : LE 25 FEVRIER 2009 85

36.1 PREALABLES 85
36.2 ORDRE DU JOUR 85
36.3 CONTEXTE ET METHODOLOGIE 85
36.4 RESULTATS 86

37 PRESENTATION DE L'AVANT PROJET DE PCDR A LA POPULATION : PRINTEMPS 2009 86

37.1 CONTEXTE ET METHODOLOGIE 86
37.1.1 Les vecteurs de communication 86

38 QUATORZIEME SEANCE PLENIERE DE LA CLDR : LE 29 AVRIL 2009 88

38.1 ORDRE DU JOUR 88
38.2 CONTEXTE ET METHODOLOGIE 88

39 LES MODIFICATIONS DE LA COMPOSITION DE LA CLDR 89

2 PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT D'UTILITE PUBLIQUE CHARGE D'ASSISTER LA COMMUNE

La Charte de la Fondation Rurale de Wallonie

Pour nous, le développement…

…C'est un processus
- qui naît d'une démarche volontariste et participative,
- qui nécessite la mobilisation des ressources physiques et humaines d'un territoire,
- qui est mis en œuvre dans le respect de l'identité de ce territoire, de ses potentialités, de ses faiblesses,
- qui articule diagnostic, objectifs et projets,
- qui aboutit à une programmation dans le temps et dans l'espace des actions à entreprendre.

…C'est une dynamique
C'est l'amélioration générale des conditions de vie et des structures économiques et sociales.
C'est une expansion, un progrès, un essor durable d'un point de vue quantitatif et qualitatif ne se résumant pas à la croissance économique.

Le développement doit garantir à l'Homme de plus en plus de bien-être matériel mais aussi son émancipation, son épanouissement aux plans individuel et collectif. Le développement intègre donc les notions de démocratie, de citoyenneté et de responsabilité.

La Fondation rurale de Wallonie est…

- un organisme privé, indépendant et pluraliste,
- en charge de missions de service public.

Nous œuvrons pour le développement des régions rurales de Wallonie par le soutien à des projets économiques, sociaux, culturels et environnementaux inscrits dans un programme global de développement.

Nous sommes :
- des femmes et des hommes aux compétences multiples et complémentaires,
- organisés en équipes réparties en Wallonie,
- structurés en réseau, lui-même intégré dans un contexte européen.

Nous avons un conseil d'administration, représentant toutes les formations politiques démocratiques composant le Parlement Wallon : ce pluralisme politique garantit notre indépendance et notre crédibilité.

Au quotidien, nous avons un rôle :
- de relais,
- de conseil et de propositions,

- de dynamisation,
- d'expertise
 - auprès des habitants, de leurs associations, des pouvoirs locaux et des autres niveaux de pouvoirs ou institutions,
 - auprès de la Région wallonne, de la Communauté française et de l'Union européenne.

Pour soutenir une politique de développement rural, nos principes essentiels…

…La participation citoyenne est une condition indispensable à la pertinence et au succès des programmes et projets mis en œuvre
→ Nous mobilisons les habitants et les associations pour qu'ils témoignent de leurs aspirations et participent au choix des actions à entreprendre.

…Il faut donner aux acteurs locaux les éléments essentiels de prise de décision. Pour cela :
→ Nous travaillons par objectifs en coordination avec les acteurs locaux,
→ Nous réalisons des diagnostics basés sur des données concrètes et sur les demandes de la population,
→ Nous veillons à mettre en avant une vision globale de tous les aspects de la situation locale et de l'impact des décisions projetées.

…L'apport d'idées nouvelles est primordial, c'est pourquoi :
→ Nous apportons des exemples transposables, des stratégies innovantes et des démarches inventives et créatives qui conduisent à la concrétisation de projets pilotes.

En outre, nous sommes convaincus…

- Que le travail de terrain -le retour au concret- doit être au centre de notre dispositif d'actions. Il est le lieu de définition des attentes et donc de nos préoccupations,
- Que la Wallonie rurale est constituée de territoires diversifiés, qui nécessitent des approches spécifiques,
- Que le monde agricole est une composante essentielle de la ruralité,
- Qu'il faut utiliser les ressources locales dans une optique de développement durable,
- Que l'aménagement du territoire et la protection de l'environnement sont des éléments essentiels du développement rural,
- Qu'il faut essayer de concilier les attentes de toutes les catégories de citoyens,
- Qu'il faut favoriser la complémentarité villes-campagnes.

Nos défis :

Les campagnes peuvent répondre aux exigences du XXIème siècle. Le milieu rural wallon est dynamique et participe au développement de la Wallonie. Nos défis sont donc :

- Faire en sorte que le milieu rural reste un lieu de vie et de travail.
- Anticiper l'évolution, devancer les événements et investir dans la prospective.
- Promouvoir le développement durable et préparer les générations futures : les intéresser et les motiver à participer au débat sur le monde de demain, leur apprendre à regarder et à comprendre leur environnement.
- Lutter contre les exclusions et favoriser l'intégration sociale.

- Développer des espaces de dialogue, de participation et de décision. Il faut créer et favoriser ces lieux d'inventivité, de créativité et de solidarité, les élus restant les ultimes décideurs.
- Travailler dans une perspective européenne. Le milieu rural doit être un atout majeur de l'essor de la Wallonie au sein de l'Europe.

Nos missions, confiées par la Région wallonne, sont…

- Informer, conseiller et accompagner les communes menant des opérations de développement rural.
- Jouer le rôle d'interface internationale pour faire connaître la réalité, le savoir-faire et les compétences wallonnes à l'extérieur au travers d'échanges d'expériences et valoriser des savoir-faire européens au bénéfice des régions rurales wallonnes.
- Être un centre de ressources et d'expertise spécialisé dans la collecte, le traitement et l'analyse des informations avec une approche globale et intégrée.

Pour les remplir au mieux, nous avons les objectifs suivants…

- Être une référence, un interlocuteur privilégié et un lieu d'innovation en matière de développement rural, de participation des habitants, d'assistance architecturale et urbanistique en milieu rural.
- Être une force de proposition vis-à-vis des acteurs et des intervenants du milieu rural.
- Être un porte-parole du milieu rural wallon.
- Renforcer notre capacité à améliorer les diagnostics participatifs de territoire et les documents stratégiques tels que les programmes communaux de développement rural, pour qu'ils soient des instruments de communication et de prise de décision toujours plus performants.
- Faire en sorte que le programme communal de développement rural devienne un outil de coordination des politiques communales.
- Nous former de manière continue et proposer des formations adaptées aux problématiques du milieu rural wallon.
- Améliorer toujours notre compétence pour une mobilisation citoyenne.
- Investir dans la communication et les relations humaines.
- Être une organisation souple, participative, adaptée aux besoins du milieu rural et de la société wallonne tout entière.
- Initier des partenariats, créer et participer à des réseaux, être un déclencheur de projets.

3 DECISIONS COMMUNALES ET DEMARCHES ADMINISTRATIVES

Début des années 80 : Lancement d'une Opération pilote de Rénovation Rurale… avortée quelques mois plus tard.

19 mars 1985 : Décision du Conseil communal, à l'unanimité de ses membres présents, de mettre fin à l'affiliation de la Commune à l'Opération de Rénovation Rurale (pour diverses raisons).

10 juillet 2001 : Décision de principe et unanime du Conseil communal de Vielsalm de mener une Opération de Développement Rural.

08 février 2002 : Courrier adressé par la Commune au Ministre de l'Agriculture et de la Ruralité, sollicitant l'appui de la Fondation Rurale de Wallonie pour l'accompagner dans sa démarche.

28 janvier 2004 : Désignation, par le Ministre wallon de l'Agriculture et de la Ruralité de l'époque, M. José HAPPART, de la FRW comme organisme d'accompagnement de la Commune dans son Opération de Développement Rural et ce à partir du deuxième semestre 2004.

11 mai 2004 : Décision de lancer un marché de service en vue de désigner un auteur de PCDR.

05 octobre 2004 : Désignation de la Fondation Rurale de Wallonie comme auteur de PCDR.

5 mars 2007 : Désignation par le Conseil communal des membres de la Commission Locale de Développement Rural.

3 mars 2008 : Prise d'acte par le Conseil communal des démissions au sien de la Commission Locale de Développement Rural.

5 mai 2008 : Désignation par le Conseil communal d'un nouveau vice-président de Commission Locale de Développement Rural, M. BLERET.

22 septembre 2008 : Désignation par le Collège communal des auteurs de fiches-projets :

- attribution des fiches-projets concernant les espaces publics à la SCRL Lacasse
- attribution des fiches-projets concernant la production d'énergies vertes à l'entreprise Mérytherm
- attribution des fiches-projets concernant la réhabilitation, la transformation ou la construction de bâtiments à M. Molhan
- attribution des fiches-projets non localisables à M. Molhan

11 mai 2009 : Approbation par le Conseil communal du projet de PCDR.

Par ailleurs, vous trouverez en annexe la Déclaration de Politique communale.

4 INFORMATIONS PREALABLES

19 avril 2004 : Première information au Conseil communal par Monsieur Stany NOEL, responsable de l'équipe Haute Ardenne de la FRW. Son objet : présentation de l'Opération de Développement Rural, présentation de la FRW, de l'Auteur de Programme et explication du rôle de chacun ainsi que du rôle attendu des mandataires communaux.

18 mars 2005 : Information au personnel communal. Son objet : identique à la précédente, mais en outre, explication du rôle attendu des employés dans le cadre de l'opération.

5 REALISATION DU PRE-DIAGNOSTIC

Préalablement aux consultations villageoises, un « pré-diagnostic » a été réalisé à partir d'une analyse nourrie :

- d'une première ébauche de la partie I (rassemblant les données socio-économiques de la commune) réalisée par l'Auteur de Programme ;
- de données récoltées auprès d'experts actifs sur le territoire de la commune ;
- de visualisations objectives mais aussi de perceptions subjectives des agents de développement lors de visites de terrain ;
- d'avis et de préoccupations relayés par des acteurs locaux de la commune ;
- des points de vue des Echevins consultés chacun sur les thématiques propres à leurs attributions.

L'intérêt du pré-diagnostic : optimiser les résultats des consultations en évitant d'une part que soient négligés, voire omis, certains aspects de la commune, tant positifs que négatifs, et en permettant d'autre part une réflexion éclairée (sur base d'éléments objectifs) en vue d'une prise de position de la population sur la stratégie de développement (objectifs, enjeux, défis) souhaitée.
Bref, autant d'éléments ayant permis l'émergence d'une première représentation de la commune.

6 ORGANISATION DES PERMANENCES

Les autorités communales ont mis à la disposition des agents de développement un local de permanence, dans le bâtiment abritant la Maison de l'Emploi, en face de l'administration communale.

Ce local a été utilisé par les agents de la FRW lors des rencontres avec les personnes-ressources mais également tous les mercredis, pour assurer une permanence et répondre aux diverses questions des habitants de Vielsalm sur le développement rural.

7 LES REUNIONS DE COORDINATION COMMUNE-FRW

Dès la mise en place de la CLDR, des réunions de coordination entre la Commune, représentée par l'Echevin en charge du Développement rural et Président de la CLDR, et la FRW, représentée par les agents de développement et l'auteur de programme, ont été organisées mensuellement.

8 SCHEMA RECAPITULATIF DE LA PARTICIPATION CITOYENNE

INFORMATION ET CONSULTATION DES PERSONNES RESSOURCES

De février à novembre 05
Cfr. chapitre 9

28 personnes ressources rencontrées

- M. LEGROS (Historien et membre de l'asbl « Val du Glain, Terre de Salm »)
- Mmes DESERT et WERY (Employées à la Maison de l'Emploi)
- M. FRANCK (Coordinateur de l'accueil extrascolaire)
- Mme DUVIVIER (Gestionnaire du Centre européen du Cheval de Mont-le-Soie)
- Mme COLSON (Secrétaire du CPAS de Vielsalm)
- Mme ROUCHE (Coordinatrice du CEC La Hesse et du Contrat Culture Pays)
- M. MARC (Président de la Maison du Tourisme du Pays)
- M. COLLAS (Membre des RNOB)
- M. ADAM (Ingénieur de cantonnement – DNF)
- M. CLESSE (Président de la Trientale)
- M. DECKERS (Agriculteur et membre de la CCAT)
- M. RION (Conseiller communal Ecolo)
- Mme HEYDEN (Echevine Culture, Santé et Jeunesse)
- MM. DEBLIRE et REMACLE (Conseillers communaux CDH (minorité))
- M. SCHMITZ (Professeur de géographie humaine à l'ULg)
- M. DEMEUSE (Chef de projet Idélux)
- Mme OFFERGELD (Echevine Economie, Emploi, Commerce, Campings, Affaires sociales et Tutelle du C.P.A.S)
- M. COLYN (Responsable relations extérieures Spanolux)
- M. BERTEMES (Patron d'une PME locale)
- M. PAULS (Responsable commercial IBV)
- M. DETAILLE (Exploitant de la piste de ski ADEPS)
- M. BECO (Administrateur des Hautes Ardennes)
- M. VAN ZUYLEN (Membre de l'asbl Avenir de la Haute Ardenne)
- M. WILKIN (Animateur économique Idélux)
- MM. DEMORTIER, DEMEUSE, LIEBENS et WILKIN (Acteurs Idélux)
- M. TOURBACH (Membre de l'asbl TARPAN)
- M. NOEL (Directeur de l'AMO L'Etincelle)
- Mme MAHY (Directrice de l'asbl Le Miroir Vagabond)

INFORMATION ET CONSULTATION DE LA POPULATION

Octobre et novembre 05
Cfr. chapitre 10

13 réunions – 328 personnes rencontrées – 650 propositions émises

- Commanster, le 5 octobre 05
- Rencheux, le 10 octobre 05
- Ville-du-Bois, le 12 octobre 05
- Grand-Halleux et les quartiers périphériques, le 17 octobre 05
- Goronne, le 19 octobre 05
- Hébronval et Regné, le 24 octobre 05
- Vielsalm, le 26 octobre 05
- Petit-Thier et les quartiers périphériques, le 7 novembre 05
- Bihain et Petites-Tailles, le 9 novembre 05
- Neuville et Burtonville, la 14 novembre 05
- Baraque de Fraiture et Fraiture, le 16 novembre 05
- Salmchâteau, Bêche, La Comté et Provedroux, le 21 novembre 05
- Ottré et Joubiéval, le 23 novembre 05

RETOURS VERS LA POPULATION

Mars et avril 06
De juillet à septembre 06
Cfr. chapitre 11

5 réunions de retour vers la population – 62 personnes rencontrées

- Provedroux, le 23 mars 06
- Regné, le 29 mars 06
- Grand-Halleux, le 5 avril 06
- Vielsalm, le 13 avril 06
- Petit-Thier, le 19 avril 06

+ 21 visites de terrains – 57 personnes rencontrées

- Le 11 juillet 06, Goronne et Rencheux
- Le 12 juillet 06, Ottré et Joubiéval
- Le 18 juillet 06, Fraiture et la Baraque de Fraiture
- Le 19 juillet 06, Petit-Thier et Burtonville
- Le 26 juillet 06, Vielsalm et La Comté
- Le 27 juillet 06, Neuville
- Le 2 août 06, Commanster et ses réserves naturelles
- Le 3 août 06, Provedroux
- Le 30 août 06, Ville-du-Bois et Bêche
- Le 5 septembre 06, Bihain et Petites-Tailles
- Le 13 septembre 06, Grand-Halleux et Regné
- Le 14 septembre 06, Salmchâteau et Hébronval

Pause due aux élections communales, qui ont eu lieu en octobre 2006

INFORMATION ET CONSULTATION DES PUBLICS CIBLES

De mars à mai 06
Cfr. chapitre 12

2 publics visés, 2 méthodologies différentes

Les acteurs locaux en relation avec ces publics-cibles ont été associés aux rencontres afin de crédibiliser la démarche et d'assurer une collaboration active.

- **Les habitants de la cité sociale de Cahay**, en partenariat avec l'AMO. Objectif : concrétiser directement un projet porteur de dynamique via l'appel à projets « Place aux jeunes » de la CERA Fondation. L'objet du projet était le réaménagement du terrain de sport de la cité.
Le nombre de jeunes participant aux diverses réunions a varié entre 5 et 12.

- **Les jeunes**, en partenariat avec l'AMO et les représentants des classes (3, 4, 5 et 6ème années) des écoles secondaires de la commune (soit 30 jeunes). Objectif : lancer une enquête via questionnaires. 150 ont été distribués, une urne a été déposée au secrétariat de chaque école et 25 questionnaires ont été récoltés.

REUNIONS DE CLDR

D'avril à août 06
Cfr. chapitres 14 à 18

GROUPES DE TRAVAIL : PROPOSITION DE PROJETS

Octobre et novembre 07
Cfr. chapitre 19

RENCONTRES DU PATRIMOINE

Novembre et décembre 07
Cfr. chapitre 20

REUNIONS DE CLDR

De décembre 07 à juin 08
Cfr. chapitres 21, 22, 24, 25, de 27 à 30

Elaboration du diagnostic et définition des objectifs de développement

1ère CLDR, le 3 avril 07 - Installation de la CLDR
- Rappel de l'état d'avancement de l'Opération de Développement rural
- Présentation de la Partie 1
- Planification du travail de la CLDR

50 personnes présentes

2ème CLDR, le 18 avril 07 - Travail sur l'élaboration d'un diagnostic communal commun
- Elaboration de cartes des atouts, des faiblesses et des évolutions de la commune

42 personnes présentes

3ème CLDR, le 23 mai 07 – Proposition d'objectifs de développement
- Validation du diagnostic communal commun
- Réflexion sur les objectifs de développement
- Présentation des gros dossiers en cours sur la commune (par le Bourgmestre)

37 personnes présentes

4ème CLDR, le 14 juin 07 – Réflexion sur les objectifs de développement
- Examen de la cohérence de la stratégie proposée

40 personnes présentes

Sous-groupes de travail de CLDR – été 07 - Réflexion sur les objectifs de développement
- Examen de la pertinence de la stratégie
- Travail sur les objectifs de développement en fonction des différentes remarques formulées en séance plénière

36 participants, membres de la CLDR

Déclinaison des objectifs et sous-objectifs en projets et actions.

La participation de la CLDR aux groupes de travail a été jugée assez faible (87 participants, membres ou non de la CLDR).
Néanmoins, les réunions ont été fécondes : les objectifs ont été déclinés en 80 projets et actions.

GT Economie : *Constituer des filières économiques équitablement réparties et intégrées, basées prioritairement sur les ressources locales et génératrices d'emplois locaux.*
Les 3 et 24 octobre et le 27 novembre 07

GT Environnement : *Sensibiliser à la protection de l'environnement naturel et à la valorisation des ressources locales*
Les 9 et 25 octobre 07

GT Aménagement du territoire et urbanisme : *Mettre en place une véritable réflexion de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme en vue de respecter le caractère ardennais de la commune*
Les 11, 16 et 29 octobre 07

GT Mobilité/Sécurité : *Améliorer la sécurité routière et favoriser la mobilité des déplacements dans et hors de la commune*
Le 30 octobre 07

GT Convivialité : *Intensifier l'intégration sociale et la convivialité et soutenir la participation de tous à la vie locale*
Les 4 et 15 octobre 07

GT Logement : *Favoriser l'accès aux logements (tant acquisitifs que locatifs)*
Les 17 octobre et 5 novembre 07

6 Rencontres du Patrimoine organisées, 83 habitants présents, 81 propositions de restauration et de valorisation du patrimoine émises et aucune suite n'a été donnée dans aucun village.

Une action relative au « Petit Patrimoine » a été initiée à la demande du Collège communal pour dynamiser l'Opération de Développement rural. En effet, dans une large majorité des villages consultés, différentes propositions ont été émises pour la sauvegarde et la valorisation du patrimoine local.

Le 24 septembre 07, CDLR de préparation des Rencontres du patrimoine
21 membres présents + asbl Qualité Village Wallonie

Les rencontres dans les villages
- Le 13 novembre 07 à Joubiéval (+ Salmchâteau, La Comté, Bêche), 9 participants
- Le 20 novembre 07 à Fraiture (+ La Baraque de Fraiture, Petites-Tailles, Regné, Bihain, Hébronval), 16 participants
- Le 22 novembre 07 à Commanster, 9 participants
- Le 29 novembre 07 à Grand-Halleux (+ hameaux et quartiers périphériques), 12 participants
- Le 4 décembre 07 à Vielsalm (+ Provedroux, Goronne, Rencheux), 21 participants
- Le 13 décembre 07 à Petit-Thier (+ Ville-du-Bois, Neuville, Burtonville), 15 participants.

Hiérarchisation des projets et constitution des lots

5ème CLDR, le 18 décembre 07 – Présentation des suites (hiérarchisation des projets et cellules de réflexion)
Point sur les Groupes de Travail : évaluation de la participation, synthèse et suites (travail à domicile de hiérarchisation des projets)
22 personnes présentes → ~~quorum~~

CLDR d'information, le 15 janvier 08 – Présentation de projets menés dans d'autres communes, dans le cadre d'ODR
19 participants

6ème CLDR, le 31 janvier 08 – Présentation du classement des projets
26 personnes présentes → ~~quorum~~

7ème CLDR, le 11 février 08 – Présentation du classement des projets
14 projets retenus comme prioirtaires
36 personnes présentes

CLDR d'information : visite de la commune de Lontzen, le 19 avril 08
10 personnes présentes

8ème CLDR, le 17 juin 08 – Présentation des 14 projets jugés prioritaires et constitution du Lot 1
23 personnes présentes

9ème CLDR, le 11 septembre 08 – Constitution des Lots 2, 3 et Actions
26 personnes présentes

3 CELLULES DE REFLEXION

Janvier, février et octobre 08
Cfr. chapitres 23, 26 et 31

REUNIONS DE CLDR

De novembre 08 à avril 09
Cfr. chapitre 30, 32 à 36, 38

PRESENTATION DE L'AVANT-PROJET DE PCDR A LA POPULATION

De mars à avril 09
Cfr. chapitre 37

Cellule de communication de la CLDR

Le 29 janvier 08, 8 participants
Objectif de la réunion : « Comment (re)motiver les membres de la CLDR à participer aux réunions » ?
Soit identifier les causes et conséquences de la « non participation » des membres, au travers d'un arbre à problème (situer le problème dans un contexte plus global) + rechercher des pistes de solutions.

Cellule de réflexion sur l'aménagement du site de la Baraque de Fraiture

Le 20 février 08, 28 participants (CLDR + CCAT)
La CLDR a largement plébiscité le projet d'aménagement global du site de la Baraque de Fraiture, projet en cours de réflexion auprès d'autres instances (le Bourgmestre était d'ailleurs venu présenter à la CLDR l'état d'avancement de ce dossier).
Objectif de la réunion : « Apporter la vision des habitants pour alimenter les réflexions des mandataires » → analyse de la situation existante (forces et faiblesses), réflexion autour d'un aménagement futur (craintes et attentes) et propositions d'aménagement.

Groupe de travail pour le bus communal

Les 1er et 20 octobre 08, 11 participants
A l'instar d'autres communes wallonnes, Vielsalm a obtenu en juillet 2008 une convention « bus local » avec les TEC. Ce projet ayant suscité une vive réaction au sein de la CLDR (liée à la décision du Conseil communal d'approuver cette convention, avec itinéraires et horaires déjà précisés sans consultation préalable de la population).
Objectif de la réunion : proposer de nouveaux horaires/itinéraires et éventuellement changer les termes de la convention.

Finalisation du PCDR

10ème CLDR, le 3 novembre 08 – Point sur l'état d'avancement et préparation de la suite
- Rappel succinct du processus et de l'acquis
- Avant de poursuivre, précision des rôles de chacun
- Organisation du dernier effort : finalisation des fiches-projets

27 personnes présentes

Réunions prépratoires pour la rédactions des fiches-projets des Lots 1 et 2
Objectif des réunions : rédiger et concrétiser les fiches-projets

- 12 novembre 08 :
 - Création d'un jardin social
 - Aménagement du village de Commanster
 - Aménagement du village de Grand Halleux
- 18 novembre 08 :
 - Plantation de haies publiques
 - Mise en place d'une cellule de sensibilisation et d'accompagnement des candidats bâtisseurs
 - Transformation du bâtiment Belgacom en logement et autres + aménagement des abords
- 19 novembre 08 :
 - Chemins de liaisons et assiettes vicinale et ferroviaire
 - Aménagement du village de Goronne
 - Aménagement du village de Ville du Bois
- 25 novembre 08 :
 - Récupération des déchets forestiers pour l'agriculture
 - Mise en place d'un politique de gestion concertée des petites propriétés forestières
 - Intégration paysagère du zoning de Burtonville
 - Amélioration de l'organisation des TEC
- 26 novembre 08 :
 - Aménagement de la chapelle Saint Gengoux et de ses abords
 - Acquisition et équipement de la ZAE d'Hébronval
 - Aménagement du village de Regné
- 10 décembre 08 : Installation d'une centrale hydro-électrique sur le plan d'eau de Vielsalm avec la création d'une échelle à poissons
- 12 janvier 09 : Création d'une centrale de biométhanisation
- 10 février 09 : Création d'un jardin social
- 04 mars 09 : Mise en place d'une politique de gestion de l'énergie dans les bâtiments publics

11ème CLDR, le 7 janvier 09 – Présentation des fiches-projets de l'auteur M. Molhan
- La transformation du bâtiment Belgacom (1ère convention)

26 personnes présentes

12ème CLDR, le 13 janvier 09 – Présentation des fiches-projets de l'auteur M. Lacasse (11)

21 personnes présentes

13ème CLDR, le 25 février 09 – Présentation des fiches-projets : suite de M. Lacasse (2) + celles prises en charge par la FRW (6)

22 personnes présentes

14ème CLDR, le 29 avril 09 – Approbation de l'avant-projet de PCDR

23 personnes présentes

Présentation de l'avant-projet de PCDR à la population

Différents vecteurs de communication ont été utilisés :

Le salon des énergies renouvelables
Un salon organisé à l'initiative du CPAS de Vielsalm s'est organisé, le week-end des 07 et 08 mars 2009. Les projets éoliens, hydroélectrique et la biométhanisation ont été présentés par les membres de la CLDR qui y tenaient une permanence.

La publication en toutes-boites de l'Annonce de Vielsalm
L'Annonce de Vielsalm, journal local, a été distribué en toutes-boites. Après une introduction par l'Echevin du DR, le journal présentait les projets des lots 0, 1, 2 et 3 ainsi que les actions du PCDR. Ensuite, sous forme de questions et de réponses, le processus participatif d'élaboration du PCDR était décrit. Enfin, une synthèse du diagnostic a été présentée avant de décrire la CLDR et d'identifier les membres qui la compose. Le journal annonçait également l'organisation de la soirée de présentation à la population.

La soirée de présentation à la population
Le 20 avril, le Président de la CLDR, accompagné de la FRW, a présenté le PCDR devant la population. Seules 17 personnes avaient fait le déplacement dont 3 membres de la CLDR.

Le blog
Le blog « http://pcdrvielsalm.over-blog.net/ » reprend les informations contenues dans l'annonce de Vielsalm.

La consultation volontaire à l'Administration communale
Trois personnes se sont déplacées et elles n'ont pas formulé de commentaire.

9 INFORMATION ET CONSULTATION DES PERSONNES RESSOURCES

Afin d'enrichir le pré-diagnostic, des informations ont été collectées auprès de personnes-ressources : experts actifs sur le territoire et acteurs locaux de la commune.

Ces personnes interviewées ont apporté leur vision de la commune dans différents domaines : économique, social, associatif ou culturel (interview personnalisée en fonction de l'implication de chacun dans la commune).

Les Echevins ont également été consultés sur leur perception de la commune, principalement dans les domaines relatifs à leurs compétences respectives, ainsi que sur les projets qu'ils comptaient mener durant la législature. De plus, les représentants de chaque groupe de la minorité ont également été sollicités.

9.1 IDENTIFICATION

Date	Nom	Fonction
17/02/2005	M. LEGROS	Historien local et membre de l'asbl « Val du Glain, Terre de Salm »
23/02/2005	Mmes DESERT et WERY	Responsable et employée de la Maison de l'Emploi
23/02/2005	M. FRANCK	Coordinateur de l'accueil extrascolaire
23/02/2005	Mme DUVIVIER	Gestionnaire du Centre européen du Cheval de Mont-le-Soie
23/02/2005	Mme COLSON	Secrétaire du CPAS de Vielsalm
24/02/2005	Mme ROUCHE	Coordinatrice du CEC La Hesse et du Contrat Culture Pays
24/02/2005	M. MARC	Président de la Maison du Tourisme du Pays du Val de Salm et des Sources de l'Ourthe (Vielsalm – Gouvy)
03/03/2005	M. COLLAS	Membre des RNOB (organisation de conservation de la nature)
03/03/2005	M. ADAM	Ingénieur de cantonnement - DNF
03/03/2005	M. CLESSE	Président de la Trientale (organisation de conservation de la nature)
03/03/2005	M. DECKERS	Agriculteur et membre de la CCAT
15/06/2005	M. RION	Conseiller communal Ecolo
15/06/2005	Mme HEYDEN	Echevine de la Culture, de la Santé et de la Jeunesse
15/06/2005	MM. DEBLIRE et REMACLE	Conseillers communaux CDH (minorité)
22/06/2005	M. SCHMITZ	Professeur de géographie humaine à l'ULg (ayant étudié de près le territoire de la commune)
17/08/2005	M. DEMEUSE	Chef de projet Idélux
15/06/2005	Mme OFFERGELD	Echevine de l'Economie et de l'Emploi, du Commerce,

		des Campings, des Technologies nouvelles et Techniques de l'information, des Affaires sociales et la Tutelle du C.P.A.S.
16/11/2005	M. COLYN	Responsable relations extérieures Spanolux (usine de transformation du bois dans la ZI de Burtonville)
16/11/2005	M. BERTEMES	Patron d'une PME locale (dans la ZI de Burtonville)
16/11/2005	M. PAULS	Responsable commercial IBV (scierie dans la ZI de Burtonville)
16/11/2005	M. DETAILLE	Exploitant de la piste de ski ADEPS à la Baraque de Fraiture
17/11/2005	M. BECO	Administrateur de l'Atelier protégé des Hautes Ardennes
24/11/2005	M. VAN ZUYLEN	Membre de l'asbl Avenir de la Haute Ardenne (dont l'objet social vise à conserver les caractéristiques de la Haute Ardenne)
19/01/2006	M. WILKIN	Animateur économique Idélux
01/02/2006	MM. DEMORTIER, DEMEUSE, LIEBENS et WILKIN	Acteurs Idélux
13/04/2006	M. TOURBACH	Membre de l'asbl TARPAN (dont l'objet social vise la réhabilitation des voies lentes, chemins ou sentiers)
18/10/2006	M. NOEL	Directeur de l'AMO L'Etincelle (dont l'objet social vise l'aide préventive au bénéfice des jeunes dans leur milieu de vie et dans leurs rapports avec l'environnement social)
02/05/2007	Mme MAHY	Directrice de l'asbl Le Miroir Vagabond (association socioculturelle dont l'objet social vise une action globale de développement local et régional en milieu rural avec les populations, par la formation et l'animation-création)

9.2 OBJECTIFS ET RESULTATS

Ces rencontres ont eu pour objet d'une part d'informer du démarrage de l'Opération de Développement Rural dans la commune de Vielsalm et des objectifs poursuivis au travers d'une telle démarche. C'était également l'occasion de suggérer aux personnes rencontrées de diffuser l'information auprès de toute personne susceptible d'être intéressée par l'opération. D'autre part, ces rencontres ont permis d'approfondir l'analyse de la commune et d'enrichir le pré-diagnostic. Une synthèse de chacune de ces rencontres se trouve en annexe.

Annexe 2

10 INFORMATION ET CONSULTATION DE LA POPULATION

Les séances d'information et de consultation ont été groupées en partant du principe qu'une information succincte (30 min) et ciblée éviterait de multiplier le nombre de réunions tout en optimalisant leur productivité, surtout vu le nombre de villages et hameaux à consulter.

10.1 DOCUMENTS D'APPEL

- Des affiches ont été apposées aux endroits les plus fréquentés de la commune (commerces, panneaux d'affichage, administration communale…).
 Leur objectif : premier contact avec le public visé.
 Leur conception : éléments visuels prépondérants, dessins, message succinct et accrocheur.
- Un article a été publié dans « L'Annonce de Vielsalm », distribuée en toute-boîte comme bulletin communal.
 Son objectif : donner une première information sur le Développement rural, informer des dates et lieux de réunions dans chacun des villages.
 Sa conception : document d'appel via « L'Annonce de Vielsalm », message direct, mots clés accrocheurs, des références si davantage d'informations souhaitées.
- Une annonce a été placée sur le site Internet de la Commune.
 Son objectif : idem que l'article du bulletin communal.
 Sa conception : idem que l'article du bulletin communal.
- Un toute-boîte spécifique a été envoyé aux habitants de chacun des villages.
 Son objectif principal : rappel de la date propre au village.
 Sa conception : message concis et accrocheur, tableau reprenant les caractéristiques générales du village (Territoire/Population/Activités) et permettant aux habitants de formuler quelques remarques et susciter l'envie de s'impliquer.
- Des articles sont parus dans la presse suite à l'organisation d'une conférence de presse.
 Leur objectif : multiplier les sources d'appel et d'information, appel à la participation.
 Leur conception : style journalistique, avec photo.

10.2 CALENDRIER ET PARTICIPATION

Date	Lieu	Villages concernés
5 octobre 2005	Commanster	Commanster
10 octobre 2005	Rencheux	Rencheux
12 octobre 2005	Ville-du-Bois	Ville-du-Bois
17 octobre 2005	Grand-Halleux	Grand-Halleux et les quartiers périphériques
19 octobre 2005	Goronne	Goronne
24 octobre 2005	Hébronval	Hébronval + Regné
26 octobre 2005	Vielsalm	Vielsalm
7 novembre 2005	Petit-Thier	Petit-Thier et les quartiers périphériques
9 novembre 2005	Bihain	Bihain + Petites-Tailles
14 novembre 2005	Neuville	Neuville + Burtonville
16 novembre 2005	Baraque de Fraiture	Baraque de Fraiture + Fraiture

21 novembre 2005	Salmchâteau	Salmchâteau + Bêche + La Comté + Provedroux
23 novembre 2005	Ottré	Ottré + Joubiéval

D'un point de vue quantitatif, 328 personnes se sont exprimées lors de ces réunions, soit près de 5% de la population totale de Vielsalm ou près de 12% des ménages. Les mandataires communaux, membres de l'administration et journalistes, régulièrement présents à plusieurs séances, ne sont pas pris en compte dans cette analyse.



D'un point de vue qualitatif, il apparaît généralement que la participation dans les entités plus peuplées (Vielsalm, Salmchâteau, Grand-Halleux…) est proportionnellement moindre que dans les plus petites localités (Bihain, Commanster). Nous constatons également que le nombre d'habitants présents d'un village dépend de l'organisation ou non d'une séance dans ce village ; ainsi, on a constaté une faible participation des habitants de Provedroux, de Joubiéval…

Par ailleurs, le sex ratio est de 37 femmes pour 63 hommes ; 32% des participants sont impliqués dans la vie locale. On note également une faible représentation des jeunes, qui sera ultérieurement comblée par une consultation spécifique à leur égard.

10.3 OBJECTIFS POURSUIVIS

1. Informer des apports concrets envisageables dans le cadre d'une Opération de Développement rural.
2. Informer du rôle de chacun des partenaires (FRW, Mandataires, Auteur de Programme, Population).
3. Informer de l'importance de la participation de la population à l'opération.
4. Présenter les caractéristiques et spécificités de la commune et du(des) village(s) concerné(s) par la réunion, point de départ pour la réflexion des habitants.
5. Compléter, amender le diagnostic de l'Auteur de Programme par la vision des habitants.
6. Permettre d'exprimer les premières propositions pour améliorer la qualité de vie dans la commune.

10.4 METHODE ET DEROULEMENT

Suite à l'exposé sur les tenants et aboutissants d'une Opération de Développement rural, un montage PowerPoint a été utilisé pour brosser le portrait de la commune et en présenter les principales caractéristiques. Celui-ci a été élaboré sur base des données recueillies (Partie I du PCDR, entretiens avec des personnes ressources, visites de terrain). Ensuite, via le support informatique, les caractéristiques du ou des village(s) concerné(s) ont été présentées aux habitants, à partir de cartes.



Après cela, les participants ont été invités à se regrouper par cinq et à désigner un rapporteur chargé de prendre note des échanges et suggestions. Afin de structurer les réflexions, un document reprenant toutes les thématiques susceptibles de concerner les villageois, leur a été remis. Vis-à-vis de chaque thématique, ils ont pointé ce qu'ils considéraient être les atouts

et les faiblesses au niveau de leur village. Ils ont parallèlement fait des suggestions et propositions pour améliorer la situation. Outre les thèmes proposés, les participants avaient la possibilité de faire part de tout autre sujet de préoccupation qu'il était justifié d'aborder dans ce cadre.

Chaque groupe, via son rapporteur, a ensuite eu l'occasion de relayer ses considérations.

De plus, chaque habitant avait la possibilité d'emmener à son domicile un document nommé « Coup d'œil sur ma Commune » lui permettant de faire part aux agents de développement de diverses réflexions concernant la commune.

10.5 RESULTATS

Les séances d'information et de consultation se sont déroulées de façon optimale au niveau :

- des modalités pratiques : envoi des invitations, choix des lieux, dates et salles, disposition de celles-ci, accueil réservé par le gestionnaire…
- de leur déroulement : respect du timing, introduction par M. le Bourgmestre, présence et position en retrait du Collège et du Conseil communal, non-intervention négative d'élus de la minorité…
- de la méthodologie, qui a permis la participation et l'implication de chacun (travail en sous-groupes), l'appropriation de la philosophie de l'ODR et qui a démontré l'intérêt des participants pour la démarche (seules 17 personnes -5%- n'ont pas souhaité connaître les suites accordées à l'Opération de Développement rural).

A relever : la richesse des échanges et des réflexions, lesquelles ont porté principalement sur le village mais aussi sur la commune. De même, entrain, bonne humeur et convivialité ont été de mise lors de chaque séance.

Au total, environ 650 propositions ont été émises, allant d'intentions générales à des projets plus particuliers. Une synthèse des consultations a été rédigée, d'abord village par village, ensuite tous villages confondus sous la forme d'un tableau atouts / faiblesses / propositions.

La FRW a également reçu dix documents « Coup d'œil sur ma Commune » complétés, riches d'enseignements.

Annexe 3.

11 RETOUR A LA POPULATION

11.1 ORGANISATION DE REUNIONS DE RETOUR

11.1.1 Document d'appel

En mars 2006, un bulletin communal spécial « Développement rural » a été édité via l'hebdomadaire local « L'Annonce de Vielsalm ». Son objectif était triple, à savoir :

1. Recadrer le contexte de l'Opération de Développement rural, son état d'avancement (« d'où vient-on ? ») ;

2. Inviter l'ensemble de la population aux « Retours » dans les villages ;
3. Synthétiser ce qu'a dit la population lors des réunions de consultation : une présentation par village, avec une carte et des petits tableaux récapitulatifs (atouts/faiblesse) ainsi qu'un résumé global.

Les échos reçus montrent que ce bulletin communal a été très apprécié au sein de la population ; très (trop ?) complet, il n'a néanmoins guère réussi à mobiliser les habitants à venir nous rejoindre lors des « Retours » dans les villages. Dès lors, les objectifs 1 et 3 ont été pleinement atteints, contrairement à l'objectif 2.

11.1.2 Calendrier et participation

Il a été décidé d'organiser les « Retours » dans cinq localités de la commune, en tentant de se rendre dans les villages qui n'avaient pas été le lieu de réunion d'information et de consultation et dont le nombre de participants avait été faible.

Date	Lieu	Nombre de participants
23 mars 2006	Provedroux	7
29 mars 2006	Regné	7
5 avril	Grand-Halleux	12
13 avril 2006	Vielsalm	16
19 avril 2006	Petit-Thier	20

Cinquante-cinq personnes (élus non compris) ont remis un formulaire de participation à au moins une des cinq réunions. 45 % de ceux-ci n'avaient pas participé à l'étape précédente ; 55 % avaient participé à au moins une séance d'information et de consultation. Vingt-quatre nouvelles personnes ont donc rejoint la démarche. Sept personnes présentes à Petit-Thier ne nous ont pas fait parvenir leur formulaire de participation, ce qui porte le total de participants à 62 habitants.

Il faut en conclure que peu de personnes se sont mobilisées pour participer à cette étape de l'Opération de Développement rural, sans que la cause puisse être identifiée avec certitude, un ensemble de facteurs pouvant intervenir à ce niveau :

- La qualité du document d'appel et sa présentation des résultats satisfaisait les habitants.
- La publicité toutes-boites via « L'Annonce de Vielsalm » était trop précoce par rapport aux réunions et aucun rappel via d'autres médias n'a été lancé. Cela n'explique cependant pas la mobilisation plus forte pour les dernières séances.
- Les personnes ayant souhaité être tenues au courant de la suite du processus n'ont pas été invitées par courrier personnel.
- Le choix des sites de réunions n'était pas toujours judicieux.
- …

Certains villages n'ont pas été représentés : Bihain, Commanster, Joubiéval, La Comté, Ottré, Petites-Tailles, Salmchâteau et Ville-du-Bois. Il apparaît toutefois, en comparant ces résultats quantitatifs avec d'autres restitutions dans des communes en Développement rural, que ces chiffres sont dans la moyenne. Le rapport investissement en temps / résultats pose toutefois question.

11.1.3 Objectifs poursuivis

1. Présenter les résultats de la participation citoyenne lors des séances d'information et de consultation

 - En termes de présence
 - En termes de contenu :
 - Présenter le diagnostic
 - approche villageoise
 - approche transversale
 - Récolter les commentaires
2. Faire émerger une première ébauche d'enjeux de développement.
3. Présenter la suite de l'ODR et mobiliser la participation de la population.

11.1.4 Méthode et déroulement

Après un bref rappel de l'état d'avancement de l'Opération de Développement rural via un montage PowerPoint, les participants ont été invités à prendre connaissance de panneaux d'exposition de deux types :

- D'une part, une approche synthétique par village des éléments émis par la population lors des réunions de consultation (Cf. « L'Annonce de Vielsalm ») ; ces panneaux reprenaient également un bref descriptif du village, les atouts et faiblesses, un plan de secteur et quelques photos. Pour ces panneaux, les participants pouvaient noter leurs remarques dans un cahier.
- D'autre part, une approche communale transversale et thématique (Territoire – Population – Activités) présentant un bref commentaire, des photos et les propositions émises par la population pour valoriser les atouts ou résoudre les problématiques. De plus, les participants recevaient un feuillet détaillant davantage les thématiques. Sur base de ces différentes informations, les participants étaient invités à répondre à deux questions qui leur étaient posées :
 - Parmi tous ces éléments, quelle est la problématique à traiter et comment faut-il s'y prendre ?
 - Parmi tous ces éléments, quelle est la ressource à valoriser et comment faut-il s'y prendre ?



Pour conclure, les participants ont été informés des suites de l'opération, à savoir :

- la visite des villages de façon déambulatoire durant l'été ;
- la mise en place de la Commission locale de Développement rural après les élections communales ;
- la constitution de groupes de travail en 2007, qui se pencheront sur les objectifs de développement définis par la CLDR et y apporteront les réponses en termes de projets ;

Des bulletins d'inscription ont été distribués à cette intention.

Annexe 4.

11.1.5 Résultats

Comme précisé ci-dessus, trois objectifs étaient poursuivis lors de ces retours ; en résumé,

1. Présenter les résultats des consultations.
2. Mobiliser la population pour la suite.
3. Faire émerger les futurs enjeux du PCDR.

Le premier objectif peut être considéré comme atteint, pour les personnes présentes comme pour celles sollicitées via le toutes-boîtes.

Pour le deuxième objectif, plus ou moins 50 % des participants souhaitent suivre de plus près l'Opération de Développement rural :

- Apporter une aide pour une consultation spécifique des jeunes ? →14 personnes (25%).
- Participer aux visites de terrain → 20 personnes (36%). Tous les villages sont loin d'être représentés; la question des objectifs et de la participation à ces visites devra donc clairement être définie.
- Intérêt pour un groupe de travail → 26 personnes (47%).
- Intérêt pour la Commission locale de Développement rural → 24 personnes (44%).

Pour le troisième objectif, les résultats sont relativement limités ; néanmoins certaines tendances se dégagent et la comparaison des villages entres eux d'une part et entre population et élus d'autre part est intéressante.

Retour		Conseil communal	Provedroux	Regné	Grand-Halleux	Vielsalm	Petit-Thier
TERRITOIRE	ZNU	/	↳Le paysage est une ressource à préserver / valoriser	↳Le schiste, une ressource locale à valoriser et à promouvoir dans la construction	↳Préserver et sensibiliser	↳Schiste/coticule à mieux valoriser	↳Gestion durable des ressources naturelles
	ZN	↳ Intégration et cohérence urbanistique *« Quel est le réel pouvoir communal ? »* (réponse FRW : total, en se dotant des outils adéquats)	*« L'aménagement du territoire, c'est l'avenir »* ↳Arrêter les constructions en ruban		↳Epuration	↳Intégration des nouvelles constructions	↳ Pas d'habitat le long des routes !
POPULATION		↳Mobilité pour isolés/personnes âgées (minibus,…), y compris au niveau supra-communal ↳Accès au logement (≠ solutions) ↳Sécurité le long de la RN89 ↳ Mixité sociale/maillage	↳Mieux informer sur les services mis en place	↳Accès aux commerces et services à renforcer ↳Sécuriser les localités traversées par le trafic de transit	↳ Faciliter l'accès au logement pour les jeunes ↳ Ralentir le trafic des poids lourds	↳ Faciliter l'accès au logement pour les jeunes à Vielsalm ↳ Ralentir le trafic des poids lourds	↳ Développer un projet ??? avec les jeunes (id Vielsalm) ↳ Favoriser l'accès au logement ↳ Ralentir le trafic des poids lourds
ACTIVITES		↳Tourisme diffus, maîtrisé ↳ZI Burtonville : intégration ? ↔ environnement ? ↔ tourisme ?	↳ Valoriser le plan d'eau ↳Valorisation énergétique des déchets de bois *« Trouver le juste milieu, fixer des limites pour le développement touristique, pour la ZI de Burtonville »*	*« Ne pas faire de la Baraque de Fraiture un mini Walibi »*	↳Limiter les secondes résidences ↳Réglementer les gîtes de grande capacité	*« Tourisme ou industrie, il faut choisir »* ↳Favoriser les PME et le développement endogène	↳ZI Burtonville : - gestion environnementale (+ santé) - stop extension ↳Limiter les secondes résidences Réglementer les gîtes de grande capacité

11.2 RETOUR VIA LES VISITES DANS LES VILLAGES

11.2.1 Documents d'appel

Début juillet 2006, un article informant de l'organisation par la FRW de visites des villages et hameaux de la commune durant l'été paraît dans « L'Annonce de Vielsalm ». Les personnes intéressées sont invitées à prendre contact avec les agents de développement pour de plus amples renseignements.

De plus, un courrier d'invitation est adressé à toutes les personnes ayant déjà participé à l'Opération de Développement rural (personnes-ressources, participants aux information-consultation, participants aux retours).

11.2.2 Calendrier et participation

Date	Lieu	Nombre de participants
11 juillet 2006	Goronne	7
11 juillet 2006	Rencheux	2
12 juillet 2006	Ottré	0
12 juillet 2006	Joubiéval	4
18 juillet 2006	Fraiture	1
18 juillet 2006	Baraque de Fraiture	1
19 juillet 2006	Petit-Thier	3
19 juillet 2006	Burtonville	1
26 juillet 2006	Vielsalm	4
26 juillet 2006	La Comté	3
27 juillet 2006	Neuville	7
2 août 2006	Commanster et ses réserves naturelles	9
3 août 2006	Provedroux	0
30 août 2006	Ville-du-Bois	3
30 août 2006	Bêche	3
5 septembre 2006	Bihain	2
5 septembre 2006	Petites-Tailles	0
13 septembre 2006	Grand-Halleux	1
13 septembre 2006	Regné	1
14 septembre 2006	Salmchâteau	5
14 septembre 2006	Hébronval	0
Total		57

11.2.3 Objectifs poursuivis

Deux objectifs étaient essentiellement recherchés :

1. Permettre aux agents de développement de visualiser les éléments mis en avant par les habitants lors des consultations et permettre aux habitants de s'exprimer sur ces éléments.
2. Mobiliser une dernière fois (avant la période électorale) les personnes sensibilisées au Développement rural.

11.2.4 Méthode et déroulement

Durant les mois de juillet, août et septembre, les agents de développement accompagnés par les habitants intéressés, ont parcouru les vingt-deux villages de la commune en utilisant la méthode déambulatoire accompagnée pour « analyser » les villages.

La méthode déambulatoire propose de réunir un groupe d'habitants du village et de parcourir le village à pied, avec parfois de courts trajets motorisés, pour rejoindre les éléments remarquables du territoire ; une carte de la localité précise le trajet à emprunter. Les éléments sont choisis en fonction des atouts et faiblesses identifiés ainsi que des propositions émises après les premières rencontres avec les habitants et les personnes ressources ; ce sont les éléments présentés lors des retours à la population organisés en avril et mai 2006. Le parcours permet également à chacun d'apporter des éléments neufs au diagnostic en modifiant éventuellement le trajet préétabli. Les agents de développement encouragent les participants à s'exprimer et entament un dialogue avec les personnes croisées lors de la promenade.

11.2.5 Résultats

Ces visites ont permis aux agents de développement d'établir un dialogue et un contact privilégié, dans un cadre moins formel, avec quelques habitants. En effet, la participation de la population à ces visites villageoises est assez décevante.

Les agents de la FRW ont acquis une bonne connaissance du territoire et visualisé les éléments remarquables des villages ainsi que leur état. Ils ont identifié chez les habitants une aspiration à obtenir des résultats concrets et rapides aux souhaits exprimés et un intérêt pour le petit patrimoine.

Plus de 700 clichés, rassemblés dans un album photos commenté et complétés par une spatialisation cartographique des éléments remarquables, synthétisent les visites et proposent une représentation visuelle de l'information ; les photos pourront également être utilisée pour étudier « l'avant » et « l'après » d'une situation.

Annexe 5.

12 INFORMATION ET CONSULTATION DES PUBLICS CIBLES

Afin de permettre l'expression des publics jugés trop peu représentés lors des consultations villageoises, des réunions spécifiques ont été organisées. Les documents d'appel et la méthode consultative ont été mis au point avec le souci d'attirer ces publics ayant échappé aux créneaux habituels de consultation. Des objectifs complémentaires, spécifiques aux publics visés ont également été définis.

Les acteurs locaux en relation avec ces publics-cibles ont été associés aux rencontres afin de crédibiliser la démarche et d'assurer une collaboration active.

12.1 LES HABITANTS DE LA CITE SOCIALE DE CAHAY

12.1.1 Contexte

Suite à la très faible représentation des habitants du quartier social de Cahay et à la rencontre avec M. NOEL, Directeur de l'AMO L'Etincelle de Vielsalm, les agents de développement ont voulu nouer un partenariat avec l'AMO pour toucher les personnes de ce quartier et directement concrétiser un projet porteur de dynamique. C'est ainsi que les jeunes de la cité ont été mobilisés pour introduire un projet « Place aux jeunes », lancé par la CERA Fondation. L'objet du projet était le réaménagement du terrain de sport de la cité.

Via ses nombreux contacts directs avec les jeunes de la cité sociale de Cahay, l'AMO L'Etincelle a ainsi mobilisé un petit groupe intéressé.

12.1.2 Objectifs poursuivis

1. Rencontrer les habitants de la cité sociale de Cahay, très peu présents lors des réunions d'information et de consultation de la population.
2. Prouver aux habitants de la cité que le développement de leur commune passe également par eux.
3. Mobiliser directement les habitants de la cité sur un projet concret : « l'aménagement du terrain de sport ».

12.1.3 Méthode et déroulement

Afin de mieux cerner les attentes des jeunes, plusieurs rencontres sont organisées, dont l'une porte sur le terrain de sport ; les agents de la FRW ont élaboré une méthodologie :

- Echanges sur les éléments à conserver.
- Echanges sur ce que les jeunes à modifier et comment s'y prendre. Pour susciter ces échanges, les agents de développement ont mis les participants en situation par un jeu : au départ d'une somme d'argent de 2.500 € (billets Monopoly), ils devaient répondre à la question « Comment voudriez-vous changer le terrain ? » en utilisant des cartons sur lesquels étaient représentées des possibilités d'aménagement budgétées. Ils disposaient de ± 15 minutes et devaient réfléchir en concertation. A l'aide d'un tableau magnétique, les agents ont reformulé et noté les propositions des jeunes et les matérialiser sur le tableau tout en. demandant aux jeunes de proposer des pistes de solution visant à diminuer les coûts.



Les jeunes ont ensuite élaboré un toutes-boîtes invitant les habitants du quartier à une réunion d'information. Lors de cette rencontre, quelques remarques ont été formulées par les riverains du terrain.

Annexe 6.1.

La Commune a directement soutenu ce projet et a marqué son accord de principe pour réaliser les aménagements au cas où le projet serait refusé par CERA Fondation. Par ailleurs, la FRW et l'AMO se sont engagés à trouver d'autres voies de financement (sponsoring/mécénat des entreprises du bois du zoning de Burtonville).

12.1.4 Résultats

Le nombre de jeunes participant aux diverses réunions varie de 5 à 12. Les jeunes, dès les vacances de Pâques, se sont attelés à la tâche en remettant à neuf les paniers de basket et les goals de football. Ils ont ensuite traité les planches de bois pour la construction d'un abri.

En mai 2007, le projet proposé a été accepté par la CERA Fondation ; les jeunes ont reçu un subside de 2.000 euros. Néanmoins, le projet a pris du retard car un riverain a introduit un recours auprès de la Commune, qui s'est vue obligée de réaliser un plan et de lancer une enquête urbanistique.

12.2 LES JEUNES

12.2.1 Contexte

Suite à la très faible représentation des jeunes dans l'opération (hormis à Ville-du-bois, aucun jeune n'a participé aux réunions d'information et de consultation) et aux diverses démarches entamées avec l'AMO L'Etincelle, les agents de développement ont profité d'une rencontre entre l'AMO et les représentants des classes (3, 4, 5 et 6ème années) des écoles secondaires de la commune (deux implantations de l'Athénée et l'Institut du Sacré-Cœur) pour toucher les jeunes Salmiens.

12.2.2 Objectifs poursuivis

1. Rencontrer les jeunes de 12 à 18 ans, sous-représentés lors des réunions de consultation de la population.
2. Pouvoir confronter leur vision de la commune à celle des adultes et connaître les projets qu'ils souhaitent voir mis en œuvre.

12.2.3 Méthode et déroulement

Lors de la rencontre avec l'ensemble des représentants de classes des écoles secondaires, les agents de développement ont fait une brève présentation de l'Opération de Développement rural. Ils ont ensuite distribué cinq questionnaires à chacun des jeunes présents, à transmettre à leurs camarades de classe. C'est donc 150 questionnaires qui ont été distribués. Une urne a été déposée au secrétariat de chaque école pour récolter les documents complétés.

12.2.4 Résultats

Sur les 150 questionnaires distribués, 25 ont été déposés dans les urnes, soit un taux de réponse de 16%.

A la question « Voudrais-tu rester dans ton village plus tard ou préfèrerais-tu habiter ailleurs ? Pourquoi ? »,

- près de la moitié des jeunes affirment qu'ils souhaitent rester dans leur village. *« J'aime la campagne, la convivialité entre les habitants et les amusements qu'on peut avoir en groupe » « Car c'est là que j'ai grandi » « Car mon village est un village paisible où il fait bon vivre »…*
- 1/3 d'entre eux répondent qu'ils ne savent pas encore où ils préfèreraient habiter, ils soulignent néanmoins pour la plupart qu'ils désirent vivre à la campagne. *« Je peux y rester ou m'en aller dans un autre petit village. Je veux garder la tranquillité que l'on a dans un petit village ainsi que la proximité des voisins, être dans un village où tout le monde se connaît. Ainsi que pour rester*

proche de ma famille. » « Oui car ma famille et moi y vivons depuis toujours. Non car trop peu d'emplois, d'activités, de magasins, etc. »…

- 22% ne souhaitent pas rester à Vielsalm. *« Parce que je veux que mes enfants aient la possibilité d'avoir accès à tout (bibliothèque, centre sportif, centre commercial, école) sans avoir à prendre un quelconque moyen de communication »* ou *« Je me sens bien dans mon village mais je ne pense pas y rester car les études que je veux entreprendre vont me demander de faire certains voyages vers l'étranger »…*

A la seconde question « Si tu pouvais développer trois projets, rêves pour améliorer la qualité de vie des jeunes de Vielsalm et de ses villages, quels seraient-ils ? », voici les orientations que les jeunes de Vielsalm préconisent par ordre de préférence :

1. l'aménagement de lieux de rencontre dans les différents villages et l'organisation de rassemblements ;
2. l'organisation d'activités culturelles, avec la création d'un centre culturel et d'un cinéma ;
3. le développement d'activités sportives via la construction d'un hall omnisport ;
4. des moyens de transport adaptés au milieu rural et une sécurité renforcée ;
5. le développement d'une politique de logements pour les jeunes de la commune, etc.

Les agents de développement ont conçu des affiches reprenant les résultats de la consultation et ont les ont déposées dans les écoles afin d'assurer un retour aux jeunes. Un article est également paru dans « L'Annonce de Vielsalm ».

Annexe 6.2.

13 CONSTITUTION DE LA COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL

13.1 INTRODUCTION

Après une pause et les élections d'octobre 2006 (près de 9 mois), les agents de la FRW ont édité un toutes-boîtes faisant le point sur l'état d'avancement l'Opération de Développement rural et appelant officiellement les candidatures à la CLDR. Ces informations ont également été mises en ligne sur le site Internet de la Commune. Par ailleurs, toutes les personnes ayant déjà participé à l'une ou l'autre réunion ont reçu un courrier personnel les invitant à poser leur candidature à la CLDR.

Annexe 7.

13.2 COMPOSITION DE LA CLDR

L'analyse suivante est basée sur les 48 candidatures recevables parvenues à la FRW. Il n'a pas été tenu compte du délai de réponse fixé au 22 décembre, les candidatures sont donc arrivées jusqu'au 18 janvier. Tous les candidats qui se sont manifestés dans le délai imparti ont été retenus par le Conseil communal.

Sex-ratio ou disposer d'une proportion suffisante de représentantes féminines : 16 candidates se sont présentées, ce qui correspond à 1/3 des candidatures.

Répartition géographique ou disposer d'une répartition équilibrée des différents villages ou hameaux qui composent la commune : on observe une relative bonne répartition des villages parmi les candidatures. La FRW a ainsi reçu douze candidatures d'habitants du Plateau des Tailles. Grand-Halleux est représenté par cinq habitants, originaires de différents hameaux. Aucune candidature n'est parvenue des villages de Burtonville, Neuville et Ottré. D'autres villages sont par contre surreprésentés : Goronne avec sept représentants et Vielsalm avec dix.

Répartition des classes d'âge ou disposer d'une répartition équilibrée des différentes classes d'âge de la population : on observe une bonne répartition : 13% ont entre 20 et 35 ans, 27% ont entre 36 et 50 ans, 43% ont entre 51 et 65 ans et 17 ont plus de 66 ans.

Répartition socioprofessionnelle ou disposer d'une répartition équilibrée des différentes catégories socioprofessionnelles de la population : bon nombre de catégories socioprofessionnelles sont présentes : des indépendants, dont deux agriculteurs, ainsi que des professions libérales et Horeca, des salariés, employés et ouvriers. A noter une surreprésentation des retraités, liée à la répartition des classes d'âge, sans que cette situation soit excessive par rapport à certains cas se présentant parfois dans d'autres communes.

Participation aux différentes phases de l'Opération de Développement rural : une grande majorité a déjà participé mais neuf candidats rejoignent l'ODR à ce stade, ce qui est intéressant pour la dynamique et ne limite pas la participation citoyenne aux personnes déjà impliquées.

Les représentants de la population

Effectifs Suppléants	Genre	Nom	Prénom	Localité	Date de naissance	Profession	Membre de la CCAT	Implication dans la vie locale	A participé à une étape de l'ODR
E	M.	ANDRIANNE	Jacques	Vielsalm	04/01/1943	Indépendant (imprimeur)	x	x	x
S	M.	ANDRIANNE	Philippe	Bihain	11/01/1956	Indépendant (botaniste)		x	
E	M.	BOCK	Michel	Grand-Halleux	06/12/1963	Agent de maîtrise		x	x
E	M.	BONMARIAGE	Jules	Rencheux	27/10/1955	Ouvrier en construction	x	x	x
S	M.	BOULANGÉ	André	Regné	09/02/1960	Kiné		x	x
S	Mme	BOULANGER	Bernadette	Regné	24/01/1969	Employée bancaire		x	
E	Mme	COUNSON	Jeannine	Salmchâteau	15/07/1938	Retraitée		x	
S	M.	DECKERS	José	Goronne	15/01/1961	Agriculteur	x	x	x
E	M.	DE HERT	Léopold	Bêche	13/12/1939	Retraité			
S	M.	DELCOMINETTE	Laurent	Vielsalm	05/05/1977	Indépendant (architecte)		x	x
E	Mme	DENIS	Christiane	Regné	29/04/1943	Retraitée (institutrice)			x
S	Mme	DETHIER	Gabrielle	Goronne	24/04/1942	Retraitée (enseignante)		x	x
S	M.	DEWULF	Walther	Vielsalm	16/03/1935	Retraité (militaire)		x	
S	Mme	DIRX	Josine	Vielsalm	01/02/1953	Employée		x	x
E	M.	DROUGUET	Johnny	Rencheux	15/06/1952	Militaire		x	x
S	Mme	DUSSART	Huguette	Petites-Tailles	14/08/1944	Retraitée			
E	Mme	EVRARD	Yvette	Ville-du-Bois	17/03/1957	Employée		x	
E	M.	FAUTRÉ	Robert	Goronne	08/06/1958	Logisticien	x	x	
S	Mme	FOSSEPREZ	Gladys	Provedroux	08/08/1949	Commerciale - décoratrice		x	x
S	M.	FRAIPONT	André	Goronne	01/01/1937	Retraité (pharmacien)	x	x	x
E	M.	GEORIS	Roger	Goronne	07/08/1948	Retraité (SNCB)		x	x
S	M.	GÉRARDY	Bruno	Rencheux	16/10/1972	magasinier		x	x
S	Mme	GOOSE	Lucie	Goronne	01/01/1957	Infirmière sociale		x	x
S	M.	GRÉGOIRE	Joseph	Vielsalm	24/10/1930	Retraité		x	x
E	Mme	GRITTEN	Anne-Marie	Bêche	07/07/1939	Retraitée		x	x
E	M.	KOOS	Jean-Marie	Joubiéval	06/08/1941	Retraité (enseignant)		x	x
E	Mme	LEGROS	Agnès	Grand-Halleux	14/03/1980	Etudiante en droit		x	
E	M.	LENERS	Fabrice	Commanster	27/04/1971	Ouvrier			x
S	Mme	LENGLER	Bernadette	Baraque de Fraiture	09/02/1956	Hôtelière			x
S	M.	LÉONARD	Jean-Pierre	Fraiture	30/08/1962	Employé		x	x

E	Mme	LORENT	Marie-Jeanne	Grand-Halleux	10/07/1952	Educatrice		x	x
S	M.	LOXHAY	Pierre	Regné	27/07/1942	Retraité (enseignant)			x
E	M.	MELCHIOR	Gabriel	Petit-Thier	27/06/1949	Assistant social	x	x	x
E	M.	MESTDAG	Guy	Petites-Tailles	25/03/1935	Retraité			x
E	Mme	MOLHAN	Marie-Louise	Hébronval	25/02/1923	Retraitée (enseignement)			x
E	M.	MONFORT	Jean-Luc	Salmchâteau	06/06/1955	Restaurateur			x
S	M.	MONVILLE	Jean-Pierre	Vielsalm	18/11/1948	Vétérinaire		x	x
S	M.	NOËL	Jean-Claude	Petit-Thier	18/04/1961	Assistant social		x	x
S	M.	OFFERGELD	Jean-Pierre	Vielsalm	24/04/1931	Retraité (DNF)		x	x
S	M.	ORBAN	André	Joubiéval	18/03/1937	Retraité			x
E	M.	PARMENTIER	Nicolas	Commanster	07/03/1986	Agriculteur - Chauffagiste			x
E	M.	PÉRILLEUX	Philippe	Vielsalm	12/12/1956	Directeur service accueil pers. hand.		x	
E	M.	PHILIPPART	Raymond	Vielsalm	10/06/1945	Retraité	x	x	x
E	Mme	REMACLE	Jacqueline	Goronne	29/10/1943	Sans profession		x	x
E	M.	SERVAIS	Thierry	Grand-Halleux	19/10/1961	Chauffeur	x	x	x
S	M.	SEVRIN	Guy	Vielsalm	05/03/1953	Retraité (enseignant)		x	x
S	M.	VAN ZUYLEN	Jean-Paul	Grand-Halleux	06/03/1952	Indépendant (gestion forestière)		x	x
S	Mme	WERY	Sandra	Vielsalm	23/05/1972	Conseillère emploi			x

Les représentants du Conseil communal

Effectifs **S**uppléants	Genre	Nom	Prénom	Localité	Date de naissance	Profession	Membre de la CCAT	Implication dans la vie locale	Infos-Consults
S	M.	BACCUS	Denis	Ville-du-Bois					
E	M.	BERTIMES	Jean-Pierre	Grand-Halleux					
S	M.	BLERET	Christophe	Neuville					
E	M.	BODSON	Pierre	Rencheux					
S	Mme	CAËLS	Maryse	Rencheux					
S	M.	CHARLES	Etienne	Vielsalm (Priesmont)					
S	M.	CRÉMER	Pierre	Provedroux					
E	M.	ENGLEBERT	Roland	Rencheux					
E	M.	MATHIEU	Ovide	Hébronval					
E	M.	REMACLE	Joseph	Petit-Thier					
E	M.	RION	François	Burtonville					
S	Mme	WILLEM	Florence	Joubiéval					

14 PREMIERE SEANCE PLENIERE DE LA CLDR : LE 3 AVRIL 2007

Nombre de participants : 50



14.1 ORDRE DU JOUR

19h30 : Conférence de presse

1. 20h00 : Installation de la CLDR
2. Rappel de l'état d'avancement de l'Opération de Développement rural
3. Définition des missions de la CLDR
4. Approbation du Règlement d'Ordre Intérieur
5. Présentation de la Partie 1
6. Planification du travail de la CLDR
7. Brève présentation des membres
8. 22h30 : Clôture de la réunion

14.2 METHODOLOGIE

Les différentes informations ont été présentées via un support PowerPoint.

14.3 RESULTATS

Les membres ont pris conscience de leur rôle dans l'opération. Le compte-rendu de la réunion se trouve en annexe.

Annexe 8.

15 DEUXIEME SEANCE PLENIERE DE LA CLDR : LE 18 AVRIL 2007

Nombre de participants : 42

15.1 ORDRE DU JOUR

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 03 avril 2007
2. Travail sur l'élaboration d'un diagnostic communal commun
3. Divers

15.2 METHODOLOGIE

L'objectif de cette deuxième réunion de la CLDR était l'élaboration d'un diagnostic communal commun, basé sur la présentation de la Partie 1 du PCDR (reçue lors de la réunion précédente) ainsi que sur la perception que les membres ont de leur territoire. La méthodologie proposée pour l'élaboration du diagnostic s'appuyait sur la réalisation de trois cartes, en trois temps distincts :

1. un temps pour les évolutions et changements repérés depuis 10 à 15 ans dans la commune,
2. un temps pour les atouts, les éléments remarquables du territoire,
3. un troisième temps pour les faiblesses.

Chaque temps était divisé en trois séquences :

1. Par groupes de deux, les membres recevaient 3 cartons (3 cartons blancs pour les évolutions, 3 verts pour les atouts et 3 rouges pour les faiblesses) et un feuillet « mémos » (reprenant les divers domaines de réflexion). Pendant 10 minutes, ils ont réfléchi par paires à 3 éléments essentiels et les ont notés sur les cartons (une idée par carton).
2. Ensuite, les groupes ont fusionné deux par deux pour former des groupes de 4 personnes, chargées de choisir les trois idées fortes émergeant des 6 cartons (10 minutes pour discuter, négocier et décider).
3. Enfin, les cartons « élus » ont été rassemblés par les agents de la FRW pour une mise en commun puis lus à haute voix. Parallèlement, les éléments ont été reportés graphiquement sur une carte et regroupés par thématiques sur un tableau. Après cela, les agents de la FRW ont synthétisé les idées émises par la CLDR.



La méthodologie proposée a permis de partager les différentes visions de la commune (en tant que territoire). La réflexion a été menée non plus village par village mais au niveau de la commune dans son ensemble, allant à l'essentiel tout en prenant du recul, de la hauteur.

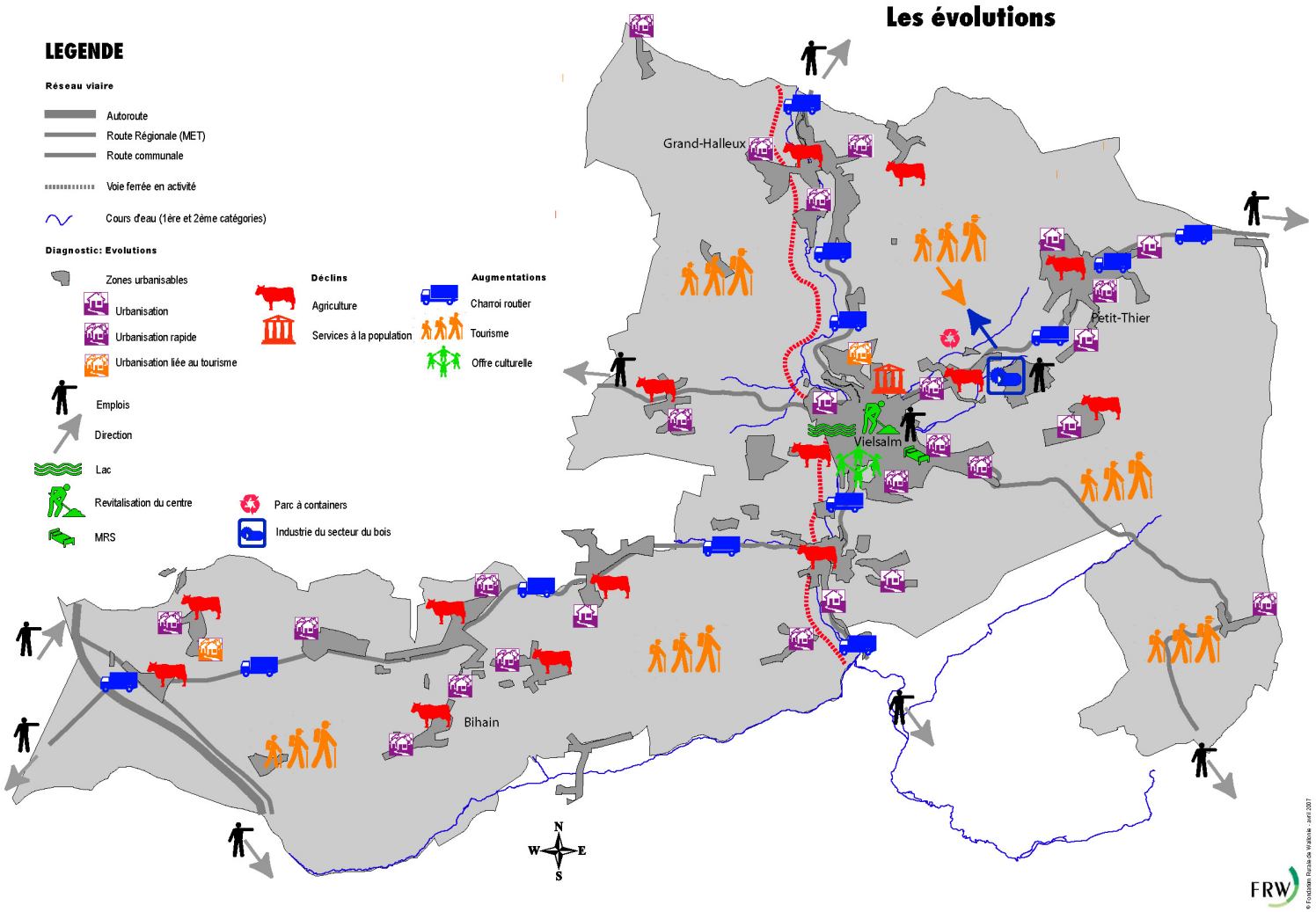
15.3 RESULTATS

Les résultats ont été recueillis au travers d'un ensemble de cartons de couleurs (blancs, verts et rouges) et de trois cartes.

Les évolutions, les changements positifs et négatifs depuis 10 à 15 ans

Ce que les membres ont écrit sur les cartons
Accroissement de l'urbanisation (création de nouveaux lotissements) et amélioration du cadre de vie dans Vielsalm-centre et dans les villages Etat du bâti = positif ainsi que la réorganisation des voies à Vielsalm Aménagement plus convivial du centre de Vielsalm Amélioration heureuse du site marécageux en un endroit très convivial (plan d'eau) La commune est plus propre, y compris les abords des maisons privées. Le parc à conteneurs est bien tenu et on y est bien accueilli
Poussée de l'urbanisation Urbanisation : grosse poussée de constructions pas toujours adaptées à la région (directives urbanistiques ?) Urbanisation : expansion de la construction dans les villages → changement du paysage et envahissement sur les zones vertes. La restauration est-elle favorisée ? Evolutions (pas toujours positives) du paysage des campagnes
Villages dortoirs
Rareté des terrains à bâtir, d'où augmentation des logements (sociaux entre autres)
Problèmes sociaux : délinquance des jeunes (écoles, bals, rues, …)
Forte croissance de l'offre culturelle
Création de services à la population (éducation – santé) / Moins de service (poste, police…) Services à la population : maintien de la polyclinique MRS Service population : maintien de la gare/poste, inexistence de services de transport pour les personnes âgées. Administration des finances ? Diminution des services publics et privés (éloignement géographique et humain) Service de transport public irrégulier, voire inadapté, d'où désertification des villages Disparition des services de proximité
Aménagement routier : certains tronçons se dégradent très fort Trafic en hausse mais aménagement routier et sécurité routière en déficit. De plus, le réseau ferroviaire est en danger Il y a une grande augmentation du trafic routier, surtout les camions Problèmes de mobilité + sécurité routière Infrastructure non adaptée au charroi lourd Forte augmentation du trafic routier → insécurité, nuisances et potentiellement des difficultés de mobilité
Evolution du commerce, de l'industrie et du tourisme Augmentation du tourisme Tourisme – Emploi : déplacement des tissus de l'activité. Ex : agriculture meurt, tourisme augmente, village dortoir, emploi hors commune Disparition des petits commerces. Augmentation de l'activité industrielle au zoning et de l'activité touristique Difficulté à choisir l'orientation du développement de la commune entre tourisme (plan d'eau mal valorisé) et économie (zoning mal situé) Main-d'œuvre en déclin pour l'agriculture, en augmentation pour le développement industriel et de l'artisanat, ce qui entraîne une augmentation du charroi

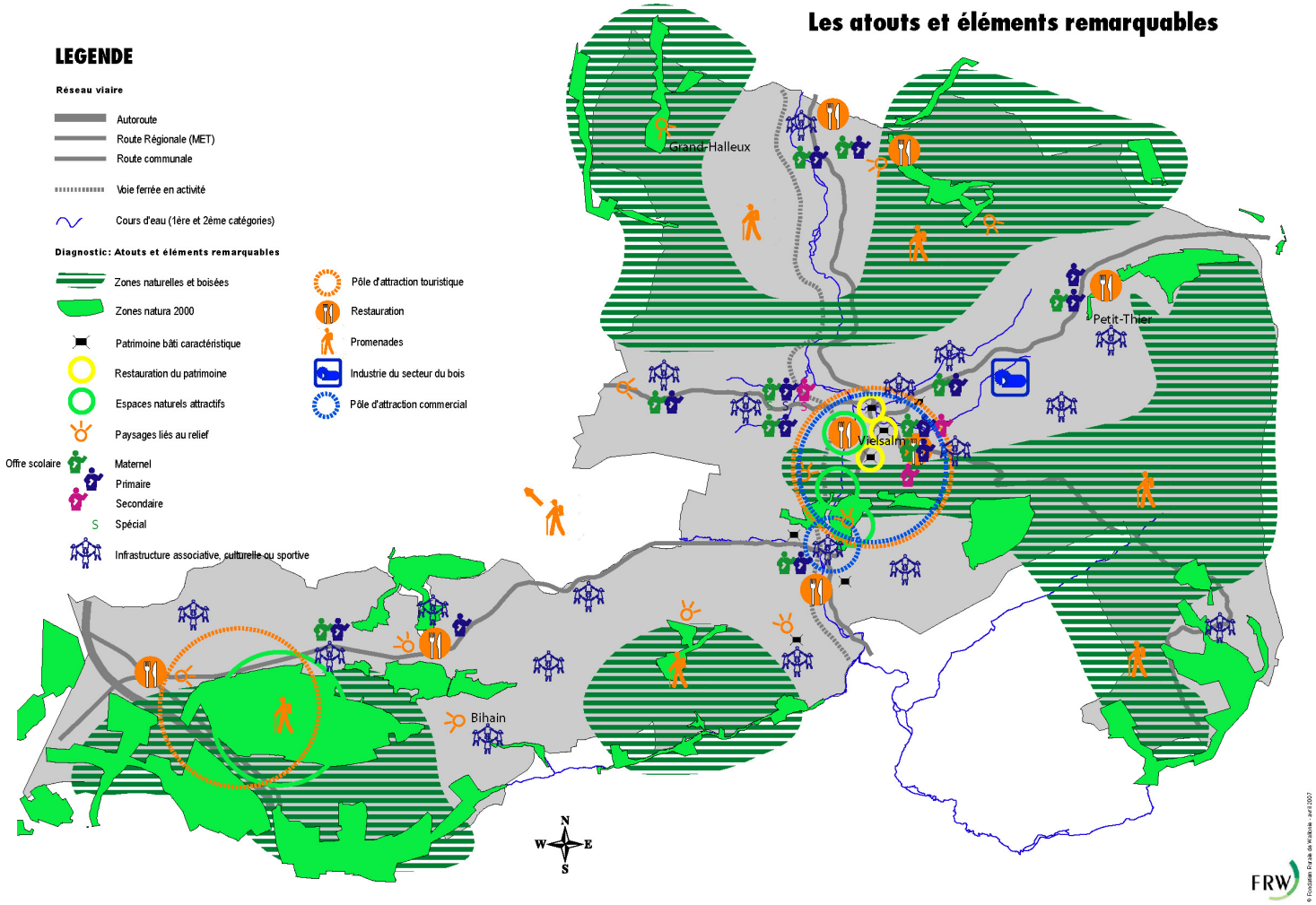
Synthèse des évolutions : Au niveau des changements intervenus dans la commune depuis 10 à 15 ans, la CLDR met en avant l'évolution des villages et de Vielsalm-centre. En effet, le cadre de vie s'est amélioré, est devenu plus convivial ; certains membres notent tout de même une évolution vers des villages dortoirs. Parallèlement, ils constatent une altération des paysages, causée notamment par une urbanisation pas toujours adaptée à la région et mettent l'accent sur des problèmes de sécurité routière, dus à l'augmentation d'un trafic au sein des villages et de Vielsalm. Ce trafic s'explique entre autres par le développement de la filière bois et du tourisme. De plus, ils regrettent que l'accès à la propriété et à un logement deviennent de plus en plus difficile pour les personnes « du cru ». Par ailleurs, ils déplorent le déclin des services à la population en soulignant néanmoins l'accroissement de l'offre culturelle.


Les évolutions
LEGENDE
Réseau viaire
Autoroute
Route Régionale (MET)
Route communale
Voie ferrée en activité
Cours d'eau (1ère et 2ème catégories)
Diagnostic: Evolutions
Zones urbanisables
Urbanisation
Urbanisation rapide
Urbanisation liée au tourisme
Emplois
Direction
Lac
Revitalisation du centre
MRS
Déclins
Agriculture
Services à la population
Parc à containers
Industrie du secteur du bois
Augmentations
Charroi routier
Tourisme
Offre culturelle
Grand-Halleux
Petit-Thier
Vielsalm
Bihain
N
W
E
S
FRW

Les atouts, les éléments remarquables

Ce que les membres ont écrit sur les cartons
Grand espace vert, sentiers et promenades et zones naturelles (Baraque de Fraiture) et le plan d'eau De manière générale : espace naturel intéressant au plan paysager : le Bec du Corbeau, le Défilé de la Fosse Roulette, les Fagnes de Petites-Tailles → à valoriser Espaces naturels remarquables : réserves naturelles, zones Natura, la pierre (le coticule) Environnement (Pays de pierre, bois, eau, air ?) à respecter Patrimoine naturel ++ (forêts, plan d'eau)
Patrimoine historique ou réaménagé (châteaux, glacière, coticule, Archéoscope) Caractéristiques du bâti ancien Amélioration remarquable des façades et murs en pierres des différents bâtiments privés ou publics Bonne restauration intérieure et extérieure de la Maison du Tourisme, de l'Archéoscope, des Comtes de Salm Effort de conservation du caractère rural
Le paysage et le relief favorisent une renommée pour le tourisme et apportent le bien-être aux habitants Mise en valeur de notre patrimoine, de notre espace naturel par une augmentation des promenades → dynamisation touristique Sites touristiques intéressants par promenades bien balisées avec de bonnes cartes et des circuits intercommunaux forts agréables, lac, Comtes de Salm, musées Espace naturel attractif pour le tourisme (Ardenne, Baraque de Fraiture, plan d'eau) Utilisation des atouts nature par l'industrie dans la filière bois et par le tourisme ce qui engendre de l'emploi dans les activités annexes en plus (grandes surfaces, commerces divers) Ressources du milieu physique favorables au développement économique (tourisme, industrie)
Fleuron de l'industrie du bois (moins mal située) Emplois dans les entreprises : augmentation du nombre d'emplois (entre autres aux non qualifiés). Importance du commerce Situation caractéristique de Vielsalm (frontières) est un atout du point de vue de l'attractivité commerciale et touristique
Offre scolaire (enseignement général, technique et professionnel) Offre d'enseignement en général et en particulier l'aide aux personnes handicapées (enseignement spécialisé et Hautes Ardennes asbl) Les écoles bien maintenues
L'associatif bien maintenu (groupements, maisons de village, …) Richesse en infrastructures sportives et culturelles et folkloriques Associatif villageois bien maintenu Augmentation sensible de la vie associative dans toutes les entités rurales de la commune (clubs sportifs, marches des 3x20, jeux associatifs, troupes théâtrales, etc.) Vie associative très développée (21 juillet, MESA, Macrales, nombreux restaurants) Diversité des activités de caractère associatif et culturel (jeunesse, 3x20, bibliothèque) Augmentation des manifestations festives et augmentation de la vie dans les villages Vie associative, culture, … très active + réseau de bénévoles Manifestations culturelles riches, importantes pour le sentiment d'identité
Les villages à taille « humaine » permettent encore une authenticité qui se traduit dans une identité commune à la population des villages, ce qui a pour bénéfice une certaine diversité et un dynamisme dans la commune

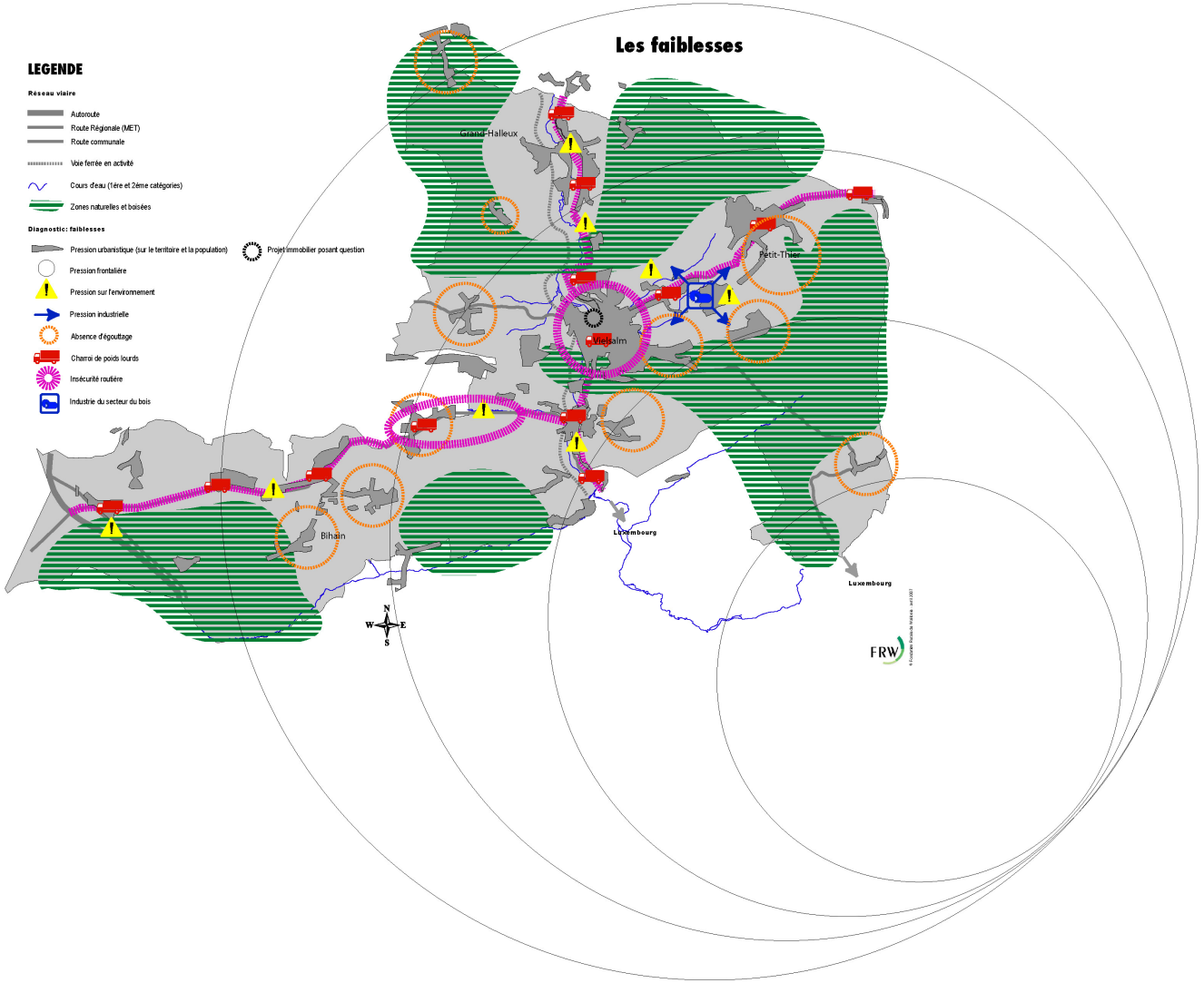
Synthèse des atouts : Au niveau des atouts et des éléments remarquables de la commune, les membres de la CLDR insistent fortement sur la présence d'un environnement naturel et bâti de qualité, valorisé pour développer l'économie, à savoir le tourisme et la filière bois. Ils notent dès lors un dynamisme de l'économie et du commerce local. Par ailleurs, ils relèvent une offre scolaire importante et une vie associative dynamique dans les villages, avec une multiplication des manifestations, ce qui contribue au développement d'une commune humaine, authentique et valorisant sa diversité.


Les atouts et éléments remarquables
LEGENDE
Réseau viaire
Autoroute
Route Régionale (MET)
Route communale
Voie ferrée en activité
Cours d'eau (1ère et 2ème catégories)
Diagnostic: Atouts et éléments remarquables
Zones naturelles et boisées
Zones natura 2000
Patrimoine bâti caractéristique
Restauration du patrimoine
Espaces naturels attractifs
Paysages liés au relief
Offre scolaire
Maternel
Primaire
Secondaire
S
Spécial
Infrastructure associative, culturelle ou sportive
Pôle d'attraction touristique
Restauration
Promenades
Industrie du secteur du bois
Pôle d'attraction commercial
Grand-Halleux
Petit-Thier
Vielsalm
Bihain
N
W
E
S
FRW

Les problèmes, les inconvénients, les faiblesses

Ce que les membres ont écrit sur les cartons
Pollutions d'origines diverses, immondices le long des routes, menaces pour l'environnement naturel Augmentation des pollutions de diverses origines (charroi, air, eau, anciennes décharges) Pollution, dépôts sauvages, nuisances dues au trafic, risque de détérioration de l'espace naturel Dépôts sauvages, paysages détériorés, accotements routiers = poubelles
Position et développement de l'activité industrielle non intégrée et destructrice de l'activité locale, du commerce et du vécu des habitants Implantation du zoning apporte beaucoup de nuisances / pas d'égouttage dans beaucoup de villages Respect de l'environnement><Développement économique
Manque d'unité dans le style des nouvelles constructions et présence de chancres (bâtiments insalubres), dévalorisation de l'environnement immédiat Manque d'harmonie, d'identité visuelle dans notre bâti et occupation du territoire « débridé » Constructions inesthétiques, mal intégrées / Mauvais état du logement locatif Projet de l'Espace Rinnen un peu mégalo – ne devrait pas se faire sans concertation de la population
Manque de pistes cyclables – Ravel Points dangereux sur le réseau, sécurité ? vélos piétons Non respect des limitations de vitesse, points dangereux sur le réseau, zones bruyantes, difficultés à circuler à pied (trottoirs pas toujours adaptés) et en vélo (pas de piste cyclables) Réseau routier inadapté au charroi actuel, avec de multiples zones dangereuses pour usagers faibles (vélo, piéton, …) et code de la route peu respecté par différents usagers (camions, motos, …) Infrastructures : points dangereux sur le réseau, zones bruyantes, danger pour la circulation des vélos et des piétons Services en général peu accessibles si les gens non motorisés / heures d'ouvertures des services communaux mal adaptées / transport inter-villages peu existant / peu de pistes cyclables bien adaptées
Mobilité : manque d'infrastructures, densité sur le réseau routier en forte augmentation → dégradations importantes et nuisances sonores Poids lourds encombrants, nuisibles et dangereux
Attention aux personnes vieillissantes, aux plus démunis, notamment en matière de logement Manque d'habitations sociales, vente aux étrangers du patrimoine bâti, dû au manque de moyens financiers des habitants locaux Problème de la migration des jeunes : emploi insuffisant, problématique de la mobilité en zone rurale, difficulté d'accession à la propriété Difficulté pour les jeunes d'acquérir un bien immobilier à un prix raisonnable par rapport à leur revenu
Fuite des cerveaux Commerces fragilisés par l'ouverture de centres commerciaux mastodontes Chômage, point noir en général, peut-être dû à la proximité du Luxembourg
Encadrement des jeunes pas toujours suffisant. Exemple : disparition des mouvements de jeunesse dans certains villages, pas de moyens de locomotions à la sortie des bals (bus gratuits) Chômage important des jeunes qui induit les délinquances
Dégradation des bâtiments publics et privés. Exemple : écoles primaires et secondaires ou certains coins de la région avec habitat dégradé peuvent susciter la délinquance Le bâtiment des Doyards est sous-utilisé

Synthèse des faiblesses : Au niveau des faiblesses et des inconvénients rencontrés dans la commune, les membres de la CLDR regrettent que leur environnement naturel (qu'ils considéraient comme un véritable atout) soit menacé par des pollutions de diverses origines, notamment dues à la mauvaise implantation du zoning industriel. De plus, ils soulignent le manque d'harmonie dans les nouvelles constructions. Au niveau de la population, ils notent un accès de plus en plus difficile à un logement décent pour les jeunes et les personnes âgées et une mobilité défaillante pour les usagers faibles. Ils déplorent également un réseau routier peu adapté au trafic actuel et s'interrogent sur les effets que peut induire la proximité avec le Luxembourg.


Les faiblesses
LEGENDE
Réseau viaire
Autoroute
Route Régionale (MET)
Route communale
Voie ferrée en activité
Cours d'eau (1ère et 2ème catégories)
Zones naturelles et boisées
Diagnostic: faiblesses
Pression urbanistique (sur le territoire et la population)
Projet immobilier posant question
Pression frontalière
Pression sur l'environnement
Pression industrielle
Absence d'égouttage
Charroi de poids lourds
Insécurité routière
Industrie du secteur du bois
Grand-Halleux
Petit-Thier
Vielsalm
Bihain
Luxembourg
Luxembourg
N
W
E
S
FRW

Annexe 9.

16 TROISIEME SEANCE PLENIERE DE LA CLDR : LE 23 MAI 2007

Nombre de participants : 37

16.1 ORDRE DU JOUR

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 18 avril 2007
2. Validation du diagnostic communal commun
3. Réflexion sur les objectifs de développement
4. Présentation des dossiers en cours
5. Validation des objectifs de développement
6. Divers

16.2 METHODOLOGIE

Sur base du travail réalisé lors de la réunion précédente, l'auteur de programme a rédigé un document intitulé « Diagnostic communal commun » (Cfr. Partie 3) et l'a envoyé aux membres en annexe à la convocation. La Commission ayant validé le diagnostic, l'étape suivante consiste à définir des objectifs de développement.

16.2.1 Phase 1 : Examen des questions

Dans un premier temps, les membres reçoivent un document reprenant une série de questions identifiées par les agents de développement sur base du diagnostic communal commun.

- Comment préserver et valoriser notre cadre de vie et notre paysage de type ardennais ?
- Quel est le devenir de nos structures villageoises ?
- Comment améliorer la mobilité et la sécurité routière ?
- Comment intégrer la dimension environnementale ?
- Comment faire en sorte que tous participent à la vie de la commune et des villages ?
- Comment gérer la question d'un accès au logement pour tous dans la commune ?
- Quels types de services et d'actions sociales, culturelles et sportives développer ?
- Quelle économie et quels emplois pour demain ?
- Quel développement touristique promouvoir ? Quel public attirer ?

Il est demandé aux membres de prendre connaissance de cette liste et, en regard du diagnostic, de se demander si les questions posées sont pertinentes et s'il n'en manque pas ?
Il est bien précisé qu'il ne s'agit nullement ici de trouver des réponses aux questions. Les membres réfléchissent pendant dix minutes par groupes de deux.
Après le temps de réflexion, un tour de table est réalisé pour une mise en commun.

16.2.2 Phase 2 du travail : proposition d'objectifs de développement

Au verso de la feuille consacrée aux questions, les membres découvrent la proposition d'objectifs de développement telle que formulée par l'auteur de PCDR, à savoir :

- Constituer des filières économiques équilibrées, basées sur les ressources locales.
- Développer un tourisme respectueux de l'environnement, basé sur les ressources locales (le coticule, les fagnes, les paysages, les forêts, le plan d'eau, le patrimoine bâti, etc.)
- Mettre en place une véritable réflexion de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, en vue de respecter le caractère ardennais de la commune
- Améliorer la sécurité routière et la mobilité en réglant les problèmes liés au trafic poids lourds et en favorisant les déplacements inter-villages
- Intensifier l'intégration sociale et la convivialité et soutenir la participation de tous à la vie locale
- Favoriser l'accès aux logements (tant acquisitifs que locatifs) pour les jeunes ménages et les personnes âgées
- Maintenir et développer des services adaptés aux besoins et accessibles à la population

Ces objectifs se veulent transversaux et sont en lien direct avec les questions posées. Les membres peuvent juger de la cohérence globale de la proposition.

16.2.3 Phase3 : Présentation des projets à venir/en cours sur la commune

Afin que les membres comprennent bien le contexte global communal de l'Opération de Développement rural, Monsieur le Bourgmestre présentent les dossiers importants en cours et futurs dans la commune, à savoir l'agrandissement du zoning de Burtonville, le projet immobilier sur le terrain « Rinnen » (et ses abords) et l'aménagement du site de la Baraque de Fraiture.

16.3 RESULTATS

Les objectifs n'ont pu être validés faute de temps et le point est reporté à la prochaine réunion. La présentation du Bourgmestre a suscité des réactions assez vives de la part de certains membres, s'interrogeant sur les possibilités pour la CLDR de donner son avis sur ces dossiers importants.
Le compte-rendu de la réunion se trouve en annexe.

Annexe 10.

17 QUATRIEME SEANCE PLENIERE DE LA CLDR : LE 14 JUIN 2007

Nombre de participants : 40

17.1 ORDRE DU JOUR

1. Introduction – le mot du président
2. Approbation du compte-rendu de la réunion du 23 mai 2007
3. Réflexion sur les objectifs de développement et préparation des groupes de travail
4. Divers

17.2 METHODOLOGIE

17.2.1 Première partie du travail sur les objectifs de développement : examen de la cohérence

Afin d'examiner la cohérence, les éventuelles contradictions et/ou les concordances des objectifs entre eux, les membres, par groupe de deux, reçoivent et complètent un document de travail, comportant trois phases :

1- Examen des **objectifs deux par deux** et déterminer si les objectifs sont :
 *** cohérents** : ces deux objectifs ne vont-ils pas l'un à l'encontre de l'autre ? Présentent-ils un rapport logique et harmonieux ?
 *** contradictoires** : s'opposent-ils, la réalisation de l'un empêche-t-il la réalisation de l'autre ?
 *** analogues** : abordent-ils des thématiques comparables et dès lors pourraient-ils éventuellement être soit fusionnés soit reformulés plus spécifiquement ?
2- Dans un second temps, toujours sur le même document, les objectifs sont en regard d'un défi. Il leur est demandé de dire si les sept objectifs peuvent être résumés en ce défi global. Ainsi, comme précédemment, l'ensemble est-il cohérent ou renferme-t-il des contradictions?
3- Enfin, pour s'assurer de la globalité de la proposition faite, une dernière question est posée. Il s'agit de mettre en parallèle le diagnostic communal commun (validé lors de la précédente réunion) et de s'assurer que les différentes thématiques abordées sont toutes reprises dans les objectifs.

Pour réaliser ce travail, les membres disposent d'un moment de réflexion. Ensuite, une mise en commun – débat est réalisée.

17.2.2 Deuxième partie du travail sur les objectifs de développement : examen de la pertinence

Le travail traitant de la cohérence des objectifs ayant pris davantage de temps que prévu, la suite du travail ne peut être abordée lors de cette réunion. Il était prévu initialement de constituer des groupes de travail afin que ces derniers jugent de la pertinence des objectifs.

Les groupes sont constitués en fin de réunion (maximum 8 membres par objectif) et sont invités à se réunir afin de réaliser la seconde partie du travail durant les vacances d'été (date limite pour fournir le travail : le 15 août 2007). Les membres qui le souhaitent peuvent bénéficier de la présence des agents de développement de la FRW pour animer leur groupe.

L'objectif de chaque groupe est de retravailler l'objectif de développement choisi en fonction des différentes remarques formulées en séance plénière.

17.3 RESULTATS

Les résultats de la première partie du travail (la cohérence) sont consultables dans le compte-rendu en annexe.

Annexe 11.

18 SUITE DE LA QUATRIEME SEANCE DE LA CLDR : LES GROUPES DE REFLEXION SUR LES OBJECTIFS : ETE 2007

18.1 ORDRE DU JOUR

Réflexion sur les objectifs de développement

18.2 CALENDRIER ET PARTICIPATION

Date	Objectif examiné	Participants
26 juin 2007	Intensifier l'intégration sociale et la convivialité et soutenir la participation de tous à la vie locale	5
27 juin 2007	Constituer des filières économiques équilibrées, basées sur les ressources locales	6
10 juillet 2007	Développer un tourisme respectueux de l'environnement, basé sur les ressources locales (le coticule, les fagnes, les paysages, les forêts, le plan d'eau, le patrimoine bâti, etc.)	6
16 juillet 2007	Mettre en place une véritable réflexion de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, en vue de respecter le caractère ardennais de la commune	7
19 juillet 2007	Améliorer la sécurité routière et la mobilité en réglant les problèmes liés au trafic poids lourds et en favorisant les déplacements inter-village	8
23 juillet 2007	Favoriser l'accès aux logements (tant acquisitifs que locatifs) pour les jeunes ménages et les personnes âgées	4

18.3 METHODOLOGIE

De leur propre initiative, les membres se sont réunis par groupes pour retravailler un objectif en fonction des remarques émises en séance. Une grille de travail et les différents éléments à prendre en considération leur ont été fournis. Un agent de développement était présent pour animer ces groupes de réflexion, à une exception près.

18.4 RESULTATS

Chaque groupe a redéfini un objectif et précisé les sous-objectifs inhérents.

L'auteur de programme a réalisé une mise en commun et envoyé aux membres un courrier synthétisant les avancées des différents groupes de travail et proposant une stratégie de développement (objectifs / sous-objectifs).

Objectif 1 : Constituer des filières économiques équitablement réparties et intégrées, basées prioritairement sur les ressources locales et génératrices d'emplois locaux.

- 1.1. Développer une agriculture à dimension humaine, tenant compte des nouvelles considérations énergétiques et environnementales
- 1.2. Promouvoir la sylviculture salmienne comme un exemple de qualité de gestion et de production
- 1.3. Favoriser la gestion et la diversification du secteur secondaire, en mettant en avant le respect de l'environnement par l'utilisation et le développement des énergies vertes
- 1.4. Développer et communiquer autour d'un tourisme encadré, diffus, respectueux de l'environnement et du cadre de vie existant
- 1.5. Encourager l'artisanat et les petits commerces locaux

Objectif 2 : Sensibiliser à la protection de l'environnement naturel et à la valorisation des ressources locales

- 2.1. Éduquer les citoyens à la protection de l'environnement par une promotion active des énergies renouvelables et une sensibilisation aux comportements appropriés
- 2.2. Gérer de manière proactive les ressources naturelles du territoire (fagnes, forêt, paysages, coticule, plan d'eau) en veillant à leur accessibilité contrôlée du public
- 2.3. Mener une politique d'attraction touristique basée sur le respect et la valorisation de l'environnement

Objectif 3 : Mettre en place une véritable réflexion de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme en vue de respecter le caractère ardennais de la commune

- 3.1. Mettre en place des outils de gestion de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme afin d'éviter le « coup par coup »
- 3.2. Maintenir le caractère rural et typique de la commune en veillant aux gabarits et matériaux de construction
- 3.3. Mener une politique de conservation et d'entretien du patrimoine monumental de la commune

Objectif 4 : Améliorer la sécurité routière et favoriser la mobilité des déplacements dans et hors de la commune

- 4.1. Régler les problèmes liés aux poids lourds (trafic et impact) dans les zones habitées
- 4.2. Résoudre la problématique des parkings dans Vielsalm centre
- 4.3. Faciliter la mobilité des personnes non motorisées (piétons, cyclistes, enfants, personnes âgées) en vue d'améliorer les échanges et les accès aux services
- 4.4. Améliorer l'organisation des transports en commun pour qu'ils répondent mieux aux besoins des personnes
- 4.5. Réduire la vitesse des automobilistes au cœur des villages par l'aménagement d'infrastructures de sécurité routière

Objectif 5 : Intensifier l'intégration sociale et la convivialité et soutenir la participation de tous à la vie locale

- 5.1. Développer des projets/actions intergénérationnelles
- 5.2. Défendre l'inter-culturalité dans l'organisation de projets/actions
- 5.3. Mener des actions pour les « 3 sans » (sans-logis, sans-papiers, sans-travail)
- 5.4. Intégrer les jeunes dans les associations et dans l'organisation d'évènements
- 5.5. Susciter l'intégration de la personne handicapée
- 5.6. Promouvoir et prendre en compte l'hygiène et la santé publiques

- 5.7. Maintenir et développer des services adaptés aux besoins

Objectif 6 : Favoriser l'accès aux logements (tant acquisitifs que locatifs)

- 6.1. Créer du logement locatif pour les jeunes ménages de la commune
- 6.2. Développer les logements intergénérationnels
- 6.3. Veiller à la qualité des logements sociaux et pour bas revenu et à leur intégration dans le tissu de l'habitat pour éviter la création de quartiers ghettos
- 6.4. Maintenir un équilibre entre meublés touristiques et maisons d'habitation

Annexe 12.

19 LES GROUPES DE TRAVAIL POUR DEFINIR LES PROJETS : OCTOBRE ET NOVEMBRE 2007

19.1 ORDRE DU JOUR

Décliner les objectifs et sous-objectifs en projets et actions.
NB : exceptés les experts et personnes-ressources, seuls les membres de la CLDR ont été invités à participer à ces groupes de travail, et ce pour plusieurs raisons :

- D'une part, 650 propositions de projets étaient issues des réunions de consultation, constituant une bonne base de réflexion pour les groupes de travail.
- D'autre part, lors des réunions de la CLDR et des groupes de travail consacrés aux objectifs de développement, les membres avaient déjà proposé beaucoup de projets et actions.

19.2 CALENDRIER ET PARTICIPATION

Date	Objectif examiné	Nombre de participants
3 octobre 2007	1ère rencontre du GT ECONOMIE	9
4 octobre 2007	1ère rencontre du GT CONVIVIALITE	6
9 octobre 2007	1ère rencontre du GT ENVIRONNEMENT	8
11 octobre 2007	1ère rencontre du GT AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME (formation/info)	15
15 octobre 2007	2ème rencontre du GT CONVIVIALITE	4
16 octobre 2007	2ème rencontre du GT AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME	8
17 octobre 2007	1ère rencontre du GT LOGEMENT	4
24 octobre 2007	2ème rencontre du GT ECONOMIE	6
25 octobre 2007	2ème rencontre du GT ENVIRONNEMENT	8
29 octobre 2007	3ème rencontre du GT AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME	8
30 octobre 2007	1ère rencontre du GT MOBILITE/SECURITE	2

5 novembre 2007	2ème rencontre du GT LOGEMENT	3
27 novembre 2007	3ème rencontre du GT ECONOMIE	6

19.3 METHODOLOGIE

- Introduction : présentation des objectifs définis par la CLDR – présentation des experts

- Sur deux post-it, les participants aux GT notent les deux projets répondant le mieux à l'objectif étudié ; ces projets doivent répondre aux critères suivants :
 - vision large, vision communale
 - qui vise le bien commun
 - en lien avec l'objectif
 - qui est raisonnable

- Liste, regroupement des idées par sous-objectifs et discussion
 - Avis des experts
 - Élimination des projets et actions qui ne relèvent pas du Développement rural

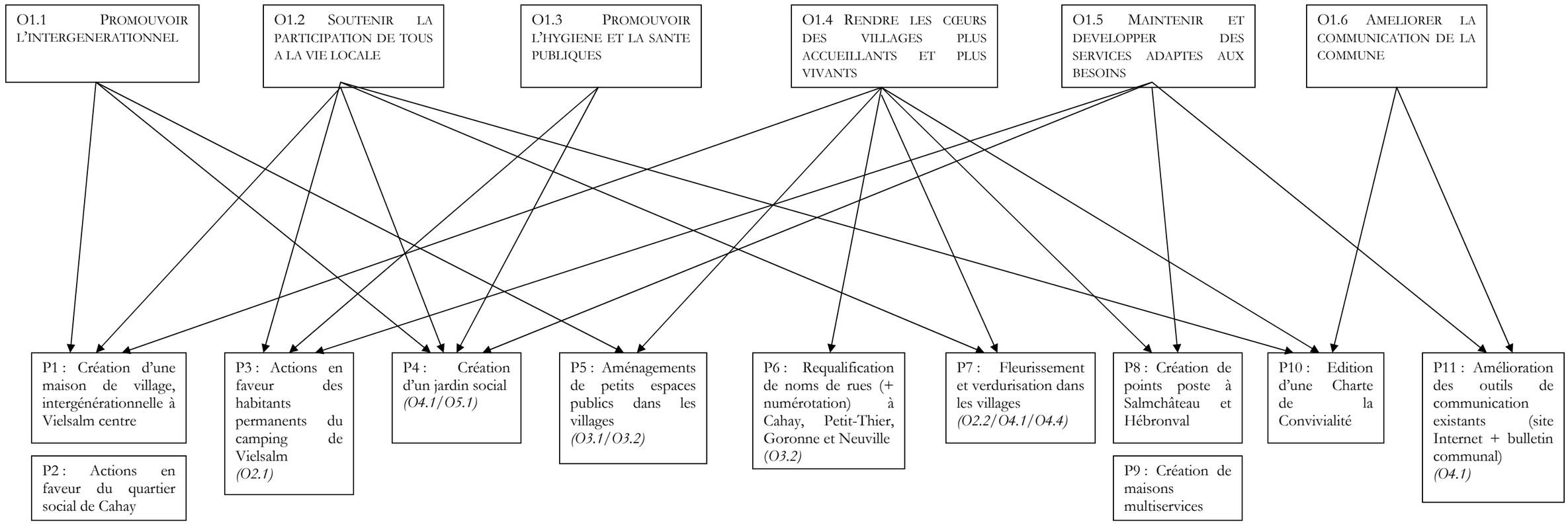
- Apports de la FRW :
 - Projets-types qui pourraient répondre à l'objectif
 - La liste des projets issus des consultations

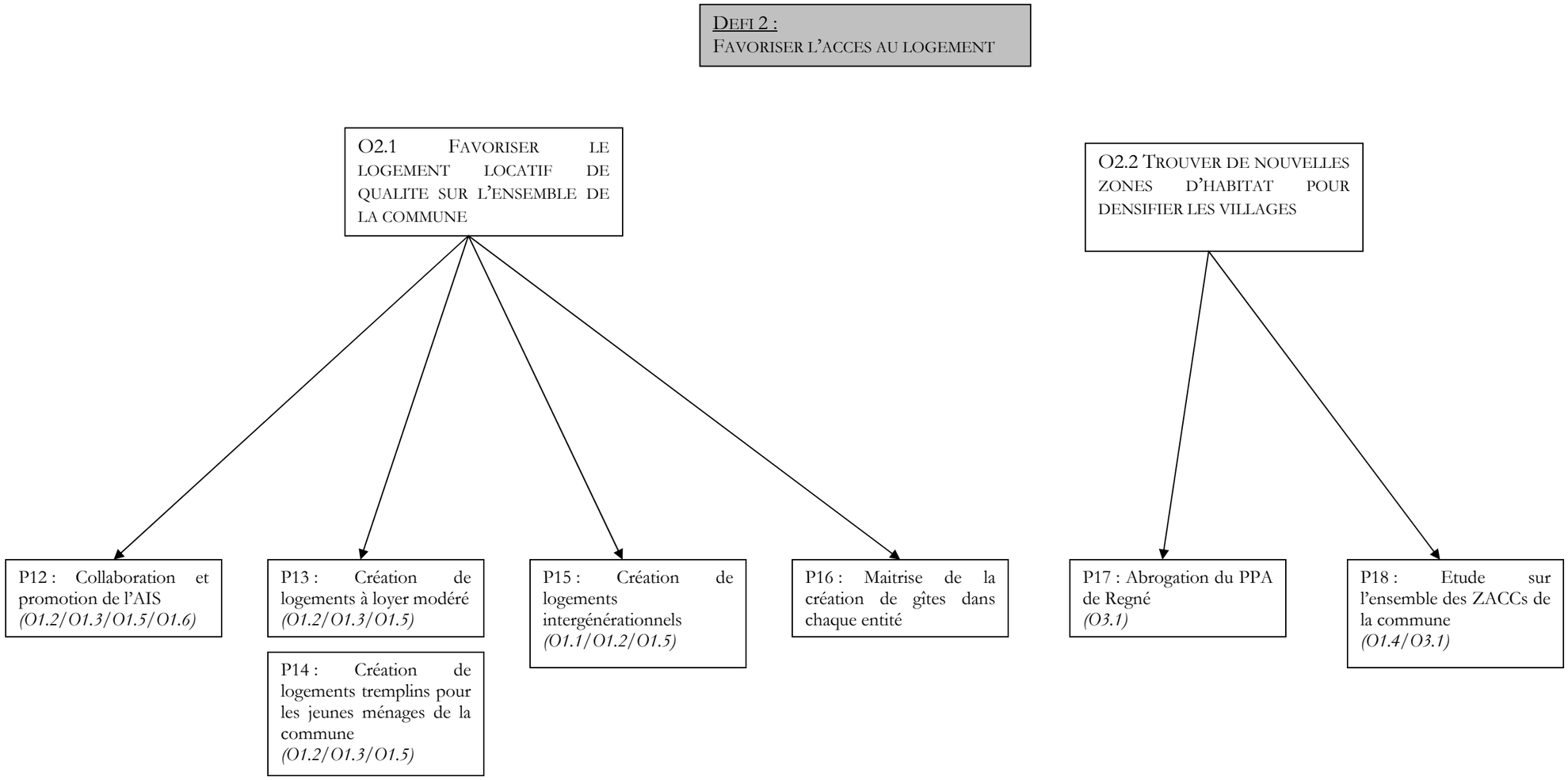
- Affinage des projets suivant la grille suivante :
 - une description du projet/action
 - la localisation
 - le maître d'œuvre
 - les partenaires et leur implication
 - les conditions externes de faisabilité
 - les effets induits

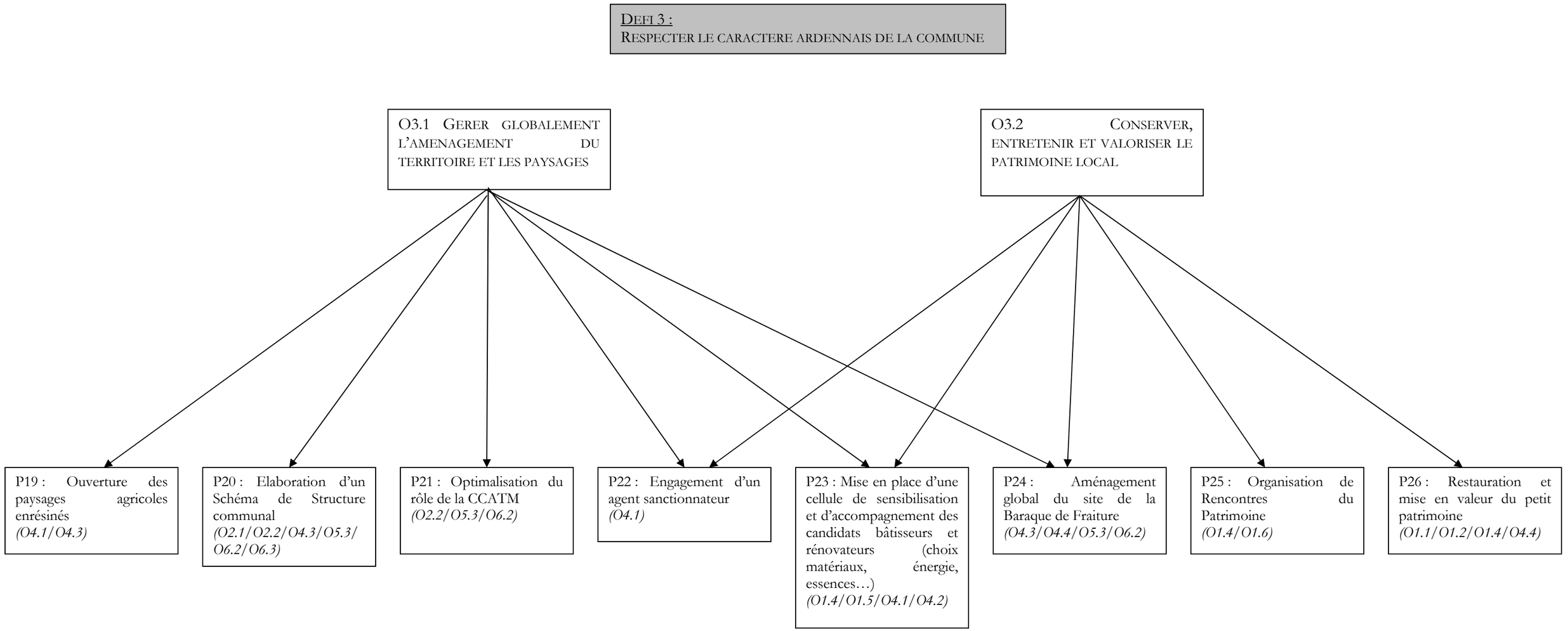
19.4 RESULTATS

La participation de la CLDR aux groupes de travail a été jugée assez faible. Néanmoins, les réunions ont été fécondes : les objectifs ont été déclinés en 80 projets et actions.

DEFI 1 :
INTENSIFIER L'INTEGRATION SOCIALE ET LA CONVIVIALITE POUR UN MIEUX VIVRE ENSEMBLE




DEFI 2 :
FAVORISER L'ACCES AU LOGEMENT
O2.1 FAVORISER LE LOGEMENT LOCATIF DE QUALITE SUR L'ENSEMBLE DE LA COMMUNE
O2.2 TROUVER DE NOUVELLES ZONES D'HABITAT POUR DENSIFIER LES VILLAGES
P12 : Collaboration et promotion de l'AIS (O1.2/O1.3/O1.5/O1.6)
P13 : Création de logements à loyer modéré (O1.2/O1.3/O1.5)
P14 : Création de logements tremplins pour les jeunes ménages de la commune (O1.2/O1.3/O1.5)
P15 : Création de logements intergénérationnels (O1.1/O1.2/O1.5)
P16 : Maitrise de la création de gîtes dans chaque entité
P17 : Abrogation du PPA de Regné (O3.1)
P18 : Etude sur l'ensemble des ZACCs de la commune (O1.4/O3.1)


DEFI 3 :
RESPECTER LE CARACTERE ARDENNAIS DE LA COMMUNE
O3.1 GERER GLOBALEMENT L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET LES PAYSAGES
O3.2 CONSERVER, ENTRETENIR ET VALORISER LE PATRIMOINE LOCAL
P19 : Ouverture des paysages agricoles enrésinés (O4.1/O4.3)
P20 : Elaboration d'un Schéma de Structure communal (O2.1/O2.2/O4.3/O5.3/O6.2/O6.3)
P21 : Optimalisation du rôle de la CCATM (O2.2/O5.3/O6.2)
P22 : Engagement d'un agent sanctionnateur (O4.1)
P23 : Mise en place d'une cellule de sensibilisation et d'accompagnement des candidats bâtisseurs et rénovateurs (choix matériaux, énergie, essences…) (O1.4/O1.5/O4.1/O4.2)
P24 : Aménagement global du site de la Baraque de Fraiture (O4.3/O4.4/O5.3/O6.2)
P25 : Organisation de Rencontres du Patrimoine (O1.4/O1.6)
P26 : Restauration et mise en valeur du petit patrimoine (O1.1/O1.2/O1.4/O4.4)

DEFI 4 :
PROTEGER L'ENVIRONNEMENT NATUREL, VALORISER LES RESSOURCES LOCALES ET SENSIBILISER A CES THEMATIQUES

O4.1 EDUQUER LES CITOYENS A LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AUX COMPORTEMENTS APPROPRIES

- P27 : Participation à la journée de l'arbre *(O5.2)*
- P28 : Participation à l'opération « Un enfant, un arbre » *(O5.2)*
- P29 : Participation aux Journées wallonnes de l'Eau *(O1.3/O5.2)*

O4.2 FAIRE DE VIELSALM UNE VITRINE DES ENERGIES RENOUVELABLES

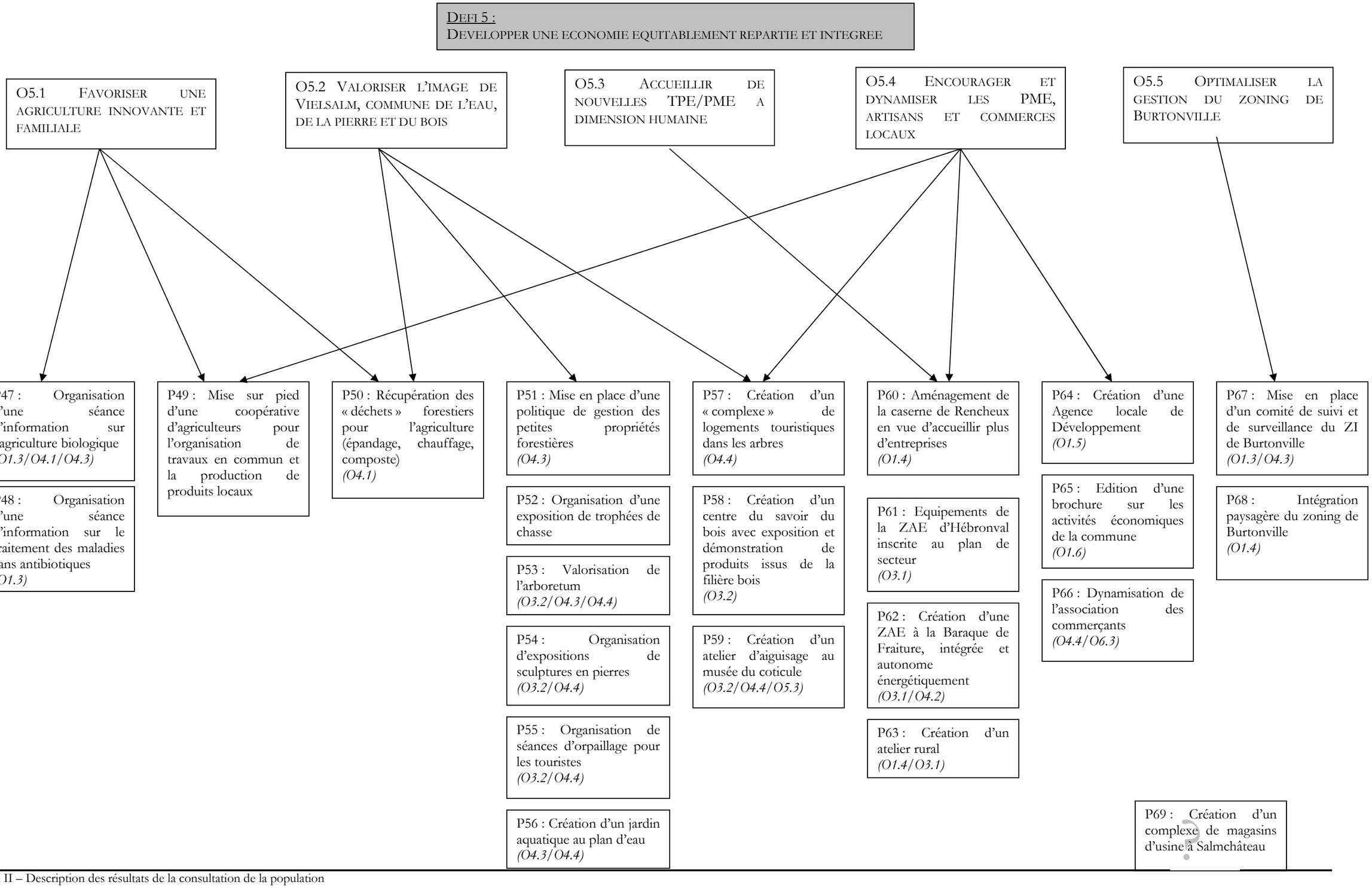
- P30 : Edition d'un document sur les énergies renouvelables pour les habitants *(O1.6)*
- P31 : Mise en place d'une formation aux techniques des énergies renouvelables à l'école de Rencheux *(O1.5/O5.3)*
- P32 : Mise en place d'une politique de gestion de l'énergie dans les bâtiments publics
- P33 : Création d'une centrale de biométhanisation *(O5.1)*
- P34 : Installation d'éoliennes *(O3.1)*
- P35 : Installation d'une centrale hydroélectrique à la sortie du plan d'eau *(O5.2)*
- P36 : Mise en place d'une politique d'attrait pour les entreprises et centres de recherche du domaine des énergies vertes *(O5.3)*

O4.3 GERER DE MANIERE PROACTIVE LES RESSOURCES NATURELLES DU TERRITOIRE

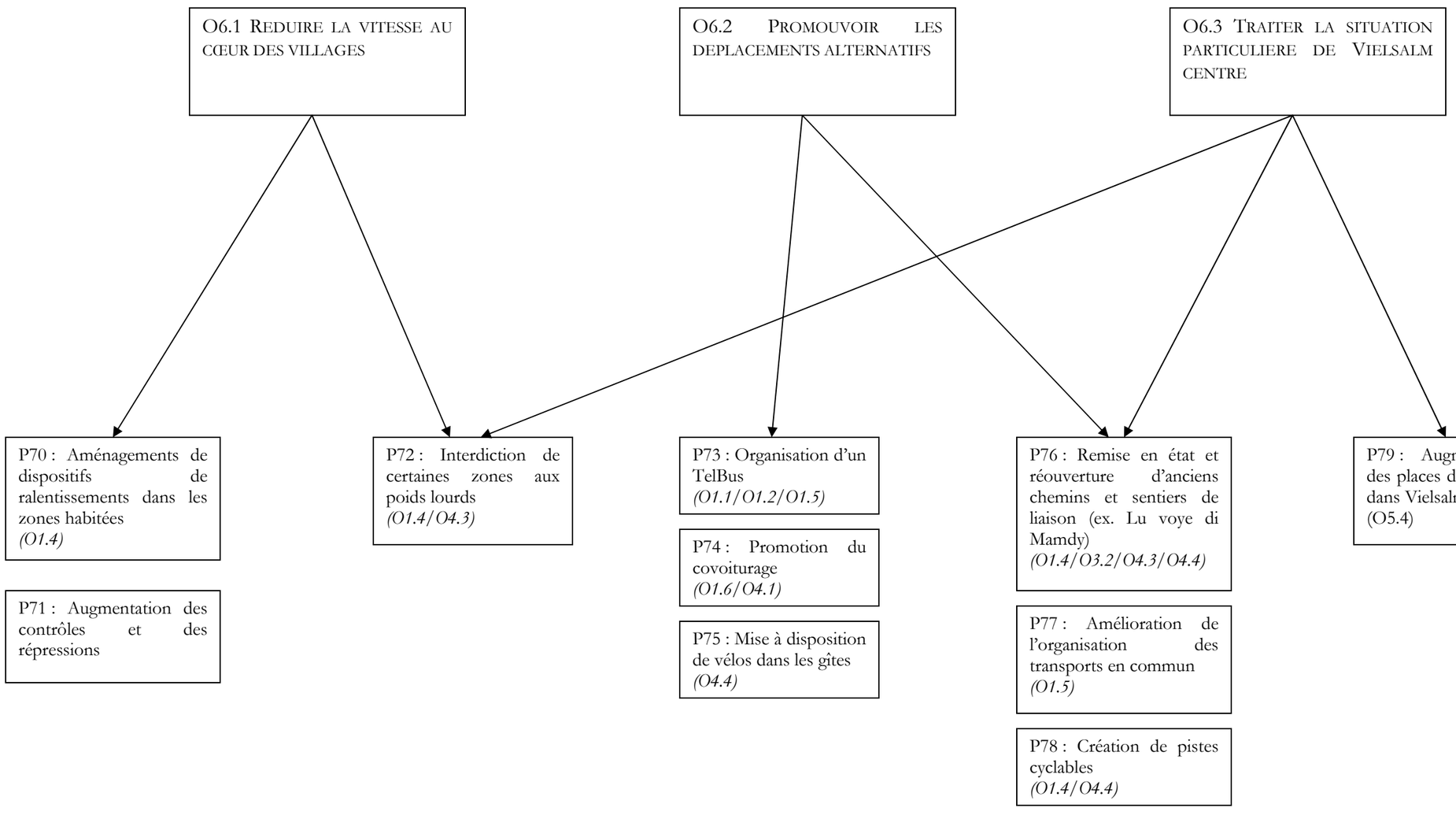
- P37 : Organisation de séances d'information sur l'épuration individuelle *(O1.5/O1.6/O5.2)*
- P38 : Mise en œuvre de solutions d'épuration autonome, groupée, par lagunage… *(O5.2)*
- P39 : Organisation d'une séance d'information sur la récupération et la valorisation de l'eau de pluie *(O5.2)*
- P40 : Organisation de séances d'information sur les mesures agri-environnementales *(O5.1)*
- P41 : Actions « commune propre » *(O1.2/O1.3/O1.4/O5.2)*
- P42 : Protection des berges des cours d'eau *(O5.1)*
- P43 : Renforcement du maillage écologique (haies et bords de route) *(O5.1)*

O4.4 COMMUNIQUER AUTOUR D'UN TOURISME ENCADRE, DIFFUS ET RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT

- P44 : Réalisation d'un inventaire et restauration des mares et milieux naturels *(O3.2/O5.1)*
- P45 : Edition d'une brochure sur les arbres et haies remarquables *(O3.2)*
- P46 : Densification et optimalisation du réseau de promenades *(O3.1/O5.2)*


DEFI 5 :
DEVELOPPER UNE ECONOMIE EQUITABLEMENT REPARTIE ET INTEGREE
O5.1 FAVORISER UNE AGRICULTURE INNOVANTE ET FAMILIALE
O5.2 VALORISER L'IMAGE DE VIELSALM, COMMUNE DE L'EAU, DE LA PIERRE ET DU BOIS
O5.3 ACCUEILLIR DE NOUVELLES TPE/PME A DIMENSION HUMAINE
O5.4 ENCOURAGER ET DYNAMISER LES PME, ARTISANS ET COMMERCES LOCAUX
O5.5 OPTIMALISER LA GESTION DU ZONING DE BURTONVILLE
P47 : Organisation d'une séance d'information sur l'agriculture biologique (O1.3/O4.1/O4.3)
P48 : Organisation d'une séance d'information sur le traitement des maladies sans antibiotiques (O1.3)
P49 : Mise sur pied d'une coopérative d'agriculteurs pour l'organisation de travaux en commun et la production de produits locaux
P50 : Récupération des « déchets » forestiers pour l'agriculture (épandage, chauffage, composte) (O4.1)
P51 : Mise en place d'une politique de gestion des petites propriétés forestières (O4.3)
P52 : Organisation d'une exposition de trophées de chasse
P53 : Valorisation de l'arboretum (O3.2/O4.3/O4.4)
P54 : Organisation d'expositions de sculptures en pierres (O3.2/O4.4)
P55 : Organisation de séances d'orpaillage pour les touristes (O3.2/O4.4)
P56 : Création d'un jardin aquatique au plan d'eau (O4.3/O4.4)
P57 : Création d'un « complexe » de logements touristiques dans les arbres (O4.4)
P58 : Création d'un centre du savoir du bois avec exposition et démonstration de produits issus de la filière bois (O3.2)
P59 : Création d'un atelier d'aiguisage au musée du coticule (O3.2/O4.4/O5.3)
P60 : Aménagement de la caserne de Rencheux en vue d'accueillir plus d'entreprises (O1.4)
P61 : Equipements de la ZAE d'Hébronval inscrite au plan de secteur (O3.1)
P62 : Création d'une ZAE à la Baraque de Fraiture, intégrée et autonome énergétiquement (O3.1/O4.2)
P63 : Création d'un atelier rural (O1.4/O3.1)
P64 : Création d'une Agence locale de Développement (O1.5)
P65 : Edition d'une brochure sur les activités économiques de la commune (O1.6)
P66 : Dynamisation de l'association des commerçants (O4.4/O6.3)
P67 : Mise en place d'un comité de suivi et de surveillance du ZI de Burtonville (O1.3/O4.3)
P68 : Intégration paysagère du zoning de Burtonville (O1.4)
P69 : Création d'un complexe de magasins d'usine à Salmchâteau ?

DEFI 6 :
AMELIORER LA SECURITE ROUTIERE ET FAVORISER LA MOBILITE DANS ET HORS COMMUNE



20 LES RENCONTRES DU PATRIMOINE : AUTOMNE 2007

20.1 CONTEXTE

Une action relative au « Petit Patrimoine » a été initiée à la demande du Collège communal pour dynamiser l'Opération de Développement rural. En effet, dans une large majorité des villages consultés, différentes propositions ont été émises pour la sauvegarde et la valorisation du patrimoine local.

20.2 PREPARATION AVEC LA CLDR, LE 24 SEPTEMBRE 2007

Nombre de participants : 21

La FRW a trouvé opportun d'associer la CLDR à l'action visant à proposer aux différents comités de village de restaurer et valoriser le patrimoine local ; les membres ont donc été conviés à une réunion de préparation pour organiser des Rencontres du Patrimoine. La FRW a associé également l'asbl Qualité Village Wallonie, dont une animatrice a présenté à la CLDR les missions et aides qu'elle pouvait apporter sur le terrain.

Ensuite, les membres présents ont été invités à se réunir par villages : suivant une grille de travail, ils ont recensé les éléments du petit patrimoine afin de pouvoir présenter aux habitants, lors des Rencontres du Patrimoine, un état des lieux du patrimoine local.

20.3 DOCUMENTS D'APPEL

En novembre 2007, les agents de développement ont édité un toutes-boîtes unique pour tous les villages et apposé des affiches dans toutes les localités, invitant les habitants à assister à la présentation de leur petit patrimoine local. Parallèlement, chaque semaine, l'hebdomadaire local « L'Annonce de Vielsalm » rappelait les dates des séances.

20.4 CALENDRIER ET PARTICIPATION

Date	Villages concernés	Nombre de participants
13 novembre 2007	Joubiéval / Ottré / Salmchâteau / La Comté / Bêche	9
20 novembre 2007	Fraiture / La Baraque de Fraiture / Petites-Tailles / Regné / Bihain / Hébronval	16
22 novembre 2007	Commanster	9
29 novembre 2007	Grand-Halleux et ses hameaux et quartiers périphériques	12
4 décembre 2007	Vielsalm / Provedroux / Goronne / Rencheux	21
13 décembre 2007	Petit-Thier / Ville-du-Bois / Neuville / Burtonville	15

20.5 OBJECTIFS POURSUIVIS

1. Dynamiser le territoire par l'Opération de Développement rural
2. Faire participer les membres de la CLDR à une action concrète
3. Améliorer le cadre de vie des habitants par leur mobilisation autour d'un thème fédérateur

20.6 METHODE ET DEROULEMENT

Dans un premier temps, les agents de la FRW ont recadré le contexte de l'Opération de Développement rural et expliqué que ces Rencontres du Patrimoine résultaient des consultations dans les villages et à la forte demande des habitants pour restaurer et valoriser le patrimoine local.

Ensuite, l'animatrice de Qualité Village Wallonie, partenaire de ces rencontres, a présenté l'asbl et l'aide qu'elle peut apporter aux villageois.

Dans un troisième temps, les participants ont vu des exemples du patrimoine local, présentés par le(s) membre(s) de la CLDR ayant participé à la réunion préparatoire du 24 septembre.

Enfin, les participants ont été invités à réfléchir en groupe sur à des projets à mettre en œuvre. Les idées et pistes d'actions émises (spécifiques à chacun des villages) devaient correspondre à deux critères : avoir un lien avec le patrimoine et pouvoir être initiées par les habitants eux-mêmes.

20.7 RESULTATS

En termes de participation : l'envoi d'un toutes-boîtes unique, parfois plus d'un mois à l'avance (pour les réunions à Vielsalm et Petit-Thier) a eu pour effet de limiter la mobilisation de la population.

En termes de contenu : une synthèse en annexe reprend les 81 propositions de restauration et de valorisation du patrimoine.

En termes de mobilisation : la FRW et Qualité Village Wallonie ont insisté sur le fait que ces projets ne pouvaient être réalisés sans la mobilisation des villageois ; ils ont donc été invités à contacter l'un des deux partenaires pour être épaulés dans la réalisation de leurs actions.
Résultat décevant : aucune suite n'a été donnée dans aucun village.

Annexe 13.

21 CINQUIEME SEANCE PLENIERE DE LA CLDR : LE 18 DECEMBRE 2007

Nombre de participants : 22 → Le quorum n'est pas atteint.

21.1 ORDRE DU JOUR

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 14 juin 2007
2. Introduction du Président de la CLDR
3. Les Groupes de Travail :
 - Evaluation de la participation
 - Synthèse
 - Suites
4. Création d'une cellule communication
5. Création d'une cellule de réflexion spécifique à l'aménagement du site de la Baraque de Fraiture
6. Point sur les « Rencontres du Patrimoine »
7. Divers

21.2 METHODOLOGIE

21.2.1 Evaluation de la participation aux groupes de travail

Les agents de la FRW ont souhaité faire le point sur la participation des membres de la CLDR aux groupes de travail (octobre et novembre 2007) dont l'objectif était d'identifier des projets concrets afin de répondre aux objectifs fixés. Pour rappel, ces groupes de travail n'avaient pas été ouverts à la population, la CLDR se montrant proactive et soucieuse de proposer des projets concrets pour le PCDR.

L'analyse quantitative démontre que seuls vingt-six membres ont participé à l'un ou l'autre des douze groupes de travail. La FRW juge cette participation peu satisfaisante et demande aux membres de compléter un formulaire d'évaluation sur la mise en place, l'organisation et la tenue des GT.

21.2.2 Synthèse des groupes de travail

Différents documents sont remis en séance et sont examinés :

21.2.2.1 Feuille 1 : Schéma de présentation de la stratégie

Ce document présente tout le travail réalisé avec la CLDR depuis sa mise en place en vue d'aboutir à la déclinaison des objectifs en projets. Partant de la situation existante du territoire, en passant par une analyse de cette situation, le document propose le diagnostic partagé sur lequel un consensus a été trouvé au sein de la commission lors des précédentes réunions. Le diagnostic propose sept défis déclinés en divers objectifs de développement pour la commune.

Le quorum n'étant pas atteint, le schéma récapitulatif de la stratégie ne peut être validé et le point est reporté à la prochaine réunion.

21.2.2.2 Feuille 2 : Défis et objectifs de développement

La feuille 2 est une vision globale de chacun des défis déclinés en objectifs.

21.2.2.3 Feuille 3 : Grille de présentation des projets qui répondent aux défis et objectifs

Cette feuille propose l'ensemble des projets (1ère colonne à gauche intitulée « P ») ayant été abordés lors des groupes de travail en regard des objectifs et défis auxquels ils répondent. Les intitulés des projets, les défis et objectifs n'ont pas été retranscrits. Il s'agit d'un tableau récapitulatif montrant dans quelle mesure la réflexion qui a été menée est transversale. En effet, il arrive fréquemment qu'un même projet réponde à plusieurs objectifs et défis.
Avec ce tableau, il apparaît qu'un projet (P70 – création d'un complexe de magasins d'usine à Salmchâteau) ne répond à aucun objectif ni défi de la stratégie de développement.

21.2.2.4 Feuille 4 : Présentation des projets

La feuille 4 reprend l'ensemble des projets abordés lors des groupes de travail. Les fiches sont inégalement complétées car elles reflètent ce qui a été dit dans les GT. Il n'est pas demandé de les compléter ; ce travail sera fait en fonction des priorités que les membres de la CLDR auront accordées aux divers projets.

21.2.2.5 Feuille 5 : Grille de travail pour classer les projets

Ce document reprend l'ensemble des projets dans la 1ère colonne. En regard, trois colonnes :

- Une 1ère colonne permet aux membres de sélectionner les 10 projets qu'ils jugent prioritaires ;
- Une seconde colonne leur permet de stipuler pour quel(s) projet(s) ils sont prêts à s'investir (réflexion et concrétisation) ;
- La 3ème colonne permet d'éliminer les projets qu'ils jugent ne pas répondre à la stratégie de développement (défis et objectifs).

Pour sélectionner les dix projets prioritaires, les membres de la CLDR doivent tenir compte de 4 critères :

- L'importance, ce qui importe par son rôle, sa valeur, son intérêt pour l'ensemble de la commune
- L'urgence, la nécessité d'agir vite pour répondre à une problématique ou pour valoriser un atout
- Le fait que l'ensemble des 10 projets choisis doit répondre à un maximum de défis et objectifs
- Le fait d'avoir au moins un projet potentiellement subventionnable par le développement rural (ces projets étant surlignés en gris dans la 1ère colonne)

Afin de pouvoir présenter les résultats de ce classement lors de la prochaine réunion de la commission le 31 janvier 2008, les membres doivent transmettre à la FRW ce document synthétique pour le 25 janvier 2008 au plus tard.

Cette étape est également l'occasion pour ceux qui le souhaitent d'ajouter de nouvelles idées, de nouveaux projets répondant à la stratégie de développement. Pour ce faire, un espace est prévu à cet effet en fin du document. Ils reçoivent également un modèle de fiche-projet (type feuille 4) ainsi que les bonnes questions à se poser pour remplir judicieusement la fiche en question.

En vue de pouvoir éventuellement répondre aux questions que se poseraient les membres sur les projets, les agents de développement et l'auteur de programme ont prévu des permanences à la Maison de l'Emploi.

21.2.3 Création d'une cellule communication

Vu le manque de participation des membres de la CLDR aux groupes de travail, les agents de développement proposent aux membres de constituer une cellule qui plancherait sur le volet « communication » des réflexions tenues au sein de la Commission.

21.2.4 Création d'une cellule de réflexion spécifique à l'aménagement du site de la Baraque de Fraiture

Suite à une demande du Collège communal, les agents de développement proposent aux membres de constituer une cellule de réflexion conjointe CCATM-CLDR relative à l'aménagement global du site de la Baraque de Fraiture, enjeu important pour le développement de la commune de Vielsalm. En effet, l'aménagement de ce site a été abordé lors de certains groupes de travail.

21.3 RESULTATS

Les agents de développement ont reçu en retour 36 bulletins réponse pour le choix des 10 projets prioritaires.

Annexe 14.

22 INFORMATION A LA CLDR : LE 15 JANVIER 2008

Nombre de participants : 19

22.1 ORDRE DU JOUR

Présentation de projets menés dans le cadre d'Opération de Développement rural, dans d'autres communes.

22.2 CONTEXTE ET METHODOLOGIE

Suite à différentes interpellations de membres souhaitant savoir ce que concrètement une Opération de Développement rural pouvait apporter à une commune, les agents de la FRW ont décidé d'organiser une séance d'information.

Deux techniques de présentation ont été développées pour présenter des projets concrets mis en œuvre dans d'autres communes menant une Opération de Développement rural.

- D'une part, une exposition reprenant des projets mis en œuvre à Incourt et Burg-Reuland. Ces panneaux sont visibles en annexe.
- D'autre part, deux interventions, l'une de M. Roger FRANSSEN, Echevin et Président de la CLDR de Lontzen, et M. Stany NOËL, responsable du bureau Haute Ardenne de la FRW. Ces deux intervenants ont mis l'accent sur la dynamique qui peut être créée dans une commune via une ODR.

22.3 RESULTATS

Le compte-rendu, avec une évaluation des membres présents, se trouve en annexe.

Annexe 15.

23 CELLULE DE COMMUNICATION DE LA CLDR : LE 29 JANVIER 2008

Nombre de participants : 8

23.1 ORDRE DU JOUR

Première priorité : répondre à la question : « Comment (re)motiver les membres de la CLDR à participer aux réunions » ?

23.2 CONTEXTE ET METHODOLOGIE

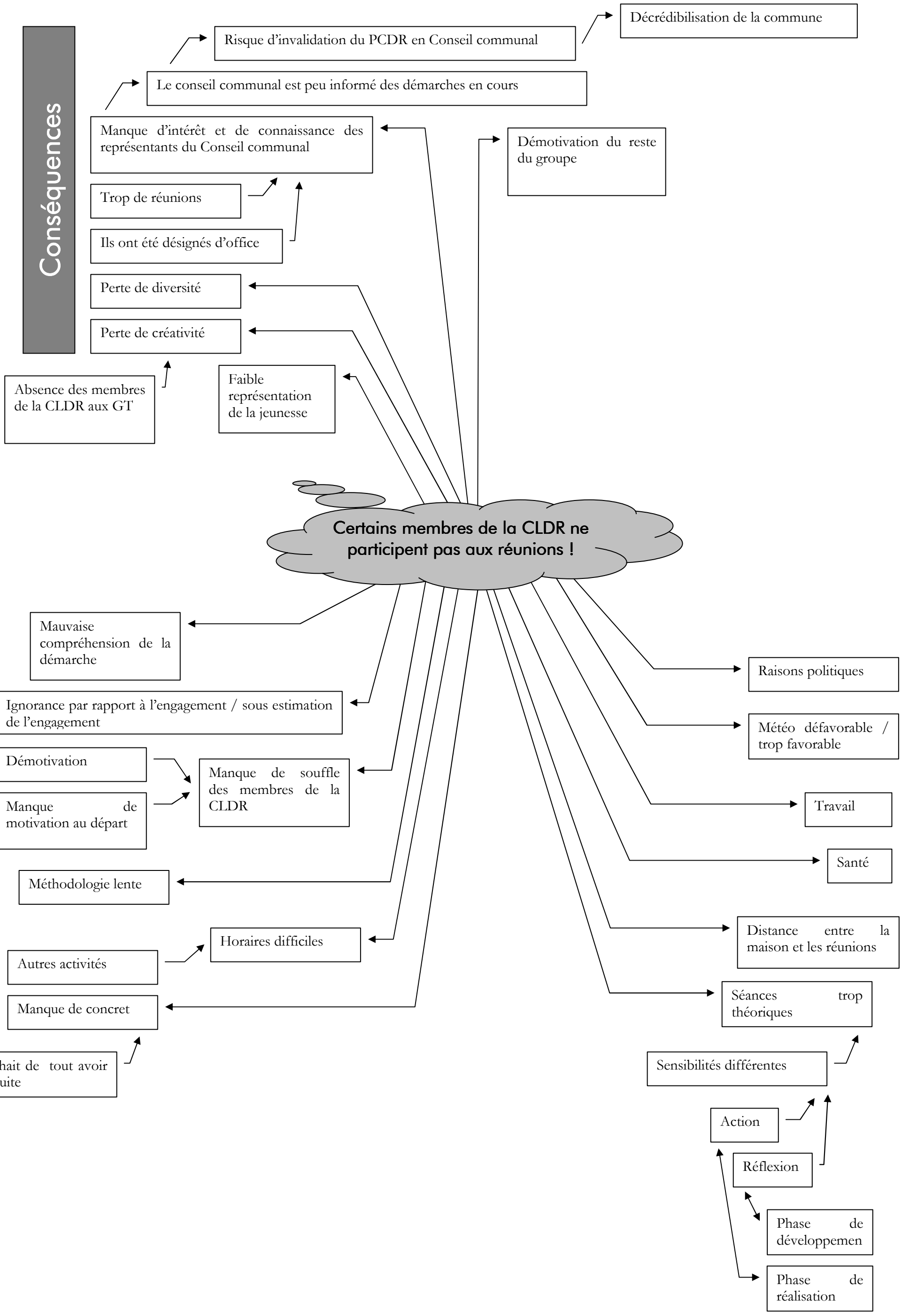
Au vue de l'évaluation des groupes de travail (octobre et novembre 2007), les agents de développement ont identifié une faible participation des membres de la CLDR ; ils ont alors proposé de constituer au sein de la Commission une cellule de réflexion qui plancherait sur le volet « communication ». La mise en place de cette cellule répond à plusieurs objectifs :

- Comprendre les raisons de la diminution de la participation aux réunions de la CLDR ;
- Communiquer autour du Programme communal de Développement rural, au sein même de la CLDR et vers la population ;
- S'assurer que les projets émis répondent aux souhaits du plus grand nombre d'habitants.

La méthode proposée pour répondre à la question « Comment (re)motiver les membres de la CLDR à participer aux réunions » est d'identifier les causes et conséquences de la non participation au travers d'un arbre à problème. L'utilisation de cet outil permet de situer le problème dans un contexte plus global. L'étape suivante sera de rechercher des pistes de solutions en prenant chaque cause ou conséquence identifiées et en recherchant une solution envisageable.

23.3 RESULTATS

Ci après, l'arbre à problème réalisé par la cellule communication, partant du constat de l'absence répétée de certains membres.


Conséquences
Décrédibilisation de la commune
Risque d'invalidation du PCDR en Conseil communal
Le conseil communal est peu informé des démarches en cours
Manque d'intérêt et de connaissance des représentants du Conseil communal
Démotivation du reste du groupe
Trop de réunions
Ils ont été désignés d'office
Perte de diversité
Perte de créativité
Absence des membres de la CLDR aux GT
Faible représentation de la jeunesse
Certains membres de la CLDR ne participent pas aux réunions !
Mauvaise compréhension de la démarche
Ignorance par rapport à l'engagement / sous estimation de l'engagement
Démotivation
Manque de motivation au départ
Manque de souffle des membres de la CLDR
Méthodologie lente
Horaires difficiles
Autres activités
Manque de concret
Souhait de tout avoir de suite
Raisons politiques
Météo défavorable / trop favorable
Travail
Santé
Distance entre la maison et les réunions
Séances trop théoriques
Sensibilités différentes
Action
Réflexion
Phase de développemen
Phase de réalisation

Voici les pistes d'actions proposées par la cellule de communication pour remédier au constat analysé.

- Manque d'intérêt des représentants du CC
 - Proposer des jetons de présence

- Perte de créativité / de diversité dans les projets
 - Inscrire l'ordre du jour dans les invitations
 - Développer l'ordre du jour (identifier les sujets auxquels les membres seront confrontés)
 - Donner du travail à faire pour la réunion
 - Inviter des personnes autres que les seuls membres de la CLDR (jeunes personnes impliquées dans la commune, membres d'association, …)
 - Susciter la créativité ➔Utiliser des techniques créatives

- Comment apporter du concret dans la démarche ?
 - Structurer l'approche différemment : encadrer chaque projet
 - Réaliser des actions avec les membres, cela apporte en plus une dynamique de groupe (les rencontres du patrimoine)

- Difficultés dans les horaires
 - Envoyer les messages par Internet
 - Réaliser des vidéos-conférences
 - Organiser les réunions le samedi
 - Réaliser un forum de discussion
 - Poser les questions clefs sur Internet

- Raisons politiques
 - Certains partis n'adhèrent peut-être pas à la philosophie du PCDR
 - Les idées de la CLDR ne correspondent pas aux volontés du Conseil communal
 - Informer le Conseil communal de l'état d'avancement des travaux de la CLDR et du PCDR
 - C'est le rôle des représentants du Conseil communal au sein de la CLDR de faire le lien
 - Organiser un point PCDR lors de chaque réunion du Conseil communal
 - Les membres de la CLDR ne doivent pas travailler pour rien : Veiller à travailler ensemble, mandataires et représentants de la population
 - Revoir le Conseil communal après chaque élection pour leur ré-expliquer la philosophie du développement Rural et la marche à suivre pour l'élaboration d'un PCDR

- Comment rendre les séances de travail plus pratiques ?
 - Une analyse théorique fatigue
 - apporter des petits projets réalisables dans l'immédiat
 - Diviser le grand groupe
 - Afin d'utiliser au mieux les compétences de chacun
 - Organiser des groupes d'actions et des groupes de réflexions
 - Les sous-groupes doivent rester encadrés par la FRW
 - Jusqu'à présent la CLDR n'a pas dû travailler de manière débridée, il est intéressant d'avoir une méthode de travail

- Site Internet communal
 - Le site communal n'est actuellement plus à jour, ce qui n'incite pas les personnes à le visiter, bien que la partie consacrée au PCDR soit à jour
 - Internet est un bon outil pour contacter les jeunes
 - Attention toutefois à ne pas laisser de côté l'information papier

- Insérer des encarts dans le journal local à propos de l'état d'avancement du PCDR
 - « L'Annonce de Vielsalm »n'est pas un toutes-boites
 - faire participer les membres de la CLDR à la rédaction de l'article
 - appliquer les règles de télémarketing (relancer les membres de la CLDR, par ceux-ci, au téléphone)

24 SIXIEME SEANCE PLENIERE DE LA CLDR : LE 31 JANVIER 2008

Nombre de participants : 26 → Le quorum n'est pas atteint pour la deuxième fois consécutive.

24.1 ORDRE DU JOUR

1. Approbation des comptes-rendus des réunions du 14/06/2007 et du 18/12/2007 ;
2. Retour de l'information proposée aux membres le 15/01/08 sur les projets réalisés dans le cadre d'Opération de Développement rural menée sur d'autres communes ;
3. Retour de la 1ère rencontre de la cellule communication ;
4. Validation de la stratégie de développement ;
5. Présentation du classement des projets par les membres de la CLDR et validation de ce classement ;
6. Divers et suite de l'ODR.

24.2 METHODOLOGIE

Le quorum n'étant pas atteint pour la deuxième fois consécutive, les agents de développement proposent de ne pas entamer la réunion.
Néanmoins, un point divers est abordé : les démissions des membres de la CLDR.

24.3 RESULTATS

Le compte-rendu se trouve en annexe.

Annexe 16.

25 SEPTIEME SEANCE PLENIERE DE LA CLDR : LE 11 FEVRIER 2008

Nombre de participants : 36

25.1 ORDRE DU JOUR

1. Approbation des comptes-rendus des réunions des 14/06/2007, 18/12/2007 et 31/01/08 ;
2. Retour de l'information proposée aux membres le 15/01/08 sur les projets réalisés dans le cadre d'Opération de Développement rural menée sur d'autres communes ;
3. Retour de la 1ère rencontre de la cellule communication ;
4. Validation de la stratégie de développement ;
5. Présentation du classement des projets par les membres de la CLDR et validation de ce classement ;
6. Divers et suite de l'ODR.

25.2 METHODOLOGIE

Les agents de développement ont reçu 36 bulletins réponse pour le choix des 10 projets prioritaires. Après examen de l'ensemble, quatre types de projets ressortent :

- les 14 projets que les membres ont jugé prioritaires. Ceux-ci répondent ensemble à tous les défis et à la plupart des objectifs ;
- les projets en deçà de la médiane, qui seront classés plus tard en priorité 2 ou 3 ;
- les projets que certaines personnes ont éliminés ;
- les nouveaux projets proposés.

25.2.1 Le classement des projets retenus comme priorités de travail

Les quatorze projets considérés comme prioritaires par les membres devront faire l'objet de l'élaboration d'une fiche-projet de type Lot 1. Pour élaborer ces fiches-projets, la CLDR va mettre en place une « Cellule de suivi » par projet (certains projets seront néanmoins associés, car en interaction). En fonction des éléments récoltés pour compléter les fiches, ces 14 projets seront classés en réalisables dans les 2 années à venir, ou non.

Les 14 projets sont examinés et réexpliqués ; les membres sont invités à inscrire sur un document pour quelle(s) cellule(s) de suivi ils sont prêts à s'investir.

25.2.2 Débat sur les projets que certains membres ont jugé « à éliminer »

Dans les bulletins de vote, 36 projets ont été éliminés par un ou plusieurs membres. Les agents les ont passés en revue avec la CLDR, afin de clarifier le pourquoi de ce rejet : inadéquation avec les objectifs de développement, formulation inappropriée, incongruité dans un PCDR….?

25.3 RESULTATS

Les 14 projets prioritaires sont les suivants :

- P 5 : Aménagement d'espaces/places publics dans les villages
- P13 : Création de logements à loyer modéré
- P14 : Création de logements tremplins pour les jeunes ménages de la commune
- P24 : Aménagement global du site de la Baraque de Fraiture
- P26 : Restauration et mise en valeur du petit patrimoine
- P35 : Installation d'éoliennes citoyennes
- P36 : Installation d'une centrale hydroélectrique
- P47 : Densification et optimalisation du réseau de promenades
- P59 : Création d'un centre du savoir du bois avec exposition et démonstration de produits issus de la filière bois
- P61 : Aménagement de la caserne de Rencheux en vue d'accueillir l'atelier des Hautes Ardennes
- P63 : Création d'une ZAE à la Baraque de Fraiture, intégrée et autonome énergiquement
- P71 Aménagements de dispositifs de ralentissement dans les zones habitées
- P77 : Remise en état et réouverture d'anciens chemins et sentiers de liaison
- P79 : Création de pistes cyclables

Les projets éliminés sont les suivants :

- P22 : Engagement d'un agent sanctionnateur
- P53 : Organisation d'expositions de trophées de chasse
- P56 : Organisation de séances d'orpaillage
- P70 : Création d'un complexe de magasins d'usine à Salmchâteau
- P76 : Mise à disposition de vélos dans les gîtes

Des projets ont également été reformulés :

- P16 : Maintien d'un équilibre entre la fonction résidentielle et touristique des villages
- P46 : Actions pour protéger les arbres et haies remarquables
- P54 : Création d'un arboretum accessible au public, dans la clairière de So Bèchefa.
- P58 : Création d'un « réseau » de cabanes touristiques au sol et dans les arbres
- P72 : Augmentation des contrôles préventifs en matière de sécurité routière

Le compte-rendu se trouve en annexe.
Par ailleurs, deux articles relatifs aux projets prioritaires sont parus dans la presse.

Annexe 17.

26 CELLULE DE REFLEXION SUR L'AMENAGEMENT DU SITE DE LA BARAQUE DE FRAITURE : LE 20 FEVRIER 2008

Nombre de participants : 28

26.1 ORDRE DU JOUR

Consultation de la CLDR et de la CCAT(M) sur leurs attentes quant à l'aménagement du site de la Baraque de Fraiture

26.2 CONTEXTE ET METHODOLOGIE

La CLDR ayant défini les objectifs de développement et les projets pour les atteindre, elle a très vite mis en avant l'enjeu inhérent au Plateau des Tailles. C'est ainsi que le projet d'aménagement global du site de la Baraque de Fraiture a été largement plébiscité, celui-ci répondant à de nombreux objectifs de l'avant-projet de PCDR.

D'ailleurs, une présentation de l'état d'avancement de ce dossier avait été faite en mai 2007 aux membres de la CLDR par Monsieur Elie Deblire, Bourgmestre, diverses réflexions étant en cours au sein d'autres instances.

La soirée de consultation de ce 20 février 2008 a eu notamment pour objectif d'apporter la vision des habitants pour alimenter les réflexions des mandataires. Puisqu'une soirée de consultation sur l'aménagement de la Baraque de Fraiture était organisée pour la CLDR, les autorités communales ont souhaité associer les membres de la CCATM à la réflexion.

La méthodologie a été basée d'abord sur une présentation de la situation de droit et de fait de l'ensemble du site de la Baraque de Fraiture, à partir d'une réflexion cartographique. Ensuite, les participants ont eu l'occasion de compléter une grille d'analyse de la situation existante (forces et faiblesses), de formuler leur vision d'un aménagement futur (craintes et attentes) et enfin de proposer des aménagements.

26.3 RESULTATS

Les participants ont analysé individuellement le site de la Baraque de Fraiture. Voici une synthèse globale :

26.3.1 Analyse de la situation existante

Après une présentation succincte de la situation de droit, les participants ont formulé une analyse de la situation existante.

Un site historique d'importance
La Baraque de Fraiture est connue pour être le second sommet de Belgique, culminant à 652 mètres. Site historique d'importance, son origine est liée à la construction de la route Aywaille-Bastogne et à la baraque de roseau et d'argile bâtie à l'époque par un habitant de Fraiture ; elle était alors la seule habitation sur le parcours et fit la fortune de ce dernier, qui remplaça la hutte par une maison en pierres qui donna son nom au site.

Une porte d'entrée pour la région…
Le carrefour, au croisement des axes routiers nord-sud reliant Liège à Bastogne et est-ouest Vielsalm à La Roche, a été d'une part un nœud routier d'importance, relais historique des voyageurs qui y trouvaient gîte et couvert après une dure étape et d'autre part un enjeu stratégique lors de l'hiver 1944.
Le site est aujourd'hui desservi par l'autoroute E25, qui renforce d'autant l'importance du nœud routier et rapproche le territoire salmien de grands centres urbains tel que Liège ou encore le sud des Pays-Bas, la France du Nord ou le Luxembourg. Ce positionnement fait de la Baraque de Fraiture, un lieu de passage et une porte d'entrée vers Vielsalm, mais aussi vers les quatre autres communes limitrophes, la province de Luxembourg et l'Ardenne (venant du nord). L'importance du site reste toutefois limitée du fait du manque de visibilité depuis l'autoroute.

… générant un trafic important.
La présence de ces axes de communication engendre un trafic abondant de véhicules de transit. Le sentiment d'insécurité routière est accentué par une inadaptation des aménagements face au charroi, qui apporte également sont lot de nuisances, notamment sonores.
Bien que présente, l'offre en TEC reste insuffisante.

Un capital nature remarquable et peu mis en évidence
Le Haut Plateau des Tailles bénéficie d'un environnement naturel remarquable sur le plan écologique : fagnes, forêts, sous-sol… en large part érigé sous statut de réserves naturelles et/ou de sites Natura 2000, bénéficiant en outre de programmes européens de préservation.
Le Haut Plateau des Tailles est parsemé de clairières dans lesquelles sont implantés les villages. Les vues qui se dégagent offrent une ouverture paysagère caractéristique et intéressante.
Le plateau fagnard constitue de plus une importante réserve hydrographique avec de nombreuses sources alimentant les deux bassins hydrographiques de l'Amblève et de l'Ourthe ainsi que plusieurs captages, dont les zones de protection couvrent une partie importante du site.

Un site en attente d'un aménagement
Le plateau de la Baraque de Fraiture ne jouit pas encore d'un aménagement complet et cohérent. Ainsi différentes implantations héritées d'un passé plus ou moins récent présentent une structure anarchique, alors que certains bâtiments constituant par ailleurs des chancres, donnent une impression d'abandon du site peu attractive pour les voyageurs de passage. Certaines enseignes tapageuses portent préjudice à l'esthétique générale.

Un rendez-vous touristique…
La rudesse des conditions climatiques fait de l'endroit un point de rencontre des skieurs, qu'ils soient fondeurs ou alpins, qui profitent des aménagements du centre ADEPS (parkings, piste…) implantés dans la zone de loisirs ou encore des nombreux tracés existants à proximité. Durant les autres saisons, les voyageurs jouissent des nombreuses possibilités de balades aménagées ; les infrastructures du centre ADEPS sont alors peu mises à profit.
Une importante tradition HORECA existe toujours et accueille touristes et visiteurs de passage.
Malgré l'importance touristique du site, ce dernier souffre d'un manque de signalisation et de points d'informations.

Synthèse AFOM	
Les Forces : Nom, génie et histoire des lieux ; Second point culminant de Belgique ; Capital nature et paysage remarquable ; Réserve hydrographique, captages ; Importance du nœud routier, lieu de passage ; Proximité de grands centres urbains ; Centre ADEPS, pratique sportive ; Présence de l'Horeca ;	Faiblesses : Conditions climatiques défavorables ; Impression d'abandon ; Présence de chancres urbanistiques ; Importance de la circulation routière ; Manque de TEC ; Capacité limitée de la STEP de Fraiture ; Réserve hydrographique, captages ;
Opportunités : Création d'une porte d'entrée dans la commune / la région ; Développement économique (tourisme, PME), création d'emplois ; Valorisation et promotion des caractéristiques locales et régionales ; Site en attente d'un aménagement intégral et cohérent ; Propriétés communales (Vielsalm – Manhay) ; Réflexion à large échelle, motivation de la population à y participer ; Sécurisation du carrefour ; Assainissement des chancres ;	Menaces : Aménagement de la ZHCR, développement anarchique de l'habitat ou urbanisation et fermeture du paysage ; Difficultés de travailler avec certains acteurs institutionnels ; manque de transparence de ceux-ci ; Concurrence avec les activités existantes ; Aménagement ne respectant pas la valeur du site ; Recherche d'un profit maximum ; Risques de pollutions ; Imperméabilisation des surfaces et conséquences hydrologiques ; Liaison E40-E25 ; Recherche de l'intérêt particulier au détriment du collectif.

26.3.2 Les objectifs d'un aménagement

Le défi sera de mener une réflexion à large échelle, intégrant toutes les composantes du site et intégrant une représentation des habitants, faisant le lien avec d'autres politiques menées par la Commune de Vielsalm telles que le futur PCDR. Au vu des caractéristiques du site et de son étendue, il importe de **définir un périmètre d'intervention pertinent** ; il faudra en outre concilier beaucoup d'éléments, parfois contradictoires.

La **participation** des habitants, membres de la CLDR et de la CCATM ainsi que des personnes directement impliquées, comme les gestionnaires HORECA… permettra d'identifier les problèmes vécus et d'apporter une réponse concertée qui contribuera à la cohésion et au soutien du projet. Au-delà de cette approche, la participation citoyenne concourra au rapprochement des habitants et des instances en présence. Des maquettes ou simulations devront être proposées afin d'informer et de consulter la population locale.

Conserver un caractère rural à l'ensemble du site et prévenir les nuisances : La description des caractéristiques du site souligne l'importance de son capital nature, qu'il y a lieu de préserver des risques de nuisances. Les aménagements proposés devront mettre en valeur les caractéristiques et le génie du lieu. Les paysages seront préservés et mis en valeur. L'urbanisation de la zone d'habitat à caractère rural sera limitée en veillant à ne pas altérer les caractéristiques paysagères du site, notamment la vue ouverte vers le nord-est.

Améliorer l'offre touristique et de services : Les aménagements permettront de créer une porte d'entrée vers la commune et vers la région tout en favorisant un tourisme diffus et familial. Le complexe ADEPS et sa piste de ski seront redynamisés et revitalisés en incluant un volet

d'activités à proposer en dehors de la saison enneigée (VTT…). L'offre d'hébergement y sera augmentée.

Améliorer la mobilité et prévenir l'insécurité routière : L'aménagement tiendra compte des flux de circulation et permettra d'améliorer la sécurité routière. Une aire autoroutière sera envisagée, en visant le repos et le bien-être de ses utilisateurs, sans y autoriser le stationnement des poids lourds.

Développer l'activité économique dans une perspective de développement durable : Deux zones de développement sont identifiées, en l'occurrence les terrains enclavés entre l'autoroute et la RN 30 (Manhay – Houffalize), ainsi que de part et d'autre de la nationale reliant Vielsalm à La Roche, qui, de par leur situation, sont peu propices à une autre destination.
Pour ce qui est de la partie Nord, les terrains sont essentiellement propriétés des Communes de Vielsalm et de Manhay ; celles-ci pourraient collaborer pour mettre en œuvre une zone intercommunale, qui bien que située sur le territoire de Vielsalm, profiterait, en termes de retombées, aux deux communes. Pour la partie sud, les terrains sont principalement des propriétés privées. Ces aménagements seront réalisés en plusieurs phases, en commençant par le nord.
Le parc d'activités visera l'autonomie énergétique -développement d'éoliennes/de panneaux photovoltaïques- et sera épuré par lagunage. Les entreprises installées auront une finalité environnementale. Une attention particulière en matière d'intégration tant urbanistique qu'environnementale sera privilégiée.

Assainir les bâtiments présentant un aspect de délabrement : Les nouvelles fonctions à développer pour assainir ces bâtiments seront définies sur base des objectifs précités.

26.3.3 Les difficultés et craintes

Les participants pointent le risque d'un aménagement inadapté aux caractéristiques du site ; ils craignent également de perdre leur temps, alors que l'aménagement serait décidé dans d'autres sphères, sans participation citoyenne et sans vision d'une ligne conductrice tant en termes d'aménagement que d'exploitation. En conséquence, ils souhaitent être impliqués dès à présent et pleinement dans la réflexion.

Ils appréhendent un manque de transparence des nombreux intervenants (MET, Idélux, propriétaires privés..) ainsi que la recherche, dans le chef de ceux-ci, d'un profit maximum et la difficulté de les faire travailler ensemble.

Les aspects administratifs et financiers leur posent question. Ils attendent des réponses claires quant aux éventuelles prescriptions urbanistiques et autres contraintes environnementales.

26.3.4 En guise de conclusion…

Au travers des éléments formulés par les participants, qui soulèvent beaucoup de questions et qui concernent beaucoup d'aspects, une approche concertée et méthodique est requise en vue d'aboutir à une solution suscitant l'adhésion du plus grand nombre.

Annexe 18.

27 LES CELLULES DE SUIVI DES PROJETS CLASSES PRIORITAIRES PAR LA CLDR : PRINTEMPS 2008

Des cellules de suivi ont été créées pour élaborer les fiches-projets des 14 projets considérés prioritaires par les membres de la CLDR et ainsi constituer le Lot 1.

27.1 CELLULE DE SUIVI « AMENAGEMENT D'ESPACES/PLACES PUBLICS DANS LES VILLAGES ET AMENAGEMENTS DE DISPOSITIFS DE RALENTISSEMENT DANS LES ZONES HABITEES »

1er avril 2008

27.1.1 Ordre du jour

Sélectionner les deux villages prioritaires et les quatre suivants qui feront l'objet d'aménagements soit en termes d'espaces publics soit en dispositifs de ralentissement.

27.1.2 Contexte et Méthodologie

En début de réunion, les agents de développement font visionner aux participants un petit film intitulé «Les espaces publics en milieu rural, comment les aménager? » afin qu'ils prennent conscience des différents paramètres dont il faut tenir compte.

Ensuite, vu l'étendue de la commune et le nombre de villages (23), les AD ont présenté via un montage PowerPoint la situation actuelle dans les différents villages de la commune : espaces publics, voiries…

Enfin, les participants ont reçu une grille de travail reprenant l'ensemble des villages ainsi que les éléments issus des consultations (atouts, faiblesses et propositions d'aménagements publics) afin de choisir les priorités de travail.

27.1.3 Résultats

Les deux villages sélectionnés comme prioritaires sont Grand-Halleux et Ville-du-Bois. Les quatre suivants sont Commanster, Goronne, Regné et Salmchâteau. Des réunions avec l'ensemble des habitants et un auteur de projets seront organisées par la suite dans chacun des villages pour approfondir les fiches-projets.

27.2 CELLULE DE SUIVI « DENSIFICATION ET OPTIMALISATION DU RESEAU DE PROMENADES, REMISE EN ETAT ET REOUVERTURE D'ANCIENS CHEMINS ET SENTIERS DE LIAISON ET CREATION DE PISTES CYCLABLES »

17 mars 2008

27.2.1 Ordre du jour

1. Envisager les aménagements et actions à entreprendre sur le réseau de promenades
2. Définir les chemins et sentiers à aménager
3. Définir les tronçons de pistes cyclables

27.2.2 Contexte et Méthodologie

Pour la densification et l'optimalisation du réseau de promenades, la cellule de suivi a basé son travail sur la fiche réalisée par les groupes de travail (et déjà bien avancée). Entre temps cependant, le Syndicat d'Initiative a entrepris des actions et des aménagements qui ont été présentés à la cellule de suivi.

Pour la remise en état et la réouverture d'anciens chemins et sentiers de liaison ainsi que pour la création de pistes cyclables, la cellule de suivi s'est penchée sur des cartes IGN. Il a été conseillé aux participants de ne pas vouloir ouvrir trop de chemins de liaison qui seraient peu utilisés et demanderaient un entretien trop conséquent.

27.2.3 Résultats

En ce qui concerne le réseau de promenades, vu les réalisations du syndicat d'initiative, les participants ont retenu deux seuls projets : d'une part la création d'une plaquette, d'un circuit sur la pierre et le coticule présentant aux touristes les éléments à visiter dans et hors de la commune (micro-région), et d'autre part la réalisation d'une table d'orientation sur un point culminant de la commune.

Pour les tronçons de liaison à aménager, les participants ont pointé deux parcours prioritaires, à savoir Fraiture - Regné - Hébronval et Vielsalm - Ville-du-Bois - Petit-Thier.

Concernant les pistes cyclables, les participants souhaitent vivement que les deux anciennes lignes de chemin de fer et vicinale soient aménagées en Ravel ou Pré-Ravel. Ils ont également relevé la nécessité de créer une piste cyclable entre Vielsalm et Grand-Halleux.

27.3 CELLULE DE SUIVI « CREATION D'UN CENTRE DU SAVOIR DU BOIS AVEC EXPOSITION ET DEMONSTRATION DE PRODUITS ISSUS DE LA FILIERE BOIS »

11 mars 2008

27.3.1 Ordre du jour

Préciser le projet.

27.3.2 Résultats

Le projet « Création d'un centre du savoir du bois avec exposition et démonstration de produits issus de la filière bois » n'a pas pu être précisé en des termes concrets ; dès lors, il sera reporté en Lot 3.

28 LA VISITE DE LA COMMUNE DE LONTZEN : LE 19 AVRIL 2008

Nombre de participants : 10

28.1 ORDRE DU JOUR

1. 10h00 : accueil des participants à la Maison communale de Herbesthal et présentation de l'Opération de Développement rural à Lontzen, suivi d'un échange questions/réponses
2. 11h00 : visite des projets de développement à Herbesthal
3. 11h30 : embarquement dans un bus pour la suite de la visite à Lontzen et Walhorn
4. 13h00 : retour à la Maison communale

28.2 CONTEXTE ET METHODOLOGIE

Pour rappel, M. Roger FRANSSEN, Echevin du Développement rural à Lontzen, avait présenté à Vielsalm le 15 janvier 2008 l'Opération de Développement rural menée sur sa commune depuis dix-sept ans et les divers projets et actions réalisés. Lors de cet exposé, il avait invité les membres de la CLDR de Vielsalm à venir sur le terrain pour comprendre concrètement la dynamique insufflée sur sa commune grâce à l'ODR.

C'est ainsi que le samedi 19 avril, la Commune de Lontzen a invité la CLDR de Vielsalm à se joindre à celle de Jalhay pour visiter les projets de développement rural. Cette rencontre avait pour but de montrer la dynamique en vigueur dans la commune grâce à son ODR et de familiariser les membres des CLDR avec cette politique participative. Cette démarche a eu également pour effet de favoriser les échanges entre membres des trois CLDR.

Après une brève présentation, c'est en bus que les trois commissions ont parcouru la commune ; les explications des projets et actions (petits et grands, subventionnés ou non), porteurs de changement dans la vie des citoyens, étaient fournies par l'Echevin du Développement rural et par des membres actifs de la CLDR de Lontzen.

Ce sont des projets et actions diversifiés qui ont été mis en avant par les membres de la CLDR de Lontzen :

- Le projet d'aménagement global d'Herbesthal (la place et la rue de l'Eglise) où tous les aspects ont été pris en compte : sécurité, mobilité, mise en valeur du patrimoine, convivialité, logements pour personnes âgées…
- Une série d'actions et de petits projets : inventaire et aménagement des chemins et sentiers, entretien de mares, inventaire des milieux naturels et mesures de protection, inventaire des éléments du patrimoine et mesures de conservation de certains, mesures agri-environnementales, charte de convivialité entre agriculteurs et non-agriculteurs…
- La participation active d'un groupe de travail sur la traversée du TGV en vue d'éviter au maximum les nuisances.
- Les aménagements au centre de Walhorn (traversée du village et placette) et à venir (salle et maison de village, sources du Groetbach).
- Les aménagements du centre de Lontzen (la place et la maison de village, regroupant le centre d'histoire locale, les locaux polyvalents et le local des jeunes).

28.3 RESULTATS

Les membres de Lontzen ont montré, exemples à l'appui, qu'après dix sept ans de développement rural, la Commune au départ désargentée et essentiellement agricole est aujourd'hui citée en exemple et fière de son dynamisme.



La CLDR de Vielsalm a pu se rendre compte sur le terrain comment les objectifs du PCDR sont atteints à travers la réalisation d'actions et de projets concrets, s'inscrivant dans une stratégie globale, à moyen, voire long terme. . Elle est retournée chez elle, riche des expériences des lontzenois, tant en matière méthodologique que sur des aspects plus terre-à-terre tels que les délais nécessaires à la réalisation des projets ainsi que les moyens humains et financiers mis en œuvre.

Les membres de Jalhay et Vielsalm ont été particulièrement impressionnés par les résultats visibles sur le terrain et par la dynamique engendrée grâce à l'Opération de Développement rural à Lontzen.

29 HUITIEME SEANCE PLENIERE DE LA CLDR : LE 17 JUIN 2008

Nombre de participants : 23

29.1 ORDRE DU JOUR

1. Approbation du compte-rendu de la CLDR du 11 février 2008
2. Etat d'avancement de l'Opération de Développement Rural
3. Présentation des projets prioritaires et priorisation de ceux-ci
4. Intégration de nouveaux projets
5. Retour de la visite à Lontzen
6. Appel à projet « Rendez-vous sur les sentiers »

29.2 METHODOLOGIE

Pour rappel, lors de la CLDR de décembre, les membres avaient reçu une liste reprenant les projets proposés lors des groupes de travail d'automne. Parmi les 80 projets, chacun était invité à choisir 10 projets prioritaires en fonction des quatre paramètres donnés ; 14 projets sont ressortis (ces 14 premiers projets prioritaires ont retenu la moitié des votes). Ces 14 projets ont dû être travaillés afin d'élaborer des fiches-projets de type Lot 1. Pour élaborer certaines de ces fiches-projets, les AD ont organisé des « Cellules de suivi ». Par ailleurs, les AD ont eu plusieurs réunions avec des experts et avec la Commune.

Lors de cette CLDR, il s'agissait de montrer l'état d'avancement de 14 fiches-projets et de les classer définitivement dans les 5 lots (Lot 0, Lot 1, Lot 2, Lot 3, Lot Action).

29.3 RESULTATS

29.3.1 Répartition des 14 projets classés prioritaires par les membres[1] :

Lot 0

1. Aménagement de la caserne de Rencheux en vue d'accueillir plus d'entreprises
2. Participation de la population à l'étude d'un aménagement global du site de la Baraque de Fraiture

Lot 1

1. Transformation de l'ancien bâtiment Belgacom en logements et autres (1ère convention)
2. Aménagement de chemins de liaison, comme alternative aux RN : Fraiture - Regné – Hébronval et Petit-Thier – Ville-du-Bois - Vielsalm
3. Installation d'une centrale hydroélectrique sur le plan d'eau de Vielsalm avec la création d'une échelle à poissons
4. Aménagement global de Grand-Halleux
5. Aménagement de la voirie principale et création d'une place publique de Ville du Bois

Ne pouvant se décider entre l'aménagement du village de Grand-Halleux et celui de Ville-du-Bois, les membres de la CLDR ont laissé les deux projets en suspens, attendant la réponse au courrier envoyé au MET.

Lot 2

1. Aménagement de l'assiette du tram vicinal reliant Lierneux à Hébronval en pré-Ravel
2. Aménagement de l'assiette ferroviaire reliant Vielsalm à Born en pré-Ravel
3. Restauration de la chapelle Saint-Gengoux
4. Aménagement du centre et de la traversée de Goronne
5. Aménagement du centre de Commanster
6. Aménagement de la place de l'église à Regné
7. Aménagement du centre de Salmchâteau

Lot 3

1. Création de logements à loyer modéré
2. Création de logements tremplins pour les jeunes ménages de la commune
3. Création d'une piste cyclable entre les villages de Grand-Halleux et de Vielsalm
4. Mise en œuvre des aménagements proposés dans le cadre de l'étude sur l'aménagement global du site de la Baraque de Fraiture
5. Installation d'éoliennes citoyennes
6. Création d'un centre du savoir du bois avec exposition et démonstration de produits issus de la filière bois
7. Aménagement d'espaces de convivialité dans les villages
8. Restauration et mise en valeur du petit patrimoine
9. Création d'une table d'orientation (par exemple au Bec du Corbeau)

[1] Certains des 14 projets ont été redéfinis et parfois ont été scindés en plusieurs projets

Lot Action

1. Restauration et mise en valeur du petit patrimoine
2. Plaquette de présentation d'un circuit sur la pierre et le coticule en collaboration avec Lierneux et Recht

29.3.2 Les autres projets : les Lots 2, 3 et Actions

Faute de temps, la CLDR n'a pas pu envisager les autres lots → ce point est reporté à la prochaine réunion.

Annexe 19.

30 NEUVIEME SEANCE PLENIERE DE LA CLDR : LE 11 SEPTEMBRE 2008

Nombre de participants : 26

30.1 ORDRE DU JOUR

1. Approbation du compte-rendu de la CLDR du 17 juin 2008
2. Etat d'avancement de l'Opération de Développement Rural – Désignation des auteurs de fiches-projet.
3. Rappel de la réunion du 17 juin 2008
4. Suites de la réunion précédente : lots 2 et 3
5. Divers

30.2 METHODOLOGIE

Lors de la réunion de CLDR le 17 juin, les 14 projets classés prioritairement par la CLDR ont été analysés et reclassés en différents lots (0, 1, 2, 3 et action) en fonction des éléments à disposition pour élaborer les fiches-projets. Par ailleurs, le projet à introduire en première convention a aussi été identifié.

Lors de cette réunion, après avoir informé les membres de la CLDR que les offres pour les différents marchés d'élaboration des fiches-projets ont été réceptionnées et analysées par le Collège communal, les projets classés par la CLDR dans les lots 2 et 3 ont été passés en revue ; les agents de développement ont présenté leur état d'avancement afin de les classer définitivement dans les lots.

30.3 RESULTATS

30.3.1 Projets du lot 0

- Aménagement de la caserne de Rencheux en vue d'accueillir plus d'entreprises

- Organisation des rencontres du Patrimoine
- Participation de la population à l'étude d'un aménagement global du site de la Baraque de Fraiture
- Mise à disposition d'un bus TEC en fonction des besoins
- Mise en place d'un comité de suivi et de surveillance du zoning de Burtonville
- Densification et optimalisation du réseau de promenades

30.3.2 Projets du lot 1

- Transformation de l'ancien bâtiment Belgacom en logements et autres (1ère convention)
- Aménagement de chemins de liaison, comme alternative aux RN : Fraiture - Regné – Hébronval et Petit-Thier – Ville-du-Bois – Vielsalm
- Installation d'une centrale hydroélectrique sur le plan d'eau de Vielsalm avec la création d'une échelle à poissons
- Aménagement global de Grand-Halleux
- Aménagement de la voirie principale et création d'une place publique de Ville du Bois

30.3.3 Projets du lot 2

- Aménagement de l'assiette du tram vicinal reliant Lierneux à Hébronval en pré-Ravel
- Aménagement de l'assiette ferroviaire reliant Vielsalm à Born en pré-Ravel
- Restauration de la chapelle Saint-Gengoux et alentours
- Aménagement du centre et de la traversée de Goronne
- Aménagement du centre de Commanster
- Aménagement de la place de l'église à Regné
- Aménagement du centre de Salmchâteau
- Création d'un jardin social
- Mise en place d'une cellule de sensibilisation et d'accompagnement des candidats bâtisseurs
- Création d'une centrale de biométhanisation
- Plantation de haies « publiques »
- Récupération des déchets forestiers pour l'agriculture
- Mise en place d'une politique de gestion concertée des petites propriétés forestières
- Acquisition et équipement de la zone d'activité économique de Hébronval
- Intégration paysagère du zoning de Burtonville
- Mise en place d'une politique de gestion de l'énergie dans les bâtiments publics
- Amélioration de l'organisation des TEC

30.3.4 Projets du lot 3

- Création de logements à loyer modéré
- Création de logements tremplins pour les jeunes ménages de la commune
- Création de logements intergénérationnels
- Création d'une piste cyclable entre les villages de Grand-Halleux et de Vielsalm
- Mise en œuvre des aménagements proposés dans le cadre de l'étude sur l'aménagement global du site de la Baraque de Fraiture
- Installation d'éoliennes citoyennes

- Création d'un centre du savoir du bois avec exposition et démonstration de produits issus de la filière bois
- Aménagement d'espaces de convivialité dans les villages
- Création d'une table d'orientation (par exemple au Bec du Corbeau)
- Création d'un réseau de cabanes touristiques au sol et dans les arbres
- Mise en place d'une politique d'attrait pour les entreprises et centres de recherches du domaine des énergies vertes
- Création de points poste
- Maintien d'un équilibre entre la fonction résidentielle et touristique des villages
- Abrogation du Plan Particulier d'Aménagement (PPA) de Regné
- Ouverture des paysages agricoles enrésinés
- Mise en place d'une formation aux techniques des énergies renouvelables
- Mise en œuvre de solutions d'épuration autonome, groupée, par lagunage…
- Protection des berges des cours d'eau
- Réalisation d'un inventaire et restauration des mares et milieux naturels
- Mise sur pied d'une coopérative d'agriculteurs pour l'organisation de travaux en commun et la production de produits locaux
- Création d'un arboretum accessible au public dans la clairière de So Bechefa
- Création d'un jardin aquatique au plan d'eau
- Création d'un atelier d'aiguisage au musée du coticule
- Création d'un atelier rural
- Mise en place d'une Agence de Développement Local (ADL)
- Dynamisation de l'association des commerçants
- Augmentation des contrôles préventifs en matière de sécurité routière
- Interdiction de certaines zones aux poids lourds
- Augmentation des places de parking dans Vielsalm
- Création de maisons multiservices
- Aménagement de dispositifs de ralentissement dans les villages

30.3.5 Lot « action »

- Signature de la charte de fauchage tardif
- Restauration et mise en valeur du petit patrimoine
- Plaquette de présentation d'un circuit sur la pierre et le coticule en collaboration avec Lierneux et Recht
- Fleurissement et verdurisation dans les villages
- Actions « commune propre »
- Organisation de séances d'information sur les mesures agri-environnementales
- Promotion du covoiturage
- Collaboration et promotion de l'Agence Immobilière Sociale (AIS)
- Actions en faveur du quartier social de Cahay
- Optimalisation du rôle de la Commission Communale d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité (CCATM)
- Amélioration des outils de communication existants
- Participation à l'opération « Un enfant, un arbre »
- Requalification de noms de rues (+ numérotation)
- Edition d'une charte de la convivialité
- Actions en faveur des habitants permanents du camping de Vielsalm

- Participation à la journée de l'arbre
- Edition d'un document sur les énergies renouvelables pour les habitants
- Organisation de séances d'information sur la récupération et la valorisation de l'eau de pluie
- Organisation de séances d'information sur l'épuration individuelle
- Organisation de séances d'information sur l'agriculture biologique
- Participation aux Journées wallonnes de l'Eau
- Organisation de séances d'information sur le traitement des maladies sans antibiotiques
- Action pour protéger les arbres et haies remarquables
- Organisation d'expositions de sculptures en pierres
- Amélioration de l'organisation des transports en commun

Annexe 20.

31 GROUPE DE TRAVAIL POUR LE BUS COMMUNAL 1ER ET 20 OCTOBRE 2008

Nombre de participants : 11

31.1 ORDRE DU JOUR

1. Introduction
2. Identification des besoins en matière de transport en commun
3. Vérification de l'adéquation des besoins avec les services offerts existants
4. Pistes de solutions pour les besoins non rencontrés : trajets et horaires du bus communal
5. Critères d'évaluation du bus communal

31.2 CONTEXTE ET METHODOLOGIE

A l'instar d'autres communes wallonnes, Vielsalm a obtenu en juillet 2008 une convention « bus local » avec les TEC, selon des conditions préétablies et non discutables (mise à disposition d'un bus communal de 15 places / obtention d'un subside de 20.000 euros pour engager un chauffeur temps plein / consommables (petits entretiens, pneus, mazout…) à charge de la Commune mais recettes allouées au TEC / horaire devant être répartis en 2/3 de lignes régulières non concurrentielles aux lignes existantes et 1/3 laissé libre d'utilisation par la Commune).

Ce projet ayant suscité une vive réaction au sein de la CLDR (liée à la décision du Conseil communal d'approuver cette convention, dans laquelle les itinéraires et les horaires avaient déjà été précisés sans consultation préalable de la population), le Collège a suggéré à la FRW d'organiser une réunion de travail pour proposer de nouveaux horaires/itinéraires et éventuellement changer les termes de la convention.

La mise à disposition de ce bus ainsi que l'organisation de ses déplacements sont placés en lot 0 en remplacement du projet de « Telbus ». Ce projet devra toutefois être évalué pour vérifier son adéquation avec les besoins et éventuellement recadré.

L'objectif de la réunion du groupe de travail était donc de compléter l'offre existante en matière de lignes de bus TEC, en établissant un horaire régulier du bus communal afin qu'il réponde à un maximum de besoins des habitants.

31.3 RESULTATS

31.3.1 Pistes de solutions pour les besoins en mobilité non rencontrés : proposition de trajets et horaires du bus communal

Le mardi matin : le Plateau des Tailles vers Vielsalm

Départ vers 9 heures à Bihain – Arrivée : vers 10h Vielsalm (gare, Commune, MRS, église)
Trajet : Bihain – Petites-Tailles – Baraque – Fraiture – Regné – Hébronval – Joubiéval – Ottré – Provedroux – Bêche - Vielsalm
Retour vers 12 heures de Vielsalm.

Le jeudi matin : l'axe Est-Ouest + Goronne-Rencheux

Volet 1 : Départ : 8h30 à Goronne – Arrivée : 9h à Vielsalm (église, gare, Commune, MRS)
Trajet : Goronne – Rencheux – Vielsalm
Retour vers 11 heures de Vielsalm

Volet 2 : Départ : 9h30 à Commanster – Arrivée : 10h30 à Vielsalm (église, gare, Commune, MRS)
Trajet : Commanster – Neuville haut – Cahay – Neuville Bas – Burtonville – Petit-Thier – Ville-du-Bois - Vielsalm
Retour vers 12h30 de Vielsalm

Autre proposition :

S'il reste un horaire libre, envisager une demi-journée de visites, en fonction des activités du home de Provedroux. Le bus communal démarrerait de Vielsalm (attention aux correspondances venant de Grand-Halleux) pour monter à Provedroux et redescendrait 2 heures plus tard.

31.3.2 Proposition de critère d'évaluation du projet

Critère d'évaluation	Cible à atteindre	Source de vérification
Indice de satisfaction des utilisateurs	50% des gens qui prennent le bus et qui ont rendu leur fiche d'évaluation	Fiche à remplir par les usagers (remarques + desiderata), distribuées par le chauffeur
Fréquentation du bus et son évolution	7 personnes par trajet – évolution positive	Comptage par le chauffeur
Indice de connaissance du service	10% des habitants de Vielsalm	Micro-trottoir et/ou enquête téléphonique (prenez vous le bus : oui/non/pourquoi)

Le rapport coût financier / utilité	Coût du bus[2]/km/nombre d'utilisateurs < 0,30 euros/km[3]	Administration communale

Annexe 21.

32 DIXIEME SEANCE PLENIERE DE LA CLDR : LE 3 NOVEMBRE 2008

Nombre de participants : 27

32.1 ORDRE DU JOUR

1. Approbation du compte-rendu de la de dernière CLDR, le 11 septembre
2. Introduction par le Président
3. Rappel succinct du processus et de l'acquis
4. Avant de poursuivre, précision des rôles de chacun
5. Organisation du dernier effort : finalisation des fiches-projets
6. Divers

32.2 CONTEXTE ET METHODOLOGIE

Constat :

Lors de la réunion précédente de la CLDR, le 11 septembre 2008, les agents de développement ont ressenti explicitement certaines incompréhensions de membres, qui d'une part lançaient des idées (« Y a qu'à… ») à l'attention du Collège et de l'auteur de PCDR, sans s'engager dans leur concrétisation, et qui d'autre part voyaient derrière tous les projets/actions des choses cachées. Cette suspicion visait la Commune à laquelle certains membres assimilaient la FRW.
Les agents de la FRW ont donc estimé qu'il était nécessaire de recadrer certains éléments tant avec la CLDR qu'avec le Collège, car pour que l'ODR réponde aux critères de qualité et de durée, il ne suffit pas de lancer des idées ; cela nécessite une implication importante de la population ainsi que de la Commune, dans l'élaboration et dans la réalisation des projets, dans un climat constructif.

Pour ce faire, appel a été fait à un médiateur mandaté par la FRW[4] en vue de :
- désamorcer le climat de suspicion,
- réexpliquer la philosophie du développement rural,
- repréciser les rôles et devoirs de chacun.

[2] Chauffeur compris
[3] 0,30 euro/km, c'est le coût pour le service du même type qu'offre la Croix Rouge (plus un taxi social). Si le coût du bus dépasse le coût du service de la Croix Rouge, il faut se poser la question de la pertinence du bus.
[4] Marc Quoidbach : Responsable de la Cellule Communication, Conseils et Développement à la FRW.

…en mettant en avant les difficultés rencontrées dans le passé et les pistes de solutions à envisager à l'avenir.

Concrètement, la réunion s'est déroulée comme suit :

↳Rappel succinct du processus et de l'acquis

→ En quelques minutes, l'agent de développement a rappelé aux membres de la CLDR le cadre légal et la philosophie d'une ODR.
Par ailleurs, l'auteur de programme a rappelé le processus et toute la réflexion mis en œuvre à Vielsalm (diagnostic, défis, objectifs, projets) afin de démontrer que la dernière phase (rédaction des fiches-projets) doit faire référence à l'ensemble de la réflexion.

↳Avant de poursuivre, précision des rôles de chacun

→ Dans le cadre d'une ODR, interviennent plusieurs interlocuteurs dont les rôles ont été reprécisés (AD, AP, Collège, Administration communale, DGA, CLDR). La confusion des rôles a entraîné un certain malaise tant chez les AD-AP qu'au sein de la CLDR.

↳Organisation de la dernière étape à réaliser : finalisation des fiches-projets

→ Pour concrétiser les fiches-projets (il ne s'agit pas de proposer de proposer de nouveaux projets), la FRW a souhaité organiser des réunions de travail en journée (cf. cahier des charge des AFP), réunissant AD – AP- AFP - Commune – Experts – Membres de la CLDR intéressés.
Un calendrier des réunions leur a été proposé afin qu'ils puissent s'inscrire à une ou plusieurs réunions.

32.3 RESULTATS

Les exposés n'ont provoqué que peu de réactions de la part des membres de la CLDR. Néanmoins, les évaluations de fin de réunion sont dans l'ensemble positives, avec des remarques allant dans le bon sens :

- Cette réunion était un bon résumé du travail précédent. Les choses se précisent.
- Il était heureux qu'une mise au point ait eu lieu et elle fut parfaitement réalisée.
- Diantre, quelle bonne réunion.
- Synthèse de données connues. Il était intéressant de rappeler les données du processus même s'il y a peu de neuf.

Annexe 22.

33 LES REUNIONS PREPARATOIRES A LA REDACTION DES FICHES-PROJETS : AUTOMNE-HIVER 2008-2009

33.1 ORDRE DU JOUR

La dernière étape est donc la réalisation des fiches-projets, pour lesquelles les auteurs ont été désignés par l'autorité communale. Pour chacune des fiches-projets des Lots 1 et 2, des réunions de travail ont été organisées dans le but de les rédiger et de les concrétiser.

33.2 CONTEXTE ET METHODOLOGIE

A ces réunions de travail, organisées en journée, ont été conviés l'agent de développement, l'auteur de programme, l'auteur de la fiche-projet concerné, la Commune, l'administration communale, des experts et les membres de la CLDR. Le cas échéant, des rencontres avec les habitants ont été souhaitées, essentiellement pour les fiches-projets d'aménagement d'espaces publics villageois.

33.3 CALENDRIER

12 novembre 2008	Création d'un jardin social
	Aménagement du village de Commanster
	Aménagement du village de Grand Halleux
18 novembre 2008	Plantation de haies publiques
	Mise en place d'une cellule de sensibilisation et d'accompagnement des candidats bâtisseurs
	Transformation du bâtiment Belgacom en logement et autres + aménagement des abords …
19 novembre 2008	Chemins de liaisons et assiettes vicinale et ferroviaire
	Aménagement du village de Goronne
	Aménagement du village de Ville du Bois
25 novembre 2008	Récupération des déchets forestiers pour l'agriculture
	Mise en place d'un politique de gestion concertée des petites propriétés forestières
	Intégration paysagère du zoning de Burtonville
	Amélioration de l'organisation des TEC
26 novembre 2008	Aménagement de la chapelle Saint Gengoux et de ses abords
	Acquisition et équipement de la ZAE d'Hébronval
	Aménagement du village de Regné
10 décembre 2008	Installation d'une centrale hydro-électrique sur le plan d'eau de Vielsalm avec la création d'une échelle à poissons
12 janvier 2009	Création d'une centrale de biométhanisation
04 mars 2009	Mise en place d'une politique de gestion de l'énergie dans les bâtiments publics
10 février 2009	Création d'un jardin social

33.4 RESULTATS

Tant les auteurs des fiches-projets que l'agent de développement sont satisfaits de ces réunions préparatoires. La participation des membres de la CLDR a été jugée satisfaisante, étant donné que ces réunions étaient programmées en journée.
Elles ont toutes abouti à une bonne synthèse, utile aux auteurs des Fiches-Projets.

Les comptes-rendus de ces réunions, qui étaient en fait les fiches-projets complétées, ont été envoyés aux participants pour relecture ainsi qu'aux auteurs des fiches-projets.

34 ONZIEME SEANCE PLENIERE DE LA CLDR : LE 7 JANVIER 2009

Nombre de participants : 26

34.1 ORDRE DU JOUR

1. Introduction à la soirée et présentation de l'ordre du jour
2. Approbation du compte-rendu de la de dernière CLDR, le 03 novembre 2008
3. Bref topo sur les réunions de travail pour l'élaboration des fiches-projets
4. Présentation des fiches-projets par M. Molhan
 - La transformation du bâtiment Belgacom – commentaires de la CLDR

A partir de ce point, l'ordre du jour tel que présenté dans les invitations a été modifié comme suit :

5. Présentation de la liste des projets et actions – modifications effectuées
6. Proposition d'actions à entreprendre en 2009
 - Opération communes et rivières propres
 - Salon des énergies renouvelables
 - Inventaire des murs en pierres sèches

34.2 CONTEXTE ET METHODOLOGIE

L'ordre du jour de la réunion a du être modifié du fait du retard de l'auteur de Fiches-Projets dans son travail. Ainsi seul le projet de transformation de l'ancien bâtiment Belgacom a pu être présenté. Il était prévu de récolter les commentaires personnels de manière écrite afin de pouvoir les transmettre à l'auteur de fiches, à charge de ce dernier de les intégrer, en fonction des possibilités, dans son esquisse. Cette méthodologie est privilégiée afin de permettre à chacun de s'exprimer et d'éviter les influences entre membres.

Le contenu de la réunion a été complété d'une part par une présentation des modifications effectuées dans les projets et actions proposés par la CLDR (suites aux réunions préparatoires à la rédaction des fiches-projets) et d'autre part par des propositions d'actions à entreprendre en 2009.

34.3 RESULTATS

La transformation du bâtiment Belgacom

Les membres de la CLDR ont formulé quelques commentaires et questions à propos de la transformation de ce bâtiment :

- Le nombre de logements à affecter au bâtiment : il est décidé de proposer 2 studios d'une chambre au dessus de la halte garderie et d'aménager un logement pour personne handicapée au rez-de-chaussée (à la place des locaux polyvalents) ;
- La question des énergies renouvelables à développer et du système de chauffage ;
- La question de l'isolation ;
- La question de la présence de la cabine à haute tension ; une étude de nuisances sera prévue et l'aménagement adapté en conséquence ;
- La pertinence de l'aménagement de ce bâtiment est à nouveau débattue. Selon l'architecte, une construction neuve couterait plus cher et ne bénéficierait pas de la situation du bâtiment Belgacom.

Les commentaires écrits sont transmis à l'auteur de Fiche.
D'une manière générale, les membres déplorent la qualité de la présentation du projet.

Les actions à entreprendre

- **Opération communes et rivières propres :**

- Une première idée formulée est d'associer le Conseil communal des enfants et les personnes handicapées des Hautes Ardennes à l'appel à projet « Alapoubelle.be » lancé par le Ministre de l'Agriculture et de la Ruralité ;
- Une seconde idée vise à développer la prévention à la sortie du zoning de Burtonville.

Une réponse à l'appel d'offre a suivi cette réflexion, elle s'est soldée par un accord du Ministre sur un financement à auteur de 1330 €.

- **Salon des énergies renouvelables**

La CLDR a décidé de présenter les projets mettant en œuvre une énergie renouvelable durant ce salon (Cf. infra). Sept personnes ont plus particulièrement marqué leur accord pour préparer et assurer une permanence du stand.

- **Inventaire des murs en pierres sèches**

Douze personnes ont souhaité s'impliquer dans cet inventaire qui sera précédé d'une formation.

Annexe 23.

35 DOUZIEME SEANCE PLENIERE DE LA CLDR : LE 13 JANVIER 2009

Nombre de participants : 21

35.1 ORDRE DU JOUR

Un seul point était prévu à l'ordre du jour à savoir la présentation des fiches-projets réalisées par M. J-M Lacasse :

- Aménagement de chemins de liaison
- Vielsalm – Ville-du-Bois – Petit-Thier
- Fraiture – Regné – Hébronval
- Aménagement global de Grand-Halleux
- Aménagement global de Ville-du-Bois
- Acquisition, restauration de la Chapelle saint-Gengoux et aménagement de ses abords
- Aménagement global de Goronne
- Aménagement global de Commanster
- Aménagement d'une place à Regné
- Création d'un jardin social
- Acquisition et aménagement de la ZAE d'Hébronval
- Contexte et méthodologie

35.2 CONTEXTE ET METHODOLOGIE

Suite de la présentation des fiches-projets ; la méthodologie est identique que pour la séance précédente.

35.3 RESULTATS

Les membres de la CLDR ont pu formuler leurs commentaires par écrit ; ceux-ci ont été transmis à l'Auteur des Fiche-projet.

Annexe 24.

36 TREIZIEME SEANCE PLENIERE DE LA CLDR : LE 25 FEVRIER 2009

Nombre de participants : 22 personnes, dont 2 pour la réunion préalable de préparation du Salon des énergies renouvelables.

36.1 PREALABLES

Avant la réunion plénière de la Commission, les membres qui le souhaitaient avaient l'opportunité de préparer le Salon des énergies renouvelables. Deux personnes ont participé. Commentaires en infra

36.2 ORDRE DU JOUR

1. Approbation des CR des réunions des 07 et 13 janvier
2. Présentation de la suite des FP à la CLDR
 - Projet du lot 1 :
 - Installation d'une centrale hydroélectrique sur le plan d'eau de Vielsalm avec la création d'une échelle à poissons
 - Projets du lot 2 :
 - Aménagement de l'assiette du tram vicinal reliant Lierneux à Hébronval en pré-Ravel
 - Aménagement de l'assiette ferroviaire reliant Vielsalm à Born en pré-Ravel
 - Plantation de haies « publiques »
 - Récupération et valorisation des sous-produits forestiers et d'entretien des haies
 - Mise en place d'une politique de gestion concertée des petites propriétés forestières
 - Intégration paysagère du zoning de Burtonville
 - Création d'une centrale de biométhanisation

36.3 CONTEXTE ET METHODOLOGIE

Finalisation de la présentation des fiches-projets. Les trois auteurs de Fiches sont présents.

La présentation des F-P d'aménagement des espaces publics, de voiries ainsi que d'hydroélectricité se fait par l'intermédiaire d'un support visuel.

Suite aux manquements dans la préparation d'un des auteurs de fiches, les projets non localisables ne sont pas présentés à l'exception de l'intégration paysagère du zoning de Burtonville et de la mise en place d'une politique de gestion concertée des petites propriétés forestières.

36.4 RESULTATS

Projet du Lot 1 : la centrale hydroélectrique
Le projet suscite un grand intérêt de la part de la CLDR. Son souhait est de pouvoir bénéficier des subventions en Développement Rural pour mettre en œuvre le projet et de retourner 80% de la marge bénéficiaire à la réalisation d'autres projets et actions du PCDR.

Projets du Lot 2
Le projet de mise en place d'une politique de gestion concertée des petites propriétés forestières est présenté par la FRW qui collabore à ce propos avec la Société Royale Forestière de Belgique dans le cadre du programme Interreg IV « Regiowood ».
Les autres projets sont présentés et suscitent quelques réflexions et propositions qui sont intégrées par les auteurs des fiches-projets.
Les projets de plantation de haies « publiques » / de récupération et de valorisation des sous-produits forestiers et d'entretien des haies / et d'intégration paysagère du zoning de Burtonville sont versés dans le Lot 3.

Annexe 25.

37 PRESENTATION DE L'AVANT PROJET DE PCDR A LA POPULATION : PRINTEMPS 2009

37.1 CONTEXTE ET METHODOLOGIE

Avant de finaliser le PCDR en CLDR et de formellement le valider en tant qu'avant projet, celui-ci a été présenté à la population salmienne. Différents vecteurs de communication ont été utilisés pour ce faire.

37.1.1 Les vecteurs de communication

- **Le salon des énergies renouvelables**

Un salon organisé à l'initiative du CPAS de Vielsalm s'est organisé conjointement avec les Journées Wallonnes de l'Eau, le week-end des 07 et 08 mars 2009. Les projets éoliens, hydroélectrique et la biométhanisation ont été présentés par les membres de la CLDR qui y tenaient une permanence. La FRW, également facilitateur bois énergie, a présenté quant à elle le PBE&DR ainsi que le projet de chauffage au bois de l'administration communale.
Un millier de personnes a parcouru les allées du salon, dont bon nombre se sont intéressés aux projets du PCDR. Le fait que ce soit les membres de la CLDR qui eux-mêmes aient présenté les projets attirait l'attention des visiteurs, interpellés par leurs voisins, amis, collègues…

La publication en toutes-boites de l'Annonce de Vielsalm

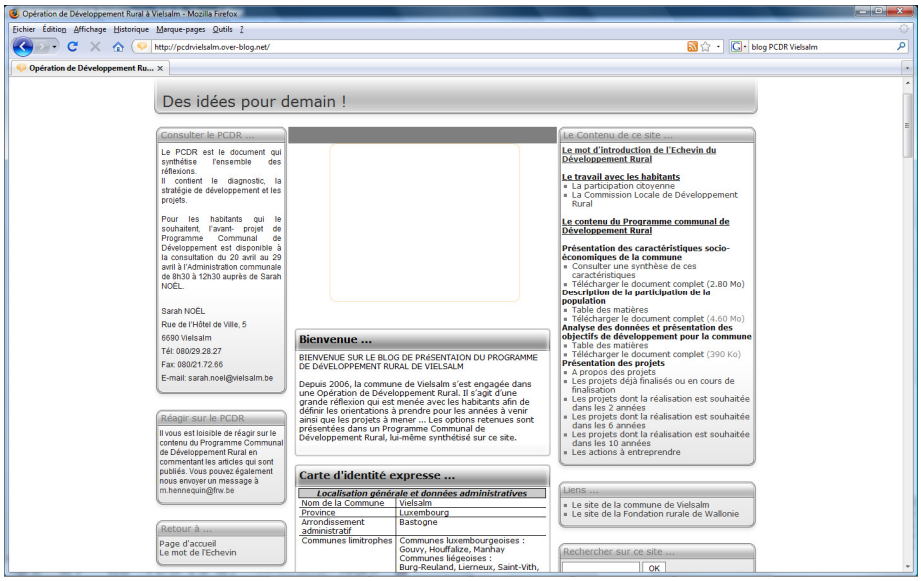
L'Annonce de Vielsalm est un journal local qui avait déjà été utilisé pour communiquer autour de l'ODR. Une fois encore, ce biais a été choisi pour toucher un maximum d'habitants en le faisant parvenir en toutes-boites.
Après une introduction par l'Echevin du DR, le journal présentait les projets des lots 0, 1, 2 et 3 ainsi que les actions du PCDR. Ensuite, sous forme de questions et de réponses, le processus participatif d'élaboration du PCDR était décrit. Enfin, une synthèse du diagnostic a été présentée avant de décrire la CLDR et d'identifier les membres qui la compose.
Le journal annonçait également l'organisation de la soirée de présentation à la population.

La soirée de présentation à la population

Le 20 avril à la bibliothèque communale, le Président de la CLDR, accompagné de la FRW, a présenté le PCDR devant la population. Seules 17 personnes avaient fait le déplacement dont 3 membres de la CLDR. Malgré le peu de représentation des habitants, l'intérêt était présent et les questions furent nombreuses et constructives. Les discussions ont abouti à la définition de deux nouveaux projets qui complètent les objectifs et projets du PCDR et qui seront proposés pour ajout en lot 3 à la CLDR. Ces projets sont d'améliorer l'espace rue devant la gare de Vielsalm et d'améliorer les possibilités de transport en train vers le Luxembourg.

Le blog

Dernier outil de communication utilisé, le blog « http://pcdrvielsalm.over-blog.net/ » reprend les informations contenues dans l'annonce de Vielsalm.



En avril 2009, 499 pages ont été vues par 94 personnes différentes. Les pics de consultation correspondent avec la sortie des autres outils de communication faisant le lien vers le blog. La page la plus visitée reste la page d'accueil.

- **La consultation volontaire à l'Administration communale**

Tous les vecteurs ont annoncé la possibilité de consulter le PCDR à partir du 20 avril 2009 dans les locaux de l'administration communale. Trois personnes se sont déplacé, un membre de la CLDR et deux quidams intéressés par la thématique. Ces personnes n'ont pas formulé de commentaire.

38 QUATORZIEME SEANCE PLENIERE DE LA CLDR : LE 29 AVRIL 2009

Nombre de participants : 23

38.1 ORDRE DU JOUR

1. Présentation des modifications dans l'avant projet de PCDR
2. Questions/réponses
3. Approbation de l'avant projet de PCDR et suites accordées
4. A l'action : mise en œuvre du PCDR :
 - Formation et inventaire des murs en pierres sèches
 - Groupes de réflexion :
 a. Les éoliennes citoyennes
 b. La taxe sur les déchets
 - L'appel à projet « alapoubelle.be »
 - L'appel à projet « sentiers.be »
 - La gestion concertée des petites propriétés forestières privées

38.2 CONTEXTE ET METHODOLOGIE

Seul point décisionnel, la validation du PCDR a fait l'objet d'une longue attention. Après une synthèse de ce dernier et une présentation des résultats de la présentation à la population, les membres présents ont posé quelques questions. L'aspect budgétaire et la cherté des F-P ont été évoqués à plusieurs reprises. In fine, la CLDR se montre satisfaite du travail accompli et marque son approbation à l'unanimité sur l'avant projet de PCDR. Elle a encore choisi en son sein un représentant pour défendre le projet devant la CRAT.

En outre, sur proposition du Collège communal, deux groupes de réflexion ont l'opportunité de se mettre en place : l'un à propos des éoliennes citoyennes, l'autre sur la taxe des déchets. Une dizaine de membres souhaite y participer.

Pour terminer, une information est faite sur l'état d'avancement des différentes actions proposées antérieurement.

Annexe 26.

39 LES MODIFICATIONS DE LA COMPOSITION DE LA CLDR

Au fil du temps, la composition de la CLDR a subi certaines modifications. Le 3 mars 2008, le Conseil communal a pris acte des désistements pour revoir le quorum à la baisse et le 5 mai 2008, le Conseil communal a désigné un nouveau vice-président.

La CLDR se compose depuis de 44 membres répartis comme suit :

Membres effectifs	Membres suppléants
Pour les représentants du Conseil communal	
Joseph REMACLE (Président)	
Jean-Pierre BERTIMES	Maryse CAELS
Pierre CREMER	
Roland ENGLEBERT	
Ovide MATHIEU	Christophe BLERET (Vice-Président)
François RION	Florence WILLEM
Pour les représentants de la population	
Jacques ANDIANNE	
Michel BOCK	André ORBAN
Jules BONMARIAGE	
André FRAIPONT	
Bernadette LENGLER	
Christiane DENIS	Pierre LOXHAY
Johnny DROUGUET	Gladys FOSSEPREZ
Y7vette EVRARD	Jean-Claude NOEL
Roger GEORIS	Huguette DUSSART
Jean-Pierre LEONARD	
Jean-Marie KOOS	Jean-Paul VAN ZUYLEN
Agnès LEGROS	Sandra WERY
Fabrice LENERS	Gabrielle DETHIER
Marie-Jeanne LORENT	Guy SEVRIN
Gabriel MELCHIOR	Laurent DELCOMINETTE
Guy MESDAG	
	José DECKERS
Jean-Luc MONFORT	Jean-Pierre OFFERGELD
Nicolas PARMENTIER	Philippe ANDRIANNE
Philippe PERILLEUX	Jean-Pierre MONVILLE
Raymond PHILIPPART	Bernadette BOULANGER